



RAPPORT ANNUEL 72 / 73 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

72
73

PAGE COUVERTURE

La page couverture rappelle que le ministère des Terres et Forêts du Québec a créé au cours de l'année 72/73, huit administrations régionales et que cette opération dite de régionalisation se traduit par un nouveau partage de responsabilité entre le centre et les régions.



RAPPORT ANNUEL 72 / 73 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

72
73

À son Honneur le Lieutenant-gouverneur

l'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1972/73.

Veillez agréer, monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre des Terres et Forêts,

Kevin Drummond.

À l'Honorable ministre des Terres et Forêts,

Monsieur Kevin Drummond

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1972/73.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

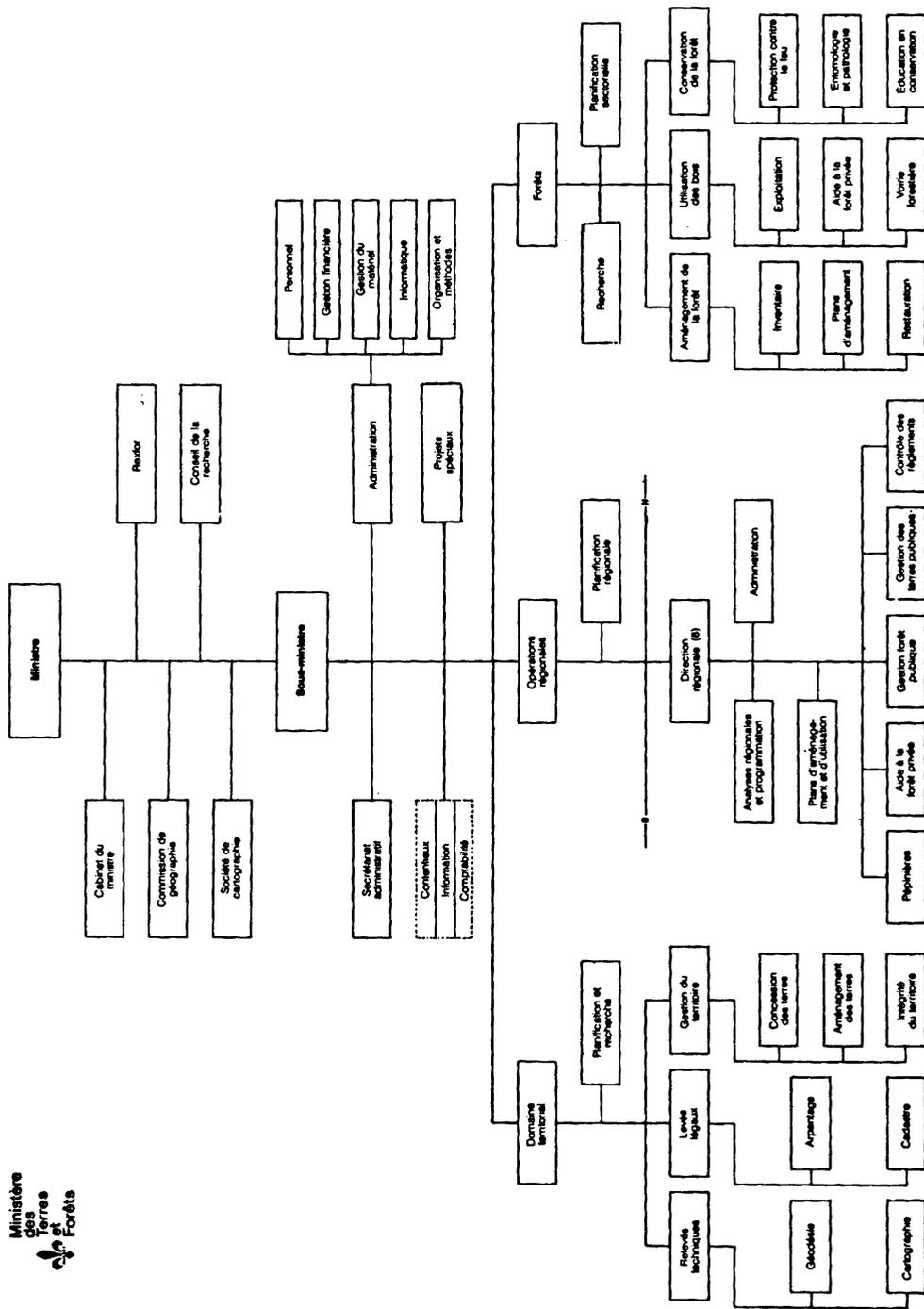
Le sous-ministre des Terres et Forêts,

Michel Duchesneau.

Sommaire

Structures du ministère des Terres et Forêts	11
Organigramme	12
Réorganisation administrative	13
Titulaires	15
Direction générale de l'Administration	17
Gestion financière	21
Personnel	23
Gestion du matériel	27
Informatique	29
Direction générale du Domaine territorial	31
Arpentage et Géodésie	35
Cadastré	47
Cartographie et Photogrammétrie	55
Terres	59
Direction générale des Forêts	91
Recherche	95
Aménagement	105
Exploitations	113
Inventaire	129
Restauration	137
Aide à la forêt privé	167
Forêts domaniales	177
Protection	185
Entomologie et pathologie	215
Éducation en conservation	219
Direction générale des Opérations régionales	221
Régions et districts	223
Stations forestières	227
Information	229
Commission de Géographie	235
État des revenus et des dépenses	241

Structures du ministère des Terres et Forêts



Réorganisation des structures du ministère des Terres et Forêts

À la suite d'une étude portant sur les structures administratives du ministère des Terres et Forêts, un nouveau plan d'organisation administrative supérieure du ministère a été accepté par le Conseil du Trésor. Selon ce plan d'organisation, le ministère des Terres et Forêts est fondamentalement structuré en quatre directions générales: Domaine territorial, Forêts, Administration et Opérations régionales.

La direction générale du Domaine territorial a pour objet la gestion des terres publiques qui sont sous la juridiction du ministre des Terres et Forêts, et la connaissance de la géographie et du morcellement du territoire québécois. À cette fin, elle est structurée en trois directions soit: gestion du territoire, relevés techniques et levés légaux.

La direction générale des Forêts a pour objet: l'aménagement de la forêt, l'utilisation des bois et la conservation de la forêt, qui sont à la base de sa structuration en trois directions.

Quant à la direction générale de l'Administration, son objectif est de soutenir les gestionnaires sur le plan administratif, et d'assurer le lien avec les organismes chargés de l'élaboration et de l'application de la politique administrative gouvernementale.

La direction générale des Opérations régionales a pour objectif de réaliser les programmes forestiers et territoriaux avec la participation de la population et du personnel des régions.

La direction générale des Opérations régionales est structurée selon les régions administratives. Chacune des régions administratives, à son tour, est structurée sur la base d'unités de gestion et de programmes, soit: la gestion des forêts publiques, la gestion des terres publiques, l'aide à la forêt privée, la gestion des pépinières et le contrôle de l'application des lois et règlements.

À tout cela s'ajoute une préoccupation fondamentale de planification, que l'on retrouve aux différents niveaux des directions générales et des régions. Cette planification va de l'élaboration d'une politique de secteur (ex: l'exposé sur la politique forestière) à l'élaboration d'un plan d'utilisation des bois d'une unité de forêt publique spécifique.

Ces quatre directions générales forment le « squelette » du ministère, dont font partie les directions et les services, au centre, et les bureaux régionaux et les unités de gestion dans les régions.

Organismes rattachés au ministre

Les organismes rattachés au ministre des Terres et Forêts, sans être intégrés dans la structure projetée, demeurent: Rexfor, le Conseil de la recherche et du développement forestiers, la Commission de géographie, la Société de cartographie et le cabinet du ministre.

Le bureau du sous-ministre

Pour les problèmes spécifiques non directement liés aux directions générales, le sous-ministre est assisté d'un secrétariat administratif, d'un service de l'Information et d'un groupe dit des « projets spéciaux ». Ce dernier s'occupera notamment de l'évaluation des biens fonciers en vue d'achat ou d'échange de terrains forestiers, et d'étude de projets dans le domaine du développement industriel.

Le sous-ministre est assisté également des services dont le personnel professionnel est affecté au ministère des Terres et Forêts par d'autres ministères: contentieux, et comptabilité.

Titulaires, en 1972/73, des fonctions indiquées dans l'organigramme

Administration générale du ministère

Ministre	Kevin Drummond	
--- Sous-ministres	Michel Duchesneau, ing.f.m.f.	sous-ministre
	Me J.-M. Bourbeau	sous-ministre adjoint
	Maurice Vézina, ing.f.	sous-ministre adjoint
Contentieux	Me Fernand Côté, c.r.	directeur
Service de l'Information	J.-C. de LaDurantaye	directeur
Service de la Comptabilité	Roland Chouinard, l.s.c.,	directeur

Direction générale de l'administration

	M. Antonio Gagnon, ing.f.	directeur général
Service de la Gestion financière	M. André Lachance, ing.f.	directeur
Service de la Gestion du matériel	Jérôme Jacques,	directeur intérimaire
Service de l'Informatique	Normand R. Goyette,	directeur
Service du Personnel	Jacques S. Boutet,	directeur

Direction générale du domaine territorial

	Me J.-M. Bourbeau	sous-ministre adjoint
	Jean-Noël Poulin, a.g. ing.f.	directeur général
Service des Terres	Maurice Descôteaux, ing.f.	directeur
Service du Cadastre	Clovis Labrecque, a.g.	directeur
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	Maurice Duval, a.g.	directeur
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	Léon Valois, ing.	directeur

Direction générale des forêts

	Pierre-Paul Légaré, ing.f.	directeur général
Service de l'Inventaire forestier	P.-H. Tremblay, ing.f.	directeur
Service de l'Aménagement forestier	G.-Roger Langlois, ing.f.	directeur
Service des Exploitations forestières	Ls-Ph. Samson, ing.f.	directeur intérimaire
Service de la Restauration	Guy Boissinot, ing.f.	directeur
Service de l'Aide à la forêt privée	Fernand Côté, ing.f. m.f.	directeur intérimaire
Service des Forêts domaniales	Paul-M. Archambault, ing.f.	directeur
Service de la Protection forestière	Gérard Paquet, ing.f.	directeur

Direction générale des opérations régionales

Région no 1	André McNeil (Bas Saint-Laurent-Gaspésie)	directeur général M. Benoît Ouellette Administrateur régional
Région no 2	(Saguenay-Lac Saint-Jean)	M. Jacques Caron Administrateur régional
Région no 3	(Québec-Cantons de l'Est)	M. Paul H. Côté Administrateur régional
Région no 4	(Trois-Rivières)	M. Émile Ouellet Administrateur régional
Région no 6	(Montréal)	M. Louis-R. Pedneault Administrateur régional
Région no 7	(Outaouais)	M. Gaston Côté Administrateur régional
Région no 8	(Abitibi-Témiscamingue)	M. Gaétan Côté Administrateur régional
Région no 9	(Côte-Nord)	M. Yvon Martin Administrateur régional

Commission de Géographie

Jean-Noël Poulin, a.g., ing.f.	président
Jean Poirier, géographe	secrétaire

Rexfor

Albert Côté, ing.f.	président
---------------------	-----------

Société de cartographie du Québec

Me Jean-Marie Bourbeau	président
------------------------	-----------

Direction générale de l'Administration

Services

Gestion financière
Gestion du matériel
Informatique
Personnel

2

3

4

La direction générale de l'Administration a été officiellement créée le 18 octobre 1972 lors de l'approbation, par le Conseil du Trésor (CT 67162), du plan d'organisation administrative supérieure du ministère.

Cette direction comprend cinq services dont les activités relevaient antérieurement de l'autorité directe du sous-ministre. Ces services fournissent aux gestionnaires le soutien administratif dont ceux-ci ont besoin dans l'exécution de leur tâche.

On trouvera, dans les pages qui suivent, un bref exposé de l'activité de ces services pour la période d'exercice 1972/73. Il y a lieu de noter ici que le service des Procédés et Méthodes n'est pas encore organisé, le service de la Gestion financière s'occupant, pour le moment, de conduire les quelques études ... prioritaires dans le domaine de l'organisation.

Service de la Gestion financière
Service de la Gestion du matériel
Service de l'Informatique
Service du Personnel
Service des Procédés et Méthodes

Gestion financière

Le bureau des Procédés administratifs aide les gestionnaires dans l'élaboration, l'implantation et l'utilisation de nouvelles techniques de gestion. Pour accomplir le tout, ce bureau est divisé en trois groupes de travail =

- le groupe « gestion financière » dont les principales tâches sont la coordination de la préparation du budget du ministère et la gestion des postes;
- le groupe « systèmes », auquel des études d'organisation et méthodes sont dévolues;
- le groupe « MOBEC » qui s'occupe de l'implantation et de la gestion, au ministère, du système de mécanisation des opérations budgétaires et comptables (M.O.B.E.C. devenu depuis S.Y.G.B.E.C) (système de gestion budgétaire et comptable).

Le bureau des Procédés administratifs sert donc de lien entre les centres de responsabilité extérieurs au ministère et les gestionnaires tout en fournissant certains services spécialisés.

Liaison

- avec le Conseil du Trésor, pour le budget.
- avec l'Office de Planification et de Développement pour les budgets A.R.D.A. et O.D.E.Q.
- avec le ministère des Finances, pour l'implantation du système MOBEC (S.Y.G.B.E.C.).
- avec le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, pour le fichier central des entreprises.

Études

Outre la préparation du budget, et l'implantation et la gestion du système MOBEC, le Bureau des Procédés Administratifs a effectué les études suivantes:

1. rapport concernant la sécurité du matériel et équipement au 200 chemin Ste-Foy.

2. l'information au ministère des Terres et Forêts.
3. conception et implantation d'un système d'information à la gérance (M.I.S.).
4. étude sur la dotation de supports informatiques adéquats.
5. système de synthèse des fiches de notation.
6. système de dotation du personnel.
7. évaluation du programme de revalorisation sociale et forestière.
8. conception d'un manuel de gestion du personnel.
9. conception d'un manuel de gestion financière.
10. schématisation (sous forme de diagramme) de l'arrêté en conseil 1041, règlement concernant les contrats du gouvernement.
11. collaboration avec la direction de la Conservation, à l'« opération tordeuse ».

Lors de l'approbation du plan d'organisation administrative supérieure en octobre 1972 le bureau des procédés administratifs devenait le service de la Gestion financière.

Personnel

Les effectifs en place au ministère des Terres et Forêts s'établissaient comme suit au 1er mars 1973 (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente):

Fonctionnaires	(1,205)	1.235
Ouvriers permanents	(341)	389
Ouvriers réguliers	(78)	NIL *
Ouvriers saisonniers	(150)	70
Ouvriers occasionnels	(350)	231

Depuis le 1er avril 1972, le ministère des Terres et Forêts a engagé 331 ouvriers saisonniers.

Depuis le 1er avril 1972, le ministère des Terres et Forêts a engagé 4,302 ouvriers occasionnels.

* Le titre d'ouvrier régulier n'existe plus d'après la nouvelle convention collective.

Statistiques sur les mouvements du personnel permanent au ministère:

A) *Départs* (démission, retraite, fin d'engagement, mutation, révocation)

a-1	Ouvriers	58
	Fonctionnaires	66
	Professionnels	16

B) *Engagements* (nomination, mutation)

	Ouvrier	8
	Fonctionnaires	72
	Professionnels	32

Sommaire des effectifs (fonctionnaires-professionnels) par titre de classification au 1er mars 73

	<i>En place</i>	<i>Autorisés</i>
Sous-Ministre	1	1
Sous-Ministre adjoint	3	4
Administrateur	24	34

Adjoint aux cadres supérieurs	13	17
Secrétaire particulier	2	2
Secrétaire particulier adjoint	2	3
Agent de gestion de personnel	5	8
Agent de la gestion financière	6	6
Agent d'information	2	2
Agent de recherche et de planification socio-écon.	10	12
Analyste de l'informatique et procès administratif	10	11
Arpenteur-géomètre	35	39
Attaché d'administration	6	6
Bibliothécaire	1	1
Biologiste	3	3
Ingénieur-forestier	191	198
Agent de bureau	175	180
Auxiliaire de bureau	13	13
Auxiliaire de laboratoire	1	1
Auxiliaire en informatique	3	3
Bibliotechnicien	2	3
Dactylographe	8	10
Dessinateur	15	17
Employés de secrétariat	112	115
Garde-forestier	210	219
Magasinier	4	4
Mécanographe	6	6
Photographe	1	1
Préposés aux télécommunications	2	2
Technicien de laboratoire	3	3
Technicien de l'équipement motorisé	1	1
Technicien des travaux publics	18	18
Technicien en administration	40	41
Technicien en arts appliqués et graphiques	47	54
Technicien en électrotechnique	4	4
Technicien en foresterie	143	151
Technicien en informatique	5	5
Téléphoniste-réceptionniste	8	8
Agent d'administration (non intégré, gérance)	1	1
Agent forestier (non intégré, gérance)	94	94
Commis de bureau (non intégré, ouvrier)	2	2
Commis	2	2
Aumônier	1	1
	<hr/>	<hr/>
Total:	1235	1306

Effectifs (fonctionnaires Professionnels) au 1er mars 1973

En place *Autorisés*
217 231

Administration

	<i>En place</i>	<i>Autorisés</i>		
Services administratifs:	116	122		
Cabinet du Ministre et du Sous-Ministre	28	30		
Gestion du Matériel	37	38		
Bureau Juridique	3	3		
Conseil de la Recherche	2	2		
Bureau du Personnel	30	33		
Gestion Financière	16	16		
Bureau de l'Informatique	20	22		
Bureau de l'Information	11	12		
Station forestière de Duchesnay	21	22		
Service de la Recherche	42	45		
Inventaire Canadien des Terres	7	8		
Direction générale du domaine territorial			186	200
Cabinet (Administration)	7	9		
Service des Terres	43	44		
Service du Cadastre	42	47		
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	36	38		
Service de l'Arpentage et Géodésie	58	62		
Direction générale des bois et forêts			203	216
Cabinet (Administration)	11	11		
Service de l'Inventaire Forestier	45	50		
Service de l'Aménagement Forestier	29	30		
Service des Exploitations Forestières	32	33		
Service de la Restauration Forestière	42	45		

Service de la Forêt Rurale	21	23
Service des Forêts Domaniales	23	24

Direction générale des divisions territoriales

			578	599
Cabinet (Administration)	8	8		
Région No 1	130	138		
Région No 3	60	62		

Feillet 21\

Direction générale des divisions territoriales

			<i>En place</i>	<i>Autorisés</i>
	<i>En place</i>	<i>Autorisés</i>		
District d'Amos	42	42		
District de Rouyn	38	38		
District de Hull	25	26		
District de Montréal	35	39		
District de Shawinigan	38	38		
District de Chicoutimi	36	36		
District de Roberval	51	54		
District de Hauterive	31	31		
District de Chibougamau	15	17		
District de Sept-Îles	13	13		
District de val d'Or	29	30		
District de la Sarre	27	27		

Direction générale de la conservation

			45	54
Cabinet (administration)	2	3		
Service de la Protection	43	51		

Commission de géographie

			6	6
Total:			<u>1235</u>	<u>1306</u>

Gestion du matériel

Les achats, le contrôle des inventaires, les communications téléphoniques ou par radio, la messagerie, les postes et l'aménagement sont les différentes activités qui relèvent du service de la Gestion du Matériel.

Achats

En tant qu'activités normales, la section « achats » a effectué 7655 transactions pour un total de \$8,829,104.00, excluant celles de moins de \$100.00 et celles effectuées par le personnel du ministère pour les lubrifiants, l'essence, l'huile, les denrées périssables et les réparations incluant de la main-d'oeuvre.

En plus de ces activités habituelles, le service a été particulièrement actif au cours du dernier trimestre de 1972/73 afin de répondre aux urgences résultant du programme d'arrosage aérien contre les insectes alors qu'il a fallu rencontrer les très brèves échéances imposées par les aspects entomologiques et biologiques de cette opération. Ce programme a nécessité 141 transactions représentant une dépense globale d'au-delà de \$4,000,000.00

Communications par radio

La régionalisation administrative du ministère a impliqué une activité accrue dans le secteur au cours de 1972/73. De plus, à la fin de la période d'exercice, le ministère a dû organiser un système temporaire de télécommunications par radio couvrant une superficie de quelque 15,000 milles carrés dans un temps record en vue de répondre aux besoins du programme d'arrosage.

Messagerie et poste

En dépit d'un recours aux services de messagerie et de poste du ministère des Travaux Publics, les activités du service dans ce secteur n'ont pas tellement diminuées. Cette situation résulte des besoins occasionnés par une réorganisation administrative et un réaménagement de certains services.

Aménagement

Pour des fins d'économie et d'efficacité administrative, 39,000 pieds carrés de surface de plancher ont été réaménagés au 200 Chemin Ste-Foy.

Au cours du dernier semestre, les services de la Géodésie, de la Photogrammétrie et de la Cartographie, la Commission de Géographie et les bureaux de la région administrative de Québec ont été déménagés à l'édifice Branly où ils occupent présentement une superficie de 32,000 pieds carrés.

Informatique

Le service de l'Informatique relève du sous-ministre adjoint et directeur général de l'Administration.

Le Service est responsable de l'étude, de l'analyse, de la programmation et de l'implantation des systèmes informatiques répondant aux besoins du ministère.

Pour réaliser le développement, l'implantation et la production, le service utilise les ordinateurs de Centre de Traitement Électronique des Données du ministère des Finances.

En 1972/73, quelque 2,000 passes ont été exécutées pour un total de 1,650 heures d'ordinateur, réparties selon le tableau suivant:

<i>Programmes</i>	<i>Heures</i>	<i>%</i>
Connaissance de la forêt	875	53
Utilisation de la forêt	475	29
Connaissance géographique du territoire	170	10
Gestion interne	100	6
Amélioration et protection de la forêt	30	2
Total	1650	100%

La réalisation de ces travaux a exigé quelque 12,000 heures de perforation et vérification, et quelque 6,000 heures de contrôle de données et de vérification des résultats.

Après étude de la situation, il fut décidé à la fin de l'année, de la mise en place d'un terminal UNIVAC 9200, qui reliera directement notre service à l'ordinateur du C.T.E.D. Cette mesure accélérera de beaucoup le développement des systèmes et la production des compilations.

D'autre part, l'usage de la télé-informatique a fait un bond remarquable en 1972/73 augmentant de plus de 100% sur l'utilisation de l'année précédente.

Services	<i>Heures Connectées</i>		<i>Augmentation</i>
	1971/72	1972/73	%
Call/360 (IBM Toronto)	292.7	548.2	87.3
APL (Université Laval)	200.5	540.9	169.8
Total	493.2	1089.1	120.8%

Le service a aussi la responsabilité d'assurer la bonne marche du réseau de communications TWX du ministère; il est le représentant officiel auprès du ministère des Communications en matières de télécommunication, de transmission des données et de circuits intercentres.

Utilisation du réseau en 1972/73

	<i>Messages expédiés</i>	<i>Messages reçus</i>
Postes de Québec	8969	5841
Régions	6016	9744

Direction générale du Domaine territorial

Services

Arpentage et Géodésie

Cadastre

Cartographie et Photogrammétrie

Terres

La direction générale du Domaine territorial est responsable du secteur « Terres » au sein du ministère des Terres et Forêts.

Cette responsabilité comprend l'administration des terres publiques dont s'occupe plus particulièrement le service des Terres et les activités techniques et administratives reliées à l'arpentage des terres publiques, au cadastre, à la géodésie et à la cartographie. Ces activités se regroupent au sein des services de l'Arpentage et de la Géodésie, du Cadastre et de la Photogrammétrie et de la Cartographie.

La Direction générale du Domaine territorial se retrouve au ministère des Terres et Forêts pour des raisons évidentes, mais de par la nature même de ses activités, elle est au service de tous les secteurs de l'administration provinciale.

La structure mentionnée plus haut sera modifiée dans le cadre de la réorganisation administrative au ministère des Terres et Forêts qui a été étudiée au cours de l'exercice 1972/73. Déjà, la direction générale du Domaine territorial s'est dotée d'une section de planification à la suite de la décision d'intégrer cette activité à chaque secteur.

Cette section a la responsabilité des activités de planification, de programmation et de coordination au niveau de la direction générale du Domaine territorial.

Elle a de plus préparé, en collaboration avec les différents services, un mémoire de programme sur les levés et la cartographie intégrés ainsi que les différents documents reliés à la préparation des budgets et à l'implantation des budgets par programme.

Arpentage et Géodésie

Le service de l'Arpentage et de la Géodésie, comme son nom l'indique, oeuvre dans deux (2) champs d'activités: celui de l'arpentage et celui de la géodésie.

A—Arpentage

Dans le domaine de l'arpentage, le service est chargé d'exécuter, de faire exécuter ou d'autoriser l'exécution des différents travaux d'arpentage (délimitation, démarcation, morcellement, lotissement) qui sont nécessaires à l'administration et à la vente des terres publiques du Québec, d'officialiser par la spécification le morcellement du territoire, d'illustrer sur des cartes appropriées les arpentages effectués sur les terres publiques et qui servent au morcellement, d'exiger, d'approuver et de préparer la documentation relative à la représentation graphique (plan) et littérale (description) des territoires administratifs du Québec (municipalités, districts électoraux...), enfin de conserver les documents d'arpentage en rapport avec ces travaux.

Ces tâches sont réparties dans deux (2) divisions: la division des Levés et la division des Limites Territoriales.

1. Division des levés

Le rôle de cette division est d'assurer l'exécution des travaux d'arpentage demandés par les différents organismes gouvernementaux et de particuliers et de préparer les normes d'exécution se rapportant à ces travaux. Ceux-ci concernent essentiellement la démarcation, la délimitation et la représentation graphique du territoire, et visent à assurer une connaissance et un équipement du territoire qui permettront la réalisation des objectifs économiques et sociaux reliés à la gestion du territoire.

Ces travaux de nature très diversifiée, ont pour but l'établissement ou le renouvellement de certaines lignes administratives comme les lignes de cantons, de seigneuries, de concessions, de rangs, de lots, etc . . . , — la délimitation ou la démarcation de territoire exploités pour des fins forestières ou minières,— la délimitation pour des fins domiciliaires, récréatives, industrielles ou d'utilités publiques de lots à bâtir, d'emplacements, de lots de grève et en eau profonde,

de lignes de transport d'énergie électrique, de barrages, — le relevé de chemins, routes, lignes de hauteur, lignes de côte, etc . . . , — la préparation et la réalisation de projets d'aménagement et de lotissement,—la représentation cartographique des arpentages effectués sur les terres publiques ainsi que de l'équipement du territoire,—enfin, la diffusion d'informations et de renseignements concernant les territoires arpentés.

Au cours de l'exercice 1972/73, les travaux qui ont été exécutés pour le Gouvernement se répartissent ainsi:

1. Pour le ministère des Terres et Forêts:	84
a) Direction générale des Divisions territoriales	32
b) Direction générale du Domaine territorial	40
c) Direction générale des Bois et Forêts	12
2. Pour le ministère des Richesses Naturelles;	7
<hr/>	
Total:	91
<hr/>	

Les tableaux qui suivent, fournissent par district électoral, la distribution de ces 91 travaux ainsi que leur nature:

Travaux d'arpentage en 1972/1973

District électoral	Nombre de travaux	Nature du travail			
		Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
ABITIBI-EST	13	169	90	5	2
ABITIBI-OUEST	1	26	—	—	—
ARGENTEUIL	2	7	6	—	—
BONAVENTURE	2	—	32	—	—
CHARLEVOIX	2	2	30	—	—
DUBUC	1	15	—	—	—
DUPLESSIS	5	—	99	—	—
FRONTENAC	1	2	18	—	—
GASPÉ-NORD	3	—	2	70	—
GASPÉ-SUD	5	2	106	1	—
JOLIETTE	2	8	—	—	—
KAMOURASKA	1	—	—	1	—
LABELLE	2	3	—	—	—
LABELLE	1	Projet d'aménagement récréatif sur le territoire englobant les lacs de la Décharge, Despatie, Yvan, Givrac, Rognon et Des Forges.			
LAVIOLETTE	2	6	—	1	2
MATANE	3	15	—	1	1
MATAPÉDIA	1	16	—	—	—
MASKINONGÉ	1	Projet d'aménagement récréatif au lac Sacacomie.			

Travaux d'arpentage en 1972/1973

District électoral	Nombre de travaux	Nature du travail			
		Tracé de ligne (Milles)	emplacement délimité (Nombre)	relevé de chemin (Milles)	relevé de cours d'eau (Milles)
MÉGANTIC	1	—	1	—	—
MONTCALM	1	Projet d'aménagement récréatif et touristique aux abords du lac Godon.			
MONTMAGNY	2	20	1	—	—
MONTMAGNY	1	Projet d'aménagement récréatif au lac Isidore.			
NOUVEAU-QUÉBEC	10	—	365	—	—
PONTIAC	3	15	31	6	5
PORTNEUF	3	6	36	2	1
RIMOUSKI	3	12	153	—	2
ROBERVAL	5	52	45	—	1
SAGUENAY	3	3	136	1	5
SAINT-AURICE	1	12	—	—	—
TÉMISCAMINGUE	3	20	—	—	3
TÉMISCOUATA	1	1	—	—	—
TÉMISCOUATA	1	Projet d'aménagement d'une partie du lac Baker.			
TERREBONNE	1	4	—	—	—
WOLFE	3	4	38	—	—
WOLFE	1	Projet d'aménagement pour fins de Villégiature au lac Saint-François.			
TOTAL	91	420	1 189	89	21

Cette année encore, les équipes de service de l'Arpentage et de la Géodésie ont dû réaliser, malgré des conditions de travail souvent difficiles, un nombre considérable de travaux occasionnés par son programme de réaménagement des localités situées le long du littéral de la baie James de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Ce réaménagement, qui s'inscrit principalement dans le cadre des programmes de construction gouvernementaux, s'effectue en collaboration avec les populations locales. Il vise à créer dans les localités nordiques un milieu de vie répondant le plus possible aux aspirations des populations indiennes et esquimaudes qui habitent cette partie de notre territoire.

Afin d'obtenir toute l'information pertinente à la gestion de cette immense région, le service a commandé au service de la Photogrammétrie et de la Cartographie du ministère le recouvrement photographique de toutes ces localités aux échelles de 1:4000 et 1:10000 et la production d'orthophotoplans dressés à l'échelle de 1:1000. Ces documents permettront de dresser l'inventaire des équipements existants et de planifier le développement que connaissent ces régions du nord québécois. Dans le cadre de ce programme cartographique, le service a dû établir tous les contrôles horizontaux et verticaux pour les localités de la baie James et de la baie d'Hudson.

La carte qui suit montre les différents postes et villages du nord québécois où des travaux d'arpentage sont effectués par le Ministère:

En plus d'assurer l'exécution des travaux d'arpentage qui sont requis par le gouvernement pour la bonne administration de son territoire, le personnel de la division des Levés a répondu aux demandes formulées par les corps publics et les individus. Il effectue en effet les études des problèmes exposés et prépare les instructions particulières pour l'exécution de quelque cent soixante-dix (170) travaux d'arpentage sur les territoires publics; ceux-ci sont aux frais des requérants. Également, on a procédé à la vérification des documents transmis, à l'inspection du travail sur les lieux ainsi qu'à la spécification des parcelles de terrain arpentées.

Le tableau qui suit, donne, d'après leurs fins respectives, le nombre et la superficie des terrains qui ont nécessité une spécification au cours du présent exercice:

Fins	Nombre	Superficie (acres)
Domiciliaires	1082	11166
Récréatives	853	1651
Industrielles	114	4093
Utilités publiques	490	5257
Ministères	18	1469
Autres (réserve de trois chaînes, correction de superficie, transactions, régularisation, parties submergées et submersibles, etc.)	1112	42104
Total:	3669	65740

2. Division des limites territoriales

La fonction essentielle de cette division est de répondre aux demandes de différents organismes gouvernementaux en ce qui concerne les descriptions littérales et graphiques des limites des entités administratives du Québec. À cette fin, elle s'occupe principalement de vérifier et de préparer la description officielle et les autres documents techniques qui se rapportent à ces limites.

Encore cette année, il faut souligner la participation très active de la division aux différents travaux de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux de même qu'aux travaux de l'Assemblée nationale lors de l'étude et de l'adoption du projet de loi 62. Cette loi modifiait la Loi de la division territoriale en portant le nombre des districts électoraux de 108 à 110 et qui décrivait les limites de chacun de ces districts.

Les principales réalisations dans ce domaine ont été abondantes et variées:

- Participation à la rédaction du deuxième rapport de la Commission permanente;
- Préparation d'une nouvelle description pour chacun des districts électoraux;
- Participation aux travaux de la Commission permanente de l'Assemblée nationale lors de l'étude du projet de loi 62 et aux travaux de la Chambre lors de l'adoption dudit projet de loi en deuxième et troisième lecture;
- Préparation des documents de base pour procéder à la correction et à la révision complète de l'Atlas des districts électoraux du Québec à la suite de l'adoption de la loi;
- Participation à la préparation d'un Indicateur des rues pour l'île de Montréal, la région de Québec et les villes de Laval, Longueuil et Saint-Laurent.

En plus des travaux particuliers, la division a poursuivi ses activités régulières qui se répartissent comme suit:

- Étude et examen de cinquante-six (56) dossier transmis par le ministère des Affaires municipales ayant pour objet l'érection de nouvelles municipalités ou un changement des limites de municipalités actuelles. Trois (3) de ces dossiers ont exigé un mémoire dans lequel étaient exposées les anomalies que comportait le projet tandis que sept (7) autres ont été complétés par un plan sur toile préparé par la division. En effet, en vertu de la Loi de l'organisation municipale de certains territoires (L.Q. c. 54), le lieutenant-gouverneur en conseil peut ériger en municipalité toute partie de territoire non organisé. Dans ces municipalités ainsi constituées, le ministre des Affaires municipales peut déterminer des localités pour lesquelles existe un comité local investi de certains pouvoirs administratifs. Pour tous ces cas, la division formule certaines propositions de limites et prépare le plan sur toile de ces municipalités et localités;
- Préparation et quarante-neuf (49) descriptions officielles des limites de territoires municipaux et de sept (7) localités;
- Confection de quatre (4) plans sur toile de municipalités érigées par le chapitre 54 des lois de 1971 et de cinq (5) plans sur toile de localités;
- Étude et examen de quinze (15) projets de loi soumis par le bureau du greffier en loi de l'Assemblée nationale qui comportaient des désignations de territoire; dans plusieurs cas ces désignations ont été remplacées par d'autre préparées par la division;
- Enfin, la division a dû répondre à de nombreuses demandes d'information et de renseignements concernant les municipalités et surtout les districts électoraux établis par la loi 62 (L.Q., c. 4).

B—Géodésie

• Pour pouvoir remplir son rôle le plus efficacement possible en matière de géodésie, le service de l'Arpentage et de la Géodésie s'est doté d'une division de la Géodésie. Cette division a pour responsabilité l'établissement du canevas géodésique au Québec et la diffusion de toute l'information pertinente.

Ce canevas de haute précision—composé de points de divers ordres matérialisés sur le terrain de façon stable et durable — constitue l'ossature mathématique par excellence pour l'appui, le rattachement, l'intégration et la vérification des travaux d'arpentage, de photogrammétrie et cartographie, de cadastre, de génie, d'hydrographie, etc.

Les résultats des travaux sont disponibles au public sous forme de répertoires, de fiches descriptives, de plans de réseaux. Des renseignements de divers ordres peuvent également être obtenus auprès de la division quant à la précision et à la date d'obtention des résultats, aux zones équipées et à la densité des points, aux calculs en cours, et aux prévisions d'équipement à court, moyen ou long terme.

Durant l'exercice 1972/73 de l'extension du réseau primaire-complémentaire a été poursuivie principalement dans les districts électoraux d'Arthabaska et Mégantic, accompagnée de l'établissement d'un réseau local du deuxième ordre à Plessisville, de rattachement de points anciens et d'intersection de points proéminents.

Les travaux de polygonation des 2^e et 3^e ordres, exécutés par les équipes de la division, ont porté principalement sur le territoire de la Communauté régionale de l'Outaouais (plus de 300 points), la partie sud-ouest de l'île de Montréal, Magog, Thetford Mines, Black Lake et Drummondville; la matérialisation de ces points a été effectuée à contrat.

Le territoire du Québec métropolitain (473 points) a été équipé dans le cadre de travaux contractuels; de même, 65 points étaient matérialisés à Thetford Mines et 325 dans le territoire de la C.R.O. par l'entreprise privée.

Quelques autres travaux de reconnaissance, de vérification, d'addition de mesures et d'inspection de matérialisation, ont été effectués par les équipes de la division.

La section des calculs et celle de la diffusion de l'information ont procédé à la vérification d'anciens réseaux, à la compensation en bloc d'anciens et de nouveaux réseaux, à la préparation de répertoires, à la rédaction d'études et de rapports techniques, à des inventaires et à de la classification, à la mise à jour des cartes-index, à la confection de toiles pour fins de calcul, à des calculs divers, enfin à la diffusion de documentation et de renseignements techniques nombreux. Dix-huit projets ont été impliqués dans les calculs précé-

dents. Parmi les résultats les plus importants citons l'édition de répertoires de points géodésiques pour la ville de Laval (avec intégration des points municipaux), pour Thetford Mines, Black Lake et Magog. De plus toute la documentation relative aux points de l'île de Montréal et des îles voisines est prête et fait l'objet d'une étude des modalités de publication.

Les levés géodésiques du Canada ont compensé les réseaux primaires fédéral et provincial existant entre Hull et Tadoussac. Cette opération impliquait 270 points qui serviront de base (datum) au système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ).

D'autre part, une documentation importante a été préparées sous forme de recueils et de toiles et peut être distribuée rapidement sur demande; environ 300 demandes de documentation (principalement) ou de renseignements ont été satisfaites par la section de la diffusion de l'information et par les arpenteurs-géomètres de la division.

Du côté de la recherche, de l'informatique et du développement des méthodes on a effectué les travaux suivants: préparation et publication (déc. 1972) de l'ouvrage: «Suggestions concernant la précision des observations pour les polygonales régulières»; études, et supervision du texte préliminaire de l'ouvrage: «Programme TOGAS, Traitement des observations géodésiques et analyse statistique, Manuel d'utilisation»; étude et préparation d'un rapport sur le nivellement géométrique; élaboration de dossiers sur l'arpentage électronique et les mesures héliportées.

Les arpenteurs-géomètres de la division ont agi comme conseillers techniques à l'occasion et supervisé les travaux contractuels.

Les tableaux qui suivent indiquent, par district électoral, le nombre de points de divers ordres reconnus, matérialisés et déterminés au cours du dernier exercice financier.

Équipement géodésique en 1972/1973

District électoral	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er ordre	2ième ordre	3ième ordre	1er ordre	2ième ordre	3ième ordre	1er ordre	2ième ordre	3ième ordre
Arthabaska	Arthabaska	5	—	—	5	—	—	5	—	—
Chauveau	Québec (région métropolitaine)	—	12	195	—	12	195	—	12	195
D'Arcy McGee	Île-de-Montreal (ptie S.O.)	—	—	—	—	—	—	—	—	26
Drummond	Kingsey Falls	—	34	108	—	—	—	—	—	—
Gatineau	Communauté régionale de l'Outaouais (C.R.O.)	—	71	104	—	69	102	—	69	48
Hull	Hull, Pointe Gatineau (C.R.O.)	—	7	57	—	7	57	—	7	57
Jean-Talon	Québec (région métropolitaine)	—	—	1	—	—	1	—	—	1
Lavolette	Grand'Mère	1	—	—	1	—	—	1	—	—
Lévis	Québec (région métropolitaine)	—	—	29	—	—	29	—	—	29
Limoulu	Québec (région métropolitaine)	—	—	3	—	—	3	—	—	3
Lotbinière	Villeroy	2	—	—	2	—	—	2	—	—
Louis-Hébert	Québec (région métropolitaine)	—	4	129	—	4	129	—	4	129

Équipement géodésique en 1972/1973

Nombre de points

District électoral	Lieu	Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er ordre	2ième ordre	3ième ordre	1er ordre	2ième ordre	3ième ordre	1er ordre	2ième ordre	3ième ordre
Marguerite										
Bourgeois	Île-de-Montréal (ptie S.O.)	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Mégantic	Thetford Mines, Black Lake	3	3	—	6	60	—	6	69	—
Montmorency	Québec (région métropolitaine)	—	7	142	—	7	145	—	7	145
Nicolet	Manseau	—	1	—	—	1	—	—	1	—
Outremont	Île-de-Montréal (ptie S.O.)	—	—	—	—	—	—	—	9	21
Papineau	Communauté régionale de									
	L'Outaouais	—	61	45	—	61	45	—	61	45
Portneuf	Québec (région métropolitaine)	—	11	65	—	11	65	—	11	65
Robert Baldwin	Île-de-Montréal (ptie S.O.)	—	—	—	—	—	—	—	—	82
Saint-Laurent	Île-de-Montréal (ptie S.O.)	—	—	—	—	—	—	—	1	6
Saint-Sauveur	Québec (région métropolitaine)	—	—	59	—	—	59	—	—	59
Stanstead	Magog	—	—	—	—	—	—	—	—	61
Total		11	211	937	14	232	830	14	251	977

Cadastré

Le ministre des Terres et Forêts est responsable de la confection, de la rénovation, de la conservation et de la tenue à jour du cadastre, lequel a pour fonction de représenter graphiquement et numériquement le morcellement du territoire principalement pour les fins de l'enregistrement. Ces responsabilités du ministre des Terres et Forêts sont assumées par le service du Cadastre.

Structures :

L'organigramme de ce service comprend, en plus des groupes du secrétariat et des archives, quatre divisions appelées: des ajoutés, des amendements, de la rénovation et de la compilation. Pour rendre un meilleur service au public, un bureau du cadastre est maintenu, en outre, à Montréal. Ce bureau est situé dans l'édifice « Place de la Justice » au 1, rue Notre-Dame est, Montréal 127.

Secrétariat :

Le secrétariat est chargé de recevoir les requêtes transmises au ministre des Terres et Forêts par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée ou autres. Ces requêtes ont pour objet le dépôt officiel de subdivisions, redivisions ou ajoutés, ou encore, l'amendement des documents en dépôt aux archives du ministère pour les rendre conformes à une nouvelle affectation du sol, aux titres ou à l'occupation.

Chacune de ces requêtes est entrée dans les registres administratifs, qui sont classés par ordre numérique, nominal et cadastral. Ces registres permettent d'identifier chaque requête en fonction d'un numéro de dossier, de l'arpenteur-géomètre requérant et du cadastre affecté.

Une fois que le dépôt ou l'amendement a été effectué, un avis est adressé à l'arpenteur-géomètre requérant, au registraire de la division en cause et au secrétaire-trésorier ou greffier de la municipalité concernée. Des copies authentifiées des documents déposés ou amendés sont également transmises aux deux dernières personnes mentionnées.

Dans le cas d'annulation de lot ou toute autre opération cadastrale nécessitant une publication dans la *Gazette Officielle du Québec*, l'éditeur officiel du Québec est avisé en conséquence.

Au cours de l'exercice financier 1972/73, 11,271 dossiers ont été ouverts pour l'ajouté de 76,877 lots et l'amendement de 15,610 lots. Le graphique I permet de comparer ces données avec celles des années précédentes.

Archives:

Chaque parcelle de territoire inscrite au cadastre est illustrée graphiquement sur un plan et décrite numériquement dans le livre de renvoi. Les plans et livres de renvoi constituent les documents officiels du cadastre et ils sont de ce fait consultés par de nombreux utilisateurs. C'est le rôle du groupe des archives de fournir et l'information demandée et des copies des documents, s'il y a lieu.

Afin de faciliter la manutention des documents en question, les employés affectés aux archives doivent aussi procéder à leur indexation et à leur classification.

Au cours de cet exercice financier, 40,000 copies de plans et livres de renvoi ont été fournies, sur demande, aux différents utilisateurs.

Une section du groupe des archives est chargée de microfilmer les dossiers administratifs du service. Au cours du présent exercice, le personnel de cette section a microfilmé 1,500 dossiers, monté et numéroté 65,000 plaquettes et indexé 35,000 folios de livres de renvoi.

Division des ajoutés:

Les fonctionnaires de cette division sont chargés d'étudier les projets de subdivision, affectant soit des terrains, ou encore, des immeubles détenus en copropriété, soumis par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée. Cette étude a pour but de vérifier que les projets soumis sont conformes à la loi du cadastre, et aux règlements et normes du Service du cadastre.

Lorsque les projets sont trouvés conformes, ils sont acceptés officiellement par le fonctionnaire autorisé à le faire au lieu et place du ministre des Terres et Forêts.

Les projets de subdivision soumis cette année ont nécessité l'étude de 76,877 nouveaux lots déposés officiellement (cf. graphique I), incluant 318 lots affectant des immeubles détenus en copropriété.

Division des amendements:

Les fonctionnaires de cette division sont chargés d'étudier et de donner suite aux requêtes qui ont pour objet la correction, l'annulation ou la redivision de lots désignés et décrits au cadastre.

Étant donné que le ministre des Terres et Forêts a le devoir de protéger les droits des tiers selon les dispositions des articles 2166 et suivants du Code civil, ces opérations ont une incidence légale importante.

Les amendements deviennent officiels par l'apposition de certificats contre la description cadastrale des lots ainsi affectés. Ces certificats sont signés par le fonctionnaire responsable de la division aux lieu et place du ministre des Terres et Forêts.

Le nombre de requêtes reçues au cours du présent exercice a nécessité l'amendement de 15,610 lots (corrigés et annulés). Cf. graphique I.

Division de la rénovation:

Le personnel de cette division est chargé de l'application des lois suivantes:

- a) Chapitre 321, S.R.Q. 1964 (Lois des titres de propriété dans certains districts électoraux);
- b) Chapitre 320, S.R.Q. 1964 (Loi du cadastre);
- c) Chapitre 104 des lois de 1930-1931 du Québec.

Les travaux de cette nature sont généralement confiés à des arpenteurs-géomètres de la pratique privée. Des instructions sont émises à ces derniers en vue de fixer les modalités d'exécution de ces travaux sur les plans contractuel et technique.

Le personnel de cette division doit donc surveiller chacune des étapes de la réalisation des travaux, présider à l'examen en séances publiques par les intéressés, constater l'assentiment de ces derniers et déposer officiellement les documents qui résultent de ces opérations.

La révision cadastrale est faite en vertu du chapitre 321 et consiste à refaire le cadastre dans un territoire donné en tenant compte des titres et de l'occupation concernant chaque propriété. Par la suite, un certificat de propriété est émis par le ministre des Terres et Forêts aux propriétaires concernés en vue de leur permettre d'établir leur droit de propriété. Le ministère défraye en totalité le coût de tels travaux.

Au cours du présent exercice financier, le cadastre a été confectionné ou révisé, en tout ou en partie, dans les territoires suivants:

<i>Territoires</i>	<i>Districts électoraux</i>
Municipalité de Paspébiac	Bonaventure
Municipalité de Maria	Bonaventure
Municipalité de la ville de Percé	Gaspé-Sud
Municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus	Saguenay

Municipalité de Baie-Trinité	Saguenay
Municipalité de Saint-Juste-du-Lac	Témiscouata
Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	Lévis

La mise à jour cadastrale consiste à décrire et à désigner distinctement au cadastre les parcelles de lots résultant d'un morcellement qui a été fait sans qu'une subdivision officielle ait été déposée suivant les dispositions de l'article 2175 du Code civil.

Ces travaux sont exécutés entièrement aux frais de la municipalité qui les entreprend. Cependant, une coutume veut que le ministre des Terres et Forêts consente des subventions pour aider à en défrayer le coût. Le montant de ces subventions est fonction du nombre de lots ainsi cadastrés au taux unitaire de \$10. du lot.

Au cours du présent exercice financier, de tels engagements ont été pris envers les corporations municipales suivantes:

<i>Corporations municipales</i>	<i>District électoraux</i>
Cité du Cap-de-la-Madeleine	Champlain
Cité de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
Ville de Robertsonville	Mégantic
Ville de Trois-Rivières	Trois-Rivières
Ville de Bécancour	Nicolet
Ville de La Tuque	Lavolette
Ville de Grand'Mère	Lavolette
Ville de Lorrainville	Témiscamingue
Village de Roxton Falls	Shefford
Mont-Tremblant	Terrebonne
Petite-Vallée	Gaspé-Nord
Petite-Matane	Matane
Tenue à jour des cadastres révisés aux Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine

Division de la compilation:

Le personnel de cette division a pour mandat de compiler sur une base cartographique, les informations cadastrales consignées dans les documents déposés aux archives du ministère. Le but de cette compilation est de produire des cartes cadastrales à date qui seront tenues à jour systématiquement dans une forme moderne pour faciliter la consultation des archives cadastrales.

Parallèlement à la compilation des plans de cadastre, cette division a également entrepris une étude qui a pour but de moderniser le livre de renvoi.

Ce projet consiste à élaborer une procédure qui permettrait de faire appel à la mécanographie pour emmagasiner les informations pertinentes pour chaque lot en fonction de sa description originale et des amendements qui ont pu y être apportés depuis.

Ces opérations sont effectuées en vertu des articles 2176 et 2176c du Code civil et font partie d'un programme de rénovation globale du cadastre du Québec.

Au cours de l'année, le personnel de cette division a compilé :

- 125 feuilles au 1 000°,
- 77 feuilles au 15 840°,
- 54 feuilles au 20 000°,
- 3 feuilles au 2 500°,
- 5 feuilles à diverses échelles.

Le graphique II ci-annexé montre cette production par rapport à la production des années précédentes.

Bureau de Montréal :

Le bureau du Cadastre de Montréal est chargé de faire l'étude des projets d'ajoutés et des requêtes d'amendement présentées par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée qui oeuvrent dans la région métropolitaine de Montréal.

Le maintien de ce bureau est rendu nécessaire par la grande activité économique de cette région. Il est situé dans le même édifice et est voisin du bureau d'enregistrement de Montréal ce qui facilite l'examen des documents cadastraux et la consultation avec les fonctionnaires responsables.

Au cours du présent exercice financier, 3,881 projets et requêtes ont amené le dépôt de 32,623 lots et l'amendement de 7,051 lots par l'entremise de ce bureau.

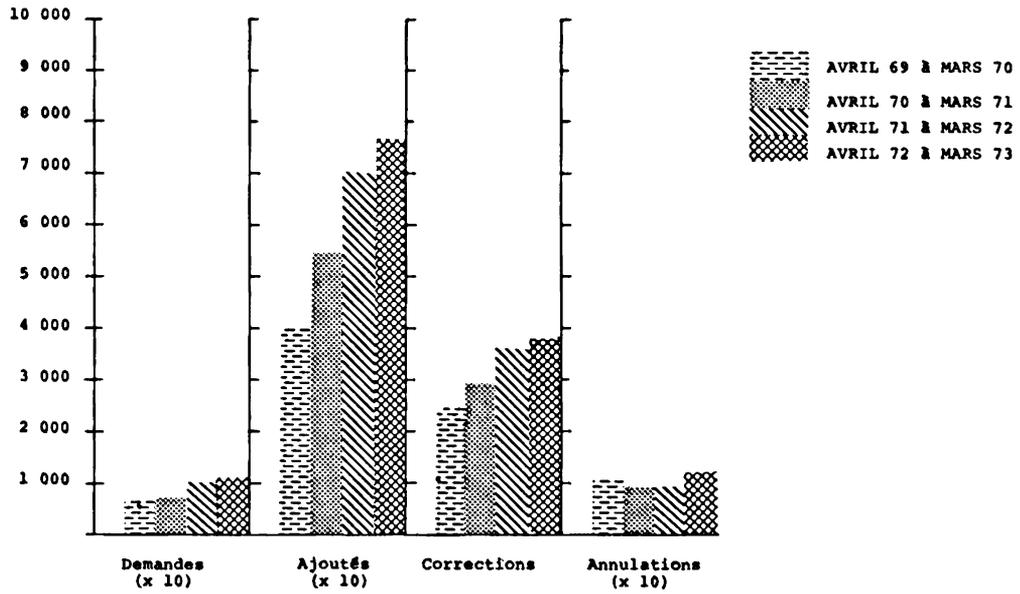
Initiatives :

Dans le but d'améliorer son efficacité, le service a publié durant l'année une instruction pour normaliser les opérations de rénovation cadastrale. Un répertoire visant à uniformiser l'appellation des entités cadastrales québécoises a été également édité. Cette dernière publication est disponible chez l'Éditeur Officiel du Québec.

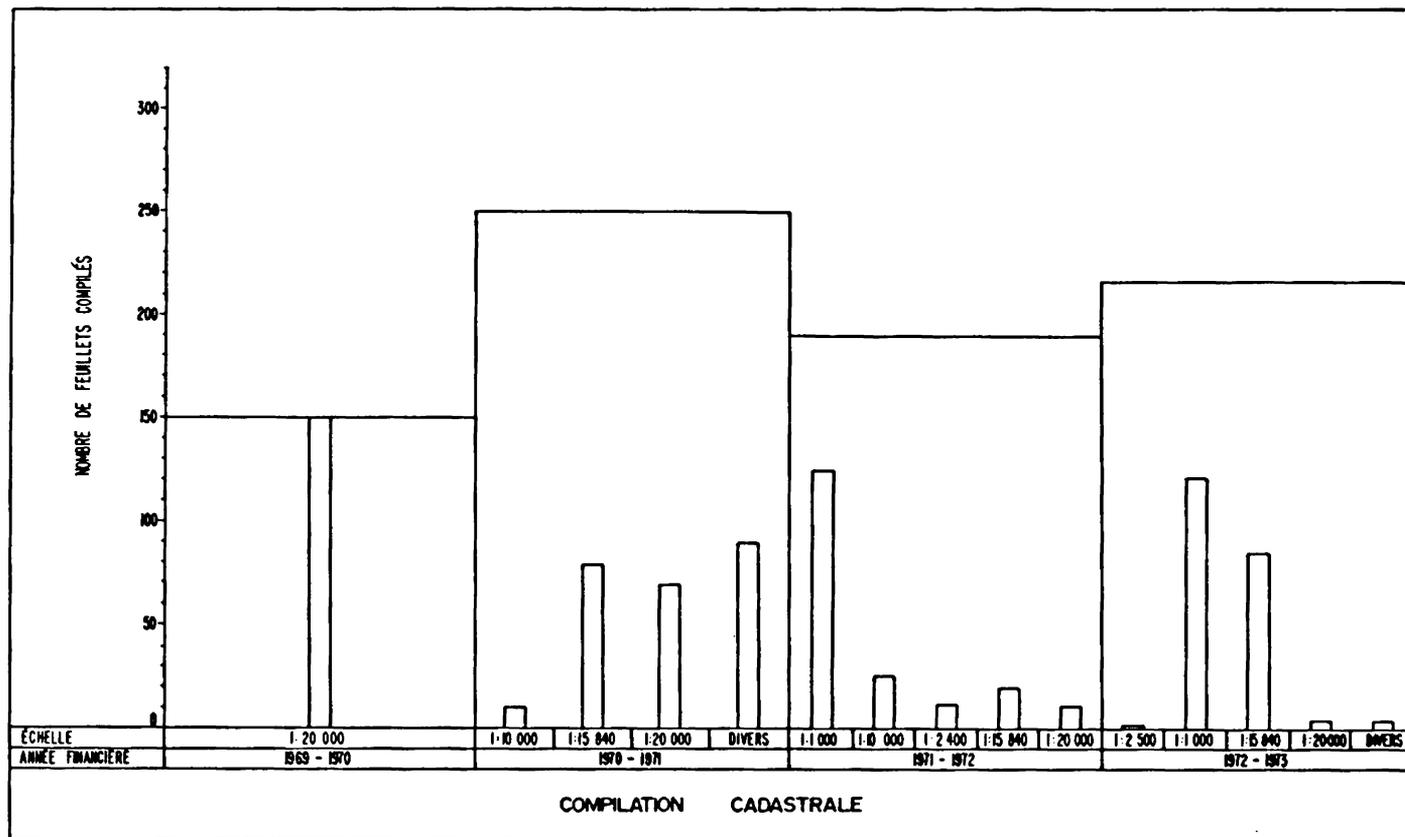
Le Service du cadastre a aussi participé au cours de l'année à un programme de rénovation du cadastre de la région aéroportuaire dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur la zone spéciale du nouvel aéroport international de Montréal. Ce programme avait des incidences sur les activités de presque toutes les unités administratives de la direction générale du Domaine territorial.

Un atlas des divisions d'enregistrement est en préparation et cet ouvrage sera probablement disponible au cours de l'année financière 1973/74. L'Éditeur officiel du Québec sera chargé de sa diffusion. Ce travail a été entrepris à cause des rapports quotidiens et continus qui existent entre le cadastre et l'enregistrement. L'un étant la base de l'autre, il est nécessaire, lors d'une opération cadastrale, de connaître à quelle division d'enregistrement appartient le ou les lots qui font l'objet d'une telle opération.

CONTROLE DES AJOUTÉS ET AMENDEMENTS CADASTRAUX



GRAPHIQUE 1



Photogrammétrie et cartographie

Le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie est responsable de la confection, de la publication et de la distribution de toutes les cartes géographiques qui représentent le territoire du Québec et qui sont nécessaires aux différents secteurs de l'administration provinciale.

Cette responsabilité s'étend à tous les travaux de photographie aérienne, de photogrammétrie, de cartographie et d'impressions nécessaires à la publication des cartes préparées selon un programme établi après consultation avec les autres ministères et organismes du gouvernement.

Le service, en collaboration avec les services de l'Arpentage, de la Géodésie et du Cadastre, a aussi son propre programme cartographique fondamental, conçu de façon à satisfaire les besoins les plus pressants du Québec (cartographie intégrée).

La presque totalité de ces travaux est exécutée par l'entreprise privée, à la demande du service, qui est responsable des modalités techniques et de l'administration de ces opérations. Au cours de l'année 1972-73, les projets réalisés par contrat à ces fins ont atteint une valeur de \$1,837,000.

Le service compte un personnel de 39 employés parmi lequel se trouvent des arpenteurs-géomètres, des photogrammètres, des cartographes et des techniciens spécialisés en photographie aérienne, en photogrammétrie et en cartographie.

Photographie aérienne

En vue de la production de cartes au 20 000^e, le service a fait la couverture au 40 000^e de 3 800 mi² de territoire dans la région de Péribonca-Caniapiscau, de 2 675 mi² dans la région de Parent, et de 1 826 mi² entre Chibougamau et Baie-Comeau.

Une photographie au super grand-angulaire a été prise à l'échelle de 40 000^e le long de la route 15, entre Beaupré et Bersimis pour la mise à jour de la carte au 20 000^e.

Pour la fabrication d'orthophotocartes au 10 000^e, 3 000 mi² de la région de l'Île de Montréal et du sud de Montréal ont été survolés à l'échelle de 25 000^e.

La photographie aérienne à l'échelle du 15 000^e pour fins d'inventaire des richesses naturelles a été exécutée sur 37 400 mi² dans les régions du Haut-Saint-Marice, de l'Abitibi, de Manicouagan et du Saguenay. Nous avons aussi couvert la région métropolitaine de Québec avec de la photographie en couleurs au 15 000^e.

La fabrication de cartes au 2 500^e a nécessité la prise de photos au 10 000^e des dix-neuf (19) municipalités suivantes: Brownsburg, Saint-André, Saint-Hermas, Sainte-Sophie-de-Lacorne, Bruchési, Saint-Augustin, Sainte-Rose, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Pointe-Calumet, Sainte-Monique, Saint-Janvier, Blainville, Sainte-Thérèse, Bois-des-Filions, Terrebonne, Saint-Colomban, Saint-Canut et Saint-Jérôme.

Enfin, aussi pour des fins cartographiques, la photographie aux échelles de 10 000^e et 4 000^e a été exécutée sur 21 postes du Nord du Québec.

Carte fondamentale au 20 000^e

La préparation de cartes fondamentales au 20 000^e pour les fins de l'inventaire des richesses naturelles et l'aménagement du territoire s'est continuée par la cartographie de 4 975 mi² de territoire dans les régions de La Malbaie, rivière Saguenay et de Forestville; cette cartographie se continuera en 1973-74.

La préparation photogrammétrique a été faite sur 5 800 mi² dans la région du Lac St-Jean, sur 6 200 mi² dans la région de la Basse Côte-Nord et sur 4 300 mi² dans la région Montmagny-Témiscouata.

De plus, le service a agrandi des lignes de configuration cadastrale sur 76 feuilles.

Cartes topographiques conventionnelles

Le service a également fait préparer les cartes topographiques suivantes:

- a) *Échelle de 20 000^e, contours de 5 mètres*
2 789 mi² dans le bassin supérieur de la rivière Caniapiscau.
- b) *Échelle de 20 000^e, contours de 10 mètres*
65 mi² dans la station forestière de Lotbinière.
- c) *Échelle de 10 000^e, contours de 5 mètres*
67 mi² dans les stations forestières de Parke, Ouimet et New Richmond.
- d) *Échelle de 10 000^e, contours de 2.5 mètres*
120 mi² dans la région de Trois-Rivières.

- e) *Échelle de 2 500°*, contours de 2 mètres
Près de 90 000 acres couvrant les 19 municipalités suivantes: Brownsburg, Saint-André, Saint-Hermas, Sainte-Sophie-de-Lacorne, Bruchésie, Saint-Augustin, Sainte-Rose, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Pointe-Calumet, Sainte-Monique, Saint-Janvier, Blainville, Sainte-Thérèse, Bois-des-Filions, Terrebonne, Saint-Colomban, Saint-Canut, et Saint-Jérôme.
- f) *Échelle de 1 000°*, contours de 1 mètre
8 000 acres, soit l'île Bizard en 50 feuilles.

Cartes orthophotographiques

La technique de l'orthophotographie a été utilisée pour la préparation des documents suivants:

- a) *Échelle de 10 000°*, contours de 5 mètres
600 mi² couvrant la région sud de l'Île de Montréal.
- b) *Échelle de 2 500° planimétrique*
Le poste de Povungnituk.
- c) *Échelle de 1 000°*, contours de 1 mètre
Les 5 postes suivants: Fort-Rupert, Ivujivick, Koactak, Inoucouac et Port-Nouveau-Québec.
- d) *Échelle de 1 000° planimétrique*
12 000 acres de la partie ouest de l'Île de Montréal.

Ces différentes cartes serviront particulièrement pour des études d'équipement en milieux urbains, pour l'aménagement du territoire ainsi que pour la compilation et la révision du cadastre.

Le service a publié deux cahiers de signes conventionnels et de spécifications cartographiques pour nos cartes à moyenne (20 000°) et grandes (10 000°) échelles, travail considérable d'un total de plus de 225 pages.

Cartographie

Le service a préparé pour publication et fait lithographier les cartes suivantes:

- | | |
|---------|--------------------------------|
| No 1042 | Montréal (31 H) 200 00° |
| No 1043 | Îles de la Madeleine 50 000° |
| No 1045 | Sherbrooke (21 E) 200 000° |
| No 1048 | Trois-Rivières (31 I) 200 000° |

Hors série Album des districts électoraux; 33 cartes lithographiées en quatre couleurs, échelles diverses, format 12" x 16"

Les cartes suivantes sont actuellement en préparation :

No 1052	Québec (21 L) 200 000 °
No 1060	Gaspé (22 A) 200 000 °
No 1061	Grande Vallée (22 H) 200 000 °
No 1062	Carte phytodynamique de la région de Rivière-du-Loup 50 000 °
No 1064	La Malbaie (21 M) 200 000 °
No 1065	Rivière-du-Loup (21 N) 200 000 °
No 1067	Baie-Comeau (22 F) 200 000 °
No 1068	Port-Cartier (22 G) 200 000 °
No 1069	Sept-Îles (22 J) 200 000 °
No 1070	Québec (Sud) carte électorale 1 250 000 °

Photocartothèque

La photocartothèque est responsable de la conservation et de la diffusion des photographies aériennes et des documents cartographiques préparés par le service. On y a distribué l'information suivante, tant aux organismes du gouvernement qu'au public en général, au cours des deux dernières années :

	1971-72	1972-73
Photographies aériennes	267,800	245,000
Copies de plans venant de l'extérieur	108,300	112,000
Cartes fédérales	89,300	170,000
Cartes photogrammétriques	34,400	40,000
Cartes de cadastre	34,400	30,000
Cartes index	17,800	15,000
Cartes lithographiées	15,600	12,000
Plans d'arpentage	7,300	9,000
Agrandissements, diapositives	5,700	9,000
Répertoires, normes, etc.	2,700	2,000

Laboratoire de Photographie

Le laboratoire de photographie a permis l'impression et la reproduction d'un certain nombre de documents commandés par les utilisateurs ou nécessaires à l'administration et à la réalisation de plusieurs des travaux exécutés par les différents services de la Direction générale du domaine territorial.

Terres

Le service des terres est responsable de la concession, à même les terres publiques du Québec, par permis d'occupation, bail, vente, échange ou gratuité, des emplacements requis, soit par le public pour fins domiciliaires, industrielles, touristiques, de villégiatures et autres, soit par le clergé, les municipalités scolaires ou civiles, les organismes gouvernementaux pour les fins qui sont de leur ressort respectif. Il voit à déterminer la valeur des terrains, à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que certaines redevances seigneuriales encore payables au gouvernement comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon.

L'administration des baux en vigueur, l'étude des occupations sans titre des terres publiques, la confection et la tenue à jour du terrier du Québec et toutes les questions relatives à la tenure de chacune des parcelles constituant le domaine territorial relèvent de la compétence du service des Terres.

Baux

La concession définitive d'un terrain de la Couronne est généralement précédée d'un bail émis pour une durée maximale de dix (10) ans, mais renouvelable. Le bail comporte certaines conditions que le locataire devra remplir avant d'obtenir un titre définitif par lettres patentes.

La répartition des 1,278 baux émis en 1972/73 est montrée au tableau I en fonction du lieu de résidence des preneurs. Il y avait au 1er avril 1973, 10,919 baux en vigueur.

La distribution des 1278 baux émis durant l'exercice financier 1972/73, en fonction de l'utilisation des terrains et des districts administratifs où ils sont situés, est indiquée au tableau II. Le tableau III nous montre la répartition par classes de superficie de ces mêmes baux de villégiature personnelle et familiale pour chacun des districts. Ce tableau fait également la distinction entre les terrains arpentés et ceux qui sont loués sur croquis ou sans arpentage.

Le tableau IV présenté sous forme d'histogramme nous présente la répartition, par classes de superficie, des 1278 terrains loués par la Couronne durant le dernier exercice.

Certificats de vente

La formule du certificat de vente conditionnelle dans l'allocation des terres est principalement utilisée pour la vente des lots de village ou de ville. Le concessionnaire doit alors construire un édifice de valeur déterminée, dans un délai relativement court: trois mois, six mois ou un an, selon les circonstances. Dans cette catégorie de concession, 237 certificats ont été émis.

Par ailleurs, la demande de lettres patentes adressées par le bailleur d'un lot de villégiature qui a satisfait aux conditions d'établissement entraîne également la préparation d'un certificat de vente conditionnelle avant l'émission des lettres patentes. Les 562 certificats de vente qui ont été préparés et suivis immédiatement des lettres patentes s'ajoutent aux premiers pour former un total de 799 pour l'année.

Lettres patentes

À moins qu'il n'en soit prévu autrement, le locataire d'un terrain de la Couronne peut, après une période minimum de deux (2) ans, en autant qu'il a satisfait aux conditions de son bail, acheter le terrain loué et obtenir les lettres patentes du lot arpenté qu'il occupe; de même, le détenteur d'un certificat de vente conditionnelle, qui a satisfait aux obligations imposées, a droit aux lettres patentes du terrain qui lui a été vendu.

Pour prévenir et éviter la spéculation sur les terres de l'État, les lettres patentes contiennent parfois des clauses restrictives temporaires ou perpétuelles.

La distribution des 760 lettres patentes émises en 1972/73 est montrée au tableau V en fonction du lieu de résidence des preneurs. Le tableau VI indique la répartition de ces mêmes lettres patentes émises et enregistrées au terrier dans les différents districts du ministère.

Rétrocession et acquisitions

Au cours du dernier exercice, 794 lots, représentant une superficie de 67,775 acres (105.90 mi²) ont été rétrocédés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à la juridiction du ministère des Terres et Forêts.

Activités relatives aux titres des concessions forestières

Au cours de l'année, 623 mi² de territoire ont été soustraits des titres (permis de coupe) que détenaient certains concessionnaires forestiers; voir tableau VII.

Par ailleurs, les transferts de concessions forestières ont rapporté \$1,732,360.00 au titre de rente foncière. À la fin de l'année fiscale, 86,489 mi² de territoire étaient encore sous tenure de concession forestière; voir tableau IX.

Nouveau programme

Retranscription du terrier

Le terrier a atteint un tel degré de vétusté qu'il est urgent de veiller à sa retranscription le plus rapidement possible, pour ne pas perdre à jamais les renseignements précieux qu'il contient.

À cet effet, le service des terres a constitué une équipe de huit (8) fonctionnaires qui, depuis le mois de novembre 1972, se sont mis à la tâche de retranscrire les quelque 100 volumes du terrier.

Cette opération ne pouvant être complétée en une année, devra s'échelonner sur une période minimum de cinq (5) années, avec la collaboration d'un personnel compétent attiré uniquement à ce travail minutieux.

Ce programme prioritaire du ministère aura également pour objectif à long terme de conserver les renseignements en vue de la création d'une banque d'informations (mécanisation).

I — Distribution des baux selon le lieu de résidence des preneurs

Année 1972/73

Provenance	Nombre de baux	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)
Québec	1,139	89.12	5,412.20	98.174
Ontario	114	8.92	83.76	1.520
États-Unis	24	1.88	16.54	0.300
Nouveau-Brunswick	1	0.08	0.34	0.006
Total	1,278	100.00	5,512.84	100.000

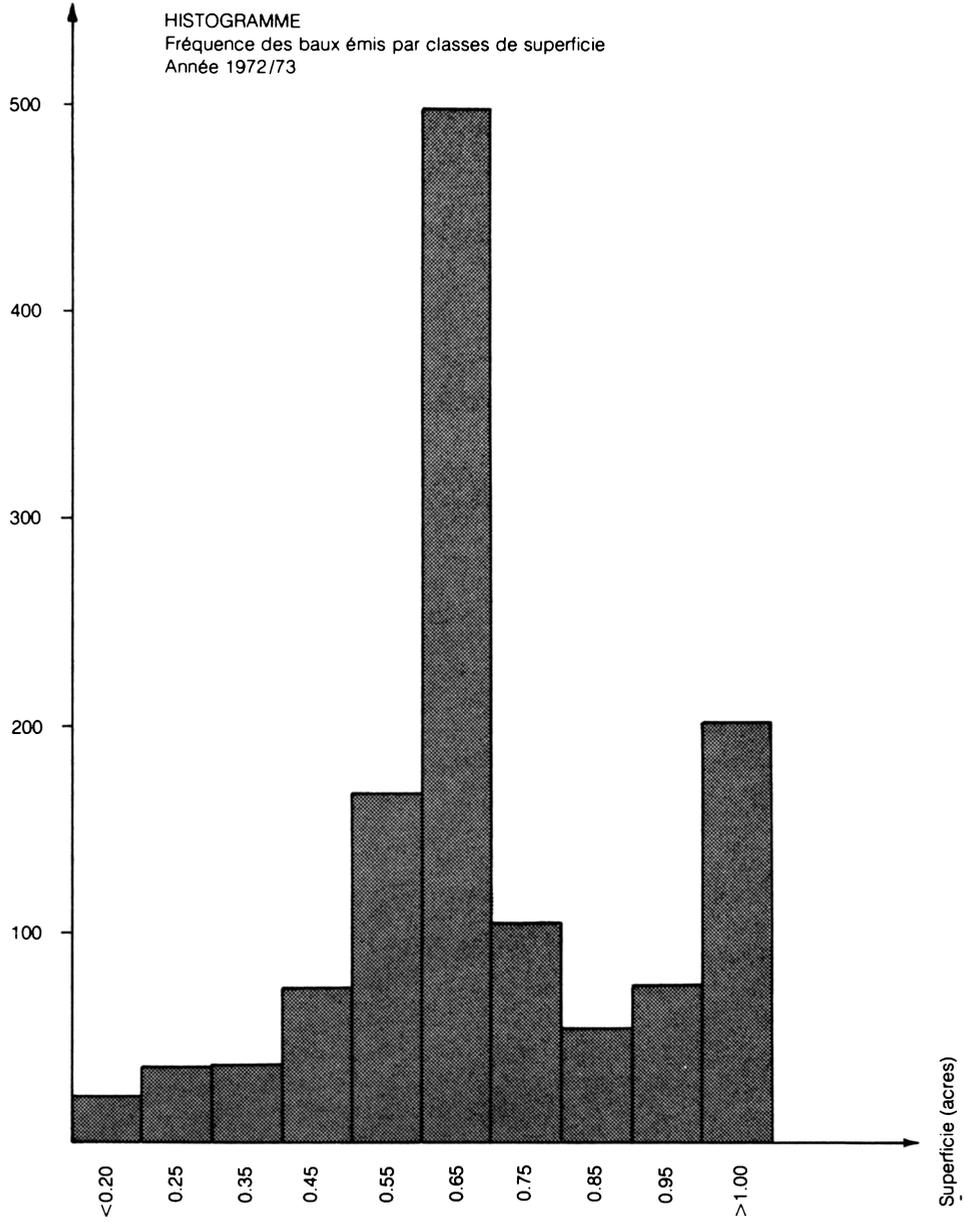
DISTRIBUTION DES SAUC PAR CLASSES DE SURFACITE
ANNEE 1972/1973

A.S. - ARSHEWY
R.A. - ROR ARSHEWY

DISTRIBUTIONS CLASSES (ARRES)	0,00 - 0,09		0,10 - 0,19		0,20 - 0,29		0,30 - 0,39		0,40 - 0,49		0,50 - 0,59		0,60 - 0,69		0,70 - 0,79		0,80 - 0,89		0,90 - 0,99		TOTAL					
	A.	R.A.	A.	R.A.																						
ANNO																										
BOITE			2	1	2	4			2	1	14	4	79	7	6					1	5	16	24	40	157	
BOLL.																										
BOLL.			1	1	1	1		9	1	28	1	51	20	25						15	1	1	15	2	125	29
BRANDITIGAL																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										
CHOCOLINT																										

IV

HISTOGRAMME
Fréquence des baux émis par classes de superficie
Année 1972/73



V — Distribution des lettres patentes selon le lieu de résidence des preneurs

Année 1972/73

Provenance	Nombre de lettres patentes	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)
Québec	714	93.95	3,232.95	92.62
Ontario	42	5.53	254.23	7.28
États-Unis	3	0.39	3.08	0.09
Jamaïque	1	0.13	0.20	0.01
Total	760	100.00	3,490.46	100.00

VI — Distribution des lettres patentes

Année 1972/73

Districts	Nombre	Pourcentage	Superficie (acres)	Pourcentage	Superficie moyenne (acres)
Amos	14	1.85	29.44	0.85	2.10
Rouyn	23	3.03	21.79	0.63	0.95
Hull	85	11.18	849.16	24.33	9.99
Montréal	289	38.02	881.92	25.27	3.05
Shawinigan	11	1.45	18.00	0.52	1.63
Chicoutimi	52	6.85	30.80	0.88	0.59
Québec	31	4.08	225.96	6.47	0.73
Rivière du Loup	3	0.39	10.26	0.29	3.42
Rimouski	10	1.32	39.94	1.14	3.99
Hauterive	38	5.00	19.16	0.55	0.50
Chibougamau	3	0.39	129.85	3.72	43.28
Sept-Îles	138	18.16	1,038.42	29.75	7.52
New-Carlisle	2	0.26	4.43	0.12	2.21
Val d'Or	49	6.45	74.16	2.12	1.51
La Sarre	9	1.18	25.54	0.73	2.83
Gaspé					
Roberval	3	0.39	91.63	2.63	30.54
Total	760	100.00	3,490.46	100.00	4.59

**VII — Liste des concessions forestières rétrocédées
durant l'exercice 1972/73**

Zones d'aménagement	Superficie (mi²)	Concessionnaires
Rivière Pentecôte	505	La Compagnie Internationale de Papier du Canada
Canton de Delbreuil	77	Fox Lake Timber Company Limited
Canton de Vauquelin	6	Raoul Bisson
Canton de Gravier	35	Lacroix Lumber Limitée
	Total:	
	623	

**VIII — Liste des transferts de concessions forestières effectués
durant l'exercice 1972/73**

Anciens Concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (mi²)	Nouveaux concessionnaires
St. Régis Paper Company (canada) Limited	Rivière Godbout (F) Rivière Godbout (G) Rivière Godbout	107	Québec North Shore Paper Company
Alphonse Pineau, jr.	Canton de Neigette	1	Succession Alphonse Pineau, jr.
Postras et Frères Inc.	Canton de Delbreuil	37	Fox Lake Timber Company Limited
Paul et Normand Charbonneau	Canton de Peterborough	2	Simon Lussier
La Compagnie Eagle Lumber Limitée	Canton d'Olier	24	Bellerive-Veneer & Plywood Ltd.
Léopold Lamoureux	Canton de Doncaster	2	Pentagone Holdings (1968) Inc.
Fortin Lumber Inc.	Canton de Chaste	52	Les Matériaux Blanchet Inc.
		Total:	
		225	

**IX — LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS
AU 1er AVRIL 1973**



Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited C.P. 1487, Québec 2, Qué.	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169 (3,364 (3,533
004	Arnold Farms Limited Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited a/s St. Anne Power Company Beaupré, (Montmorency).	Riv. du Gouffre	59		59
017	Barnet & Company Limited, A. Parc de la Vérendrye, Québec.	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
019	Bellerive Veer & Plywood Ltd. 701, rue Iberville, Mont Laurier, P.Q.	Canton d'Olier	24		24
020	Belly Épiphane St-Siméon, (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
021	Bisson Raoul Senneterre, (Abitibi-Est).	Canton de Faillon	6		6
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 2651, Ste-Cunégonde, Montréal 105.	Canton de Desglis	47		47

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
024	Byrne Frank, Succession 1025 Mont St-Denis, Sillery.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company 395 ouest, boul. Maisonneuve Montréal 111.	Canton de Risborough		12.5	12.5
054	Cellard Mme Vve Eugène Pointe-à-la-Garde, (Bonaventure).	Canton de Gravier	25		25
056	Chantiers Conjointes Enr. a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée St-Bruno, (lac St-Jean).	Lac Kénogami	26		26
065	Collins Christopher Hall Otter Lake (Pontiac).	Canton de Leslie	6		6
062	Commonwealth Plywood Company Limited Ste-Thérèse de Blainville (Terrebonne)	Cantons de Cognac, de Mortagne et de Sébille	50		50
064	Cie de Contre-Plaqués du Canada (Québec) Ltée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix).	Riv. Chicoutimi et Malbaie	393	((
		Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency	31	((
		Riv. Malbaie (rég.)	417	((
		Riv. Malbaie (Spéc.)	(136.1	(
		Riv. St-Jean	280	((
164	Compagnie Gaspésia Limitée, La 65, rue Ste-Anne Québec 4.	Riv. Grande Rivière et Pabos	640		640
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada Édifce Sun Life Montréal 110	Rivière Gatineau	7,198		(
		Canton de Huard (E)		11.7	(
		Rivière Opawica	1,545		(
		Rivière Opawica (F)		115	(
		Rivière des Otaouais	5,119		(
		Rivière Rouge	980		(
		Rivière St-Maurice Inf.	2,640		(
Rivière St-Maurice Sup.	3,270		(20,878.7	
069	Compagnie Price Limitée, La 65, rue Ste-Anne Québec 4.	Riv. Betsiamites et Shipshaw	2,211		(
		Lac Kénogami sup.	1,266		(
		Riv. Mitis et Rimouski	617		(
		Rivière Péribonca	4,042		(
		Riv. Betsiamites	347		(
Rivière Shipshaw (spéc.)		28.1	(8,511.1	

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
071	Consolidated-Bathurst Limitée C.P. 69 800, boul. Dorchester Ouest Montréal 101.	Riv. Assomption et Mastigouche	611	(
		Riv. Batiscan et Ste-Anne	793	(
		Cantons de Bazin et de Monet	234	(
		Rivière Escoumains	379	23	(
		Rivière Manouan	1,574	(
		Rivière à Mars et Ha! Ha!	226	(
		Rivière Mattawin inf.	644	(
		Rivière Mattawin sup.	1,250	(
		Rivière Métabetchouan	927	(
		Rivière Normandin	1,040	(
		Rivière des Outaouais inf.	815	(
		Rivière des Outaouais sup.	429	(
		Rivière Péribonca	1,468	(
		Rivière Portneuf	682	(
Rivière Trenche et Saumon	1,363	(
Rivière Vermillon	1,298	(13,756		
074	Cossette In. J.J. Champneuf (Abitibi-Est)	Canton de Hurault	50		50
072	Coumoyer & Fils Limitée, H. St-Roch de Mékinac (Laviolette).	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited 29 Muir Park Senneville, Qué.	Canton de Morin	2		2

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinares	Spéciales	Total
102	D'Auteuil Lumber Company Limited, The 56, rue St-Pierre Québec 2.	Lac Témiscouata	50	89	139
103	Dent Lumber Limited Parc de la Vérendrye, Québec	Rivière des Outaouais	253		253
104	Didier Ferdinand Causapscal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28		28
105	Dionne Paul C.P. 115 Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Malartic	1		1
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enr. C.P. 320, Rimouski.	Lac Matapédia	5		5
109	Domtar Limited Maison Domtar 395 Ouest, boul. Maisonneuve Montréal 111.	Rivière Jacques-Cartier Quévillon No 1 Rivière Chaudière	710 7,000 75	(((7,785
111	Dufresne Jos. A. C.P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Pascalis	16		16
132	Eddy Company, The E.B. Hull (Hull).	Rivière Coulonge Rivière Dumoine Rivière Gatineau sup.	1,879 1,253 1,062	(((4,194

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
136	Entreprises Marois Inc. a/s Gilbert Gonthier C.P. 429 Baraute (Abitibi-Est).	Canton de Ducros	501		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 est, rue Racine Chicoutimi.	Rivière Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc. a/s Me Jacques Taschereau 747 avenue Stuart Outremont, Montréal 154.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	69		69
147	Forest Industries Limited a/s Q.N.S. & L. Railway C.P. 600 Sept-Îles (Duplessis).	Rivière Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc. P.O. Box 8, Grenville, Qué.	Riv. Coulonge et Lac Duval.	140		140
160	Gagnon A. & M. Ltée 70, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Berthelot et de Noisieux (3) Canton de Noisieux (2) Canton de Noisieux (1) Canton de Valmy et de Vasson	76	(12.7 (9.4 (11.2 (((((109.3

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66, Station B Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville	43 8	((51
162	Gagnon & Frère de Roberval Limitée C.P. 427 Roberval (Roberval)	Cantons d'Avaugour, De Cazes et Meilleur Canton de Crespieul Rivière Ouiatchouaniche Canton de Bignell	230 31 130 49	((((440
163	Garthby Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Garthby, de Ham Nord, etc....	5		5
167	Gilbert Ronaldo Courcelles, (Frontenac).	Canton d'Adstock	1		1
168	Gilles Bross & Co. Ltd. Braeside Ontario.	Rivière Coulonge Rivières Noire et Schyan	739 433	((1,172
169	Gohier Limitée, Édouard 365, boulevard Ste-Croix Cité de St-Laurent Montréal 379	Rivière Noire	75		75
171	Gonthier & Frères Inc. Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	51		51

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
192	Howard-Bienvenu Inc. La Sarre (Abitibi-Oest)	Cantons de Carqueville, de Céloron, etc . . .	152		152
001	Industries Alaries de Malartic Ltée, Les Malartic, (Abitibi-Est)	Cantons de Fournière et de Surimau	5?		50
201	Industries de Girardville Ltée, Les C.P. 252, Normandin, (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc . . .	50		50
202	Industrie de Luceville Inc. Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2	20.2
203	Industries Zodiac Ltée, Les 1304, avenue Beaumont Montréal 304.	Canton de Howard	6		6
212	Jean Sarto Morigeau (via St-François Station) (Bellechasse).	Canton de Denault	50		50
213	J.R. Lumber Company Limited Amos (Abitibi-Est).	Canton de Bernetz et de Coigny	51		51
221	Kingsberry Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6		6

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
223	Kruger Pulp and Paper Limited 1170, Beaver Hall, Sg. Montréal 111.	Rivière Opawica	250		250
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc. St-Prime, (Roberval).	Canton de Condé Canton d'Ailleboust, de Béland, etc. . .	28 (115 (143
232	Laberge & Laberge Limitée C.P. 250 St-Félicien, (Roberval).	Riv. du Cran (sup.), Vermillon et canton de Louvigny	150		150
238	Lake Megantic Pulp Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivière Chaudière sup.	85		85
240	Lamontagne Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 (12 (13
242	Larouche Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean).	Canton de Caron	5		5
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Est).	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50		50
250	Lussier Simon 129 Montée du Moulin Laval des Rapides, Laval, Qué.	Canton de Peterborough	2		2

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
261	Maclaren Company Limited, The James Buckingham (Papineau).	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1,206 1,350	((2,556
279	Manitou Forest Products Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Cantons de Beresford et de Wolfe	8		8
263	Maniwaki Lumber Company Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Lac Trente et Un Milles	38		38
265	Mason & Risch Limited a/s Georges Dansereau & Fils Ltée Grenville (Argentéuil).	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19		19
266	Matapédia Company Limited Édifice Tréco, Centre Industriel St-Romuald, (Lévis).	Rivière Etchemin	25		25
284	Matériaux Blanchet Inc., Les St-Phamphile, Co. L'Islet, Qué.	Canton de Chaste	52		52

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
269	Mégantic Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	92	(5 5	(((102
275	Murdock Limitée, John 2475, boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont Cantons de Baudin, Bongard, Vasson	12 33	((45 45
277	Murdock Lumber Inc. 2475, boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Ste-Marguerite Rivière Ouisiemska Rivière Mikoasas	240 221 277	(((738
267	McGibbon & Sons Limited, A.D. C.P. 7 Lachute, (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28
268	McGillivray Lake Lumber Limited a/s M.L. Wasmund 600, rue Elizabeth Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29		29
280	McMurray Raynald et Clovis Giguère, St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Canton de Belleau	12		12

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
296	New-Brunswick International Paper Company Édifice Sun Life Montréal 110.	Baie des Chaleurs	1,163		1,163
297	New-Brunswick International Paper Company & Lacroix Lumber Limitée a/s André Lacroix Carleton-sur-Mer, (Bonaventure).	Canton de Mann	2		2
300	Normick Inc., J. H. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin, etc. . .	102		102
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les C.P. 69 800 Ouest, boulevard Dorchester Montréal 101.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1,623		1,623
310	Pentagone Holdings (1968) Inc. 1015, rue Notre Dame Lachine, Qué.	Canton de Doncaster	2		2
312	Paradis & Fils Limitée Chambre 1463, Édifice Sun Life Montréal 110.	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
314	Pelchat Antonin et Camilien St-Romain de Winslow (Frontenac).	Canton de Winslow	1		1
315	Pineau Jr, Alphonse succession St-Anaclet, (Rimouski).	Canton de Neigette	1		1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C.P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Denain	20 50	((70
330	Québec Hardwoods Inc. 84, rue Vaudreuil Hull (Hull).	Canton de Edwards	45		45
331	Québec North Shore Paper Company 680 Ouest, rue Sherbrooke Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Pistouakanis Canton de Morency Riv. Godbout et St-Nicolas Riv. Godbout (F) Riv. Godbout (G)	6,481 299	((((((30.8 5.8 9.2 (6,825.8
356	St. Anne Power Company Beaupré, (Montmorency),	Rivière Ste-Anne	88		88

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
358	St. Lawrence Corporation Limited 395 Ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 111.	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden Rivière-du-Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini	14 328 3,835	(((4,177
359	St. Raymond Paper Limited 1155, boulevard Dorchester Ouest Chambre 915, Montréal 102	Riv. Chamouchouane et Aziane Rivière Métabetchouane Rivière Ste-Anne	331 160 204	(((695
361	St. Siméon Timber Products Ltd. 56, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Bungay, Chabot, Pohénégamook Cantons de Parke et Pohénégamook	18 43	((61
362	Saguenay Furniture Company Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91		91
363	Saucier Limitée, Gérard Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Comtois	51		51
367	Soucy Ernest (décédé) St-Alexandre (Kamouraska).	Cantons de Bourgmont et de Chassigne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9 (7.9

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
369	Soucy Inc., F.F. C.P. 490. Rivière-du-Loup.	Canton de Parke	15		15
370	Soucy Inc., J.O. St-Alexandre, (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50
385	Thurso Pulp and Paper Company Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479 238	((717
386	Timbers & Powers Limited 1403, Édifice Sun Life Montréal 110.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	24		24
387	U O P Company Limited c/o Universal Oil Products Company Ten UCP Plaza Algonquin & Mt Prospect Roads Des Plaines, Illinois 60016	Riv. des Outaouais et Kipawa	1160		1,160

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1973

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	Total
388	U O P Manufacturing Limited 4999 Ouest, rue Ste-Catherine Westmount, Qué.	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300 (80 (380
390	Weyerhaeuser Québec Limited Princeville, (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175		175
Total:			85,864	625	86,489

Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

X — Service des terres

État des revenus 1972/73

Vente et location de biens et de services:

Terres de l'État (vente):	\$ 834,348.21
Location de territoires affermés (rentes foncières):	1,732,360.00
Location d'autres territoires de l'État:	545,525.32
Location des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon (rentes et capital):	965.81
Location d'immeubles:	10,482.00
Enregistrement de transferts de titres (concessions forestières):	14,625.00
Constitution de titres (honoraires d'émission de lettres patentes et de transfert de baux):	35,548.00

Intérêts:

Paievements des ventes de lots (sur le solde des prix de vente):	11,597.34
--	-----------

Total:	\$3,185,451.68
--------	----------------

XI — Service des terres

Sommaire comparatif des activités du service

	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
Nouveaux baux émis:	851	1,320	963	1,278
Transferts de baux:	382	543	573	564
Renouvellements de baux:	141	353	418	456
Révocations, annulations:				
baux:	282	309	270	791
ventes:				14

Lots rétrocedés par le ministère
de l'Agriculture et de la Colonisation :

Lots:	2,295	1,290	738	794
Superficie (acres)	195,216	108,865	55,599	67,775
Certificats de vente préliminaires aux lettres patentes:	62	70	64	237
Certificats de vente suivis des lettres patentes:	698	559	581	562
Lettres patentes:	851	616	441	760
Arrêtés en conseil approuvés:	70	71	103	127

Direction générale des Forêts

Services

Recherche

Inventaire

Aménagement

Restauration

Exploitation

Forêt rurale

Forêts domaniales

Protection

Entomologie et pathologie

Éducation en conservation

La nouvelle structure d'organisation implantée au cours de 1972/73 a modifié quelque peu les responsabilités et le rôle de la direction générale. En effet, au début de l'année la direction comprenait six (6) services reliés aux domaines de l'aménagement et de l'utilisation. On y a inclus les trois services qui constituaient auparavant la direction générale de la Conservation; c'est dire que cette dernière n'apparaît plus au nouvel organigramme. En plus de ces services, on a rattaché au bureau du directeur général des Forêts le service de la Recherche et celui de la Planification sectorielle, soit un total de onze (11) centres de responsabilités différents. Selon les missions qui sont dévolues à chacun de ses services, ils ont été regroupés sous trois directions distinctes.

C'est ainsi que la direction de l'Aménagement de la forêt regroupe les services de l'Inventaire, des Plans d'aménagement et de la Restauration, soit les services impliqués dans l'aspect biophysique.

La direction de l'Utilisation des bois coordonne le travail des services de l'Exploitation, de la Voirie forestière et de l'Aide à la forêt privée. Ces services sont étroitement liés au développement de la ressource et à son allocation.

La troisième direction, celle de la Conservation de la forêt, est responsable des services de la Protection contre le feu, de l'Entomologie et Pathologie et de celui de l'Éducation en conservation. Ces trois organismes ont un rôle principalement de prévention et de lutte contre les agents destructeurs de la forêt.

L'implantation de nouvelles structures régionales et d'une direction générale des Opérations régionales, a amené la direction générale des Forêts à redéfinir les responsabilités qui lui incombent et qui se situent maintenant au niveau de l'élaboration de normes et de règlements en vue de l'application des lois et des techniques particulières de la foresterie. La direction générale a de plus la responsabilité de maintenir à jour la politique forestière et de proposer les modifications à la loi des Terres et Forêts lorsque nécessaire.

Recherche

Le service de la Recherche est chargé de la direction et de l'exécution de la recherche que le Ministère juge d'intérêt public ou dont il a besoin pour définir ses objectifs, choisir ses politiques, déterminer et appliquer les programmes d'action qui en découlent. Afin de coordonner son action avec celles des autres organismes de recherche, son directeur fait partie du Conseil de la recherche et du développement forestiers du Québec et il représente le Ministère au Bureau d'aménagement et de gestion du Complexe scientifique. Le Service est aussi chargé de l'exécution, dans ses laboratoires du Complexe scientifique, des analyses de laboratoire nécessaires aux opérations du service de la Restauration forestière. Il doit aussi s'occuper de l'organisation et de la gestion des forêts expérimentales nécessaires à l'exécution et à la protection d'un niveau adéquat de recherche forestière au Québec. Lorsqu'il n'est pas possible de trouver à l'intérieur des forêts expérimentales des conditions nécessaires à la réalisation d'un projet de recherche particulier, le service de la Recherche voit à la création de secteurs expérimentaux spécialement pour ce projet.

1. Activités de recherche

Au cours de l'année 1972/73, les travaux de recherche, d'innovation et d'expertise du service de la Recherche se sont déroulés dans 8 grandes activités.

.1 Classification écologique des forêts du Québec

Les objectifs de cette activité sont:

- 1 * d'acquérir une meilleure connaissance des ressources forestières renouvelables, des écosystèmes et des facteurs physiques et biologiques constituant les milieux forestiers;
- 2 * de développer des méthodes pour analyser toutes les données récoltées et proposer des modèles pour appliquer, lors de l'aménagement du territoire, les connaissances acquises;

- 3 ° de produire un rapport écologique par section forestière suivant les normes établies par le Comité d'écologie appliquée à l'aménagement du territoire (ce comité relève du Conseil de la recherche et du développement forestiers);
- 4 ° de réaliser ou de collaborer à la classification écologique détaillée de territoires forestiers réservés à des fins particulières (stations forestières, centre écologiques, peuplements semenciers, etc.).

La majorité des recherches reliés à la classification des sections forestières a été entreprise dans le cadre du programme de l'Inventaire des terres du Canada. En ce qui concerne cet inventaire, les études sur le terrain se sont terminées en 1971/72. Durant l'année 1972/73, on a complété le dessin de 97 cartes au 50 000e et de 6 cartes au 250 000e. Il ne restera plus que 72 cartes au 50 000e et 6 cartes au 250 000e à terminer durant l'année 1973/74.

Par contre, pour préparer un rapport écologique complet pour chacune des section forestières, il y aura lieu de compléter l'échantillonnage, particulièrement dans les peuplements de transition. Durant l'année 1972/73, les écologistes ont travaillé dans la section forestière Laurentienne, située sur les contreforts des Laurentides entre Beaupré et Nomingue, et sur la partie ouest de la section Algonquin-Pontiac, correspondant en gros à la partie sud du comté du Témiscamingue.

De plus, deux projets portaient sur l'écologie du peuplier; le premier, dans la section forestière Laurentienne, est maintenant terminé et le second, dans les comtés de l'Islet à Rimouski, s'est poursuivi durant l'année.

Le service de la Recherche, en collaboration avec d'autres organismes, oeuvre en vue d'uniformiser les méthodes d'inventaire et de classification écologiques des territoires et en vue de rendre les rapports et les cartes écologiques plus utiles aux praticiens. Durant l'année 1972/73, le service de la Recherche a participé aux travaux d'un comité du Conseil de la recherche et du développement forestiers intitulé: «Comité d'écologie appliquée à l'aménagement du territoire». L'une des fonctions de ce comité est d'établir les normes et les méthodes d'une classification écologique pour le Québec. Enfin, le Service, en collaboration avec l'université Laval et le Centre d'études écologiques et phytosociologiques de Montpellier (France), poursuit actuellement des recherches sur l'utilisation des ordinateurs pour l'analyse des données écologiques et pour l'utilisation des données en aménagement.

Les écologistes du service de la Recherche ont aussi poursuivi la classification écologique de territoires particuliers: stations forestières de Lotbinière, de Parke et du Bas-Saint-Laurent; centres écologiques de Port-au-Saumon, Parke et Duchesnay; de même que la classification de certains peuplements semenciers et celle du mont Mégantic.

1.2 Choix, essai et amélioration des arbres forestiers.

Cette activité de recherche a pour objectifs:

- 1 ° de déterminer l'espèce, la provenance et les lignées d'arbres à planter dans des conditions spécifiques et dans l'optique d'une rentabilité maximum;
- 2 ° d'accroître la qualité génétique des semences des espèces autochtones ou exotiques utilisés dans les reboisements par l'établissement de vergers à graines, clonaux ou de familles (tests de descendance);
- 3 ° de créer par hybridations interspécifique et intraspécifique des espèces améliorées sur les plans de la qualité et de la croissance répondant mieux aux exigences des investissements et de l'industrie forestière.

Les résultats obtenus au cours des travaux permettront d'abord d'établir, pour chacune des essences importantes, les provenances ou les lignées qui donneront le plus de succès dans les plantations et, ensuite, d'améliorer l'espèce par l'établissement de vergers à graines. De cette façon, on sera plus assuré de retirer le maximum de l'investissement consenti dans les reboisements.

Les recherches dans ce domaine se sont poursuivies durant l'année 1972/73 et ont porté principalement sur les peupliers et les essences résineuses suivantes: sapin (16 espèces), cèdre (1 espèce), cyprès (1 espèce), mélèze (6 espèces), épinette (10 espèces), pin (23 espèces), fausse pruche (3 espèces), séquoia (1 espèce) et thuya (2 espèces). En plus du peuplier, sur lequel porte le gros des efforts du Service, quelques essences feuillues ont aussi fait l'objet d'un début de recherche, en particulier le tilleul, le frêne, l'érable et le noyer.

Les arboretums sont établis dans le but de grouper toute l'expérimentation en amélioration des arbres forestiers. Ces superficies, qui sont choisies de façon à représenter les conditions d'une région, permettent d'étendre les résultats à la région concernée. Jusqu'à maintenant, 11 arboretums ont été établis et une moyenne de 75 acres (30 ha) de terrain ont été préparées dans chacun d'eux.

La production réalisée jusqu'à maintenant peut être ainsi décrite:

- a) 75 espèces ont été introduites et leur comportement en pépinière est des plus prometteurs;
- b) les recherches sur le peuplier permettent déjà d'en connaître la productivité, de sélectionner les clones les plus prometteurs et de mettre au point une populiculture québécoise. La plus grande plantation de peuplier (70 acres - 28 ha) jamais réalisée au Québec l'a été au printemps 1972;
- c) l'existence d'un réseau d'arboretums a permis de mettre en place plusieurs dispositifs expérimentaux (tests de provenances et de descendance) à partir de plants produits par d'autres organismes de recherche.

1.3 Autres recherches sur le reboisement

Les autres recherches sur le reboisement visent a:

- 1 déterminer les méthodes les plus appropriées pour l'établissement des plantations (préparation du terrain, entretien dans le jeune âge);
- 2 déterminer les méthodes pour la conservation des semis en vue du reboisement continu durant la saison de végétation;
- 3 déterminer les méthodes de traitements culturaux pour obtenir le maximum de production des plantations (méthodes de plantation, fertilisation, entretien, traitements sylvicoles, etc.);
- 4 étudier la rentabilité de toutes les méthodes qui seront recommandées.

Les principales recherches effectuées en 1972/73 ont porté sur la fertilisation, les modes et l'entretien des plantations de peuplier, les rendements des plantations résineuses déjà effectuées au Québec dans la vallée du Richelieu, les Cantons-de-l'Est et la vallée de la Chaudière, la conversion de l'érablière à bouleau jaune dégradée en peuplement productif par la coupe et le reboisement et, enfin, la mise au point d'une méthode de reboisement continu durant toute la période de végétation.

1.4 Traitements sylvicoles dans les peuplements naturels

Les recherches sur les traitements sylvicoles dans les peuplements naturels permettront:

- 1 de déterminer les traitements sylvicoles les plus appropriés et les moyens de les appliquer pour augmenter la production des forêts naturelles;
- 2 de connaître le degré de rentabilité des divers traitements sylvicoles selon les caractéristiques des peuplements, les options d'aménagement, le mode d'exploitation, les coûts et les revenus.

Les principaux travaux du service de la Recherche dans ce domaine portent sur les peuplements de sapin baumier et d'épinettes, en particulier sur l'éclaircie précommerciale et l'éclaircie commerciale par des moyens chimiques et mécaniques. De nouvelles coupes ont été effectuées dans le cadre du projet de recherche sur la régénération des pessières à la suite de coupe par bandes. Les recherches plus fondamentales, portant sur la distribution des diamètres et les variations de la croissance du sapin baumier, en sont aux étapes de l'analyse des données et de la rédaction finale.

Les recherches sur la sylviculture des peupleraies ont porté sur l'influence écologique des traitements sylvicoles pratiqués dans la tremblaie, sur la régénération naturelle des tremblaies après l'application de divers traitements du parterre forestier à la suite de coupes rases et sur les effets de l'éclaircie sur la croissance des peuplements de peuplier. Ces travaux ont été réalisés dans la région de l'Est-du-Québec. Les recherches sur la rentabilité des traitements sylvicoles ont franchi de nouvelles étapes. Elles permettront de déterminer la maturité financière des peuplements, de maximiser le revenu de la sylviculture et de préparer un guide qui permettra de maximiser l'allocation des fonds publics pour les travaux sylvicoles.

– 1.5 Recherches sur la fertilisation des forêts naturelles

Les recherches effectuées sur la fertilisation des forêts naturelles visent à déterminer:

- 1° les engrais à utiliser et leur taux d'application en vue d'accroître le rendement des forêts naturelles au Québec;
- 2° la rentabilité de la fertilisation des forêts naturelles compte tenu des essences et des régions;
- 3° les effets de la fertilisation sur les caractéristiques de l'arbre ou du peuplement autres que l'accroissement ainsi que sur les facteurs du milieu.

Dans le cadre de cette activité, le Ministère a continué à collaborer avec les provinces de l'est du Canada, les universités et l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers au projet interprovincial de recherche sur la fertilisation des forêts naturelles. En 1972/73, dix dispositifs expérimentaux ont été fertilisés dans le centre du Québec et huit autres ont été préparés pour la fertilisation prévue au printemps 1973 dans le Lac-Saint-Jean, le Saguenay et la Côte-Nord. Les peuplements concernés sont des peuplements purs de sapin, pin gris et épinette noire. Une recherche plus fondamentale sur l'évolution de la nutrition minérale dans les sapinières fertilisées a atteint l'étape de l'analyse des résultats. Trois nouveaux dispositifs ont aussi été établis à Matane afin d'étudier l'effet de la fertilisation dans les peuplements naturels de tremble et de peuplier baumier.

1.6 Prévention et lutte contre les insectes nuisibles

À la suggestion du Conseil de la recherche et du développement forestiers, le service de la Recherche a dirigé un projet sur la rentabilité des arrosages aériens contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Y ont aussi fourni une participation majeure, le Centre de recherches forestières des Laurentides, la

direction générale de la conservation et le service de l'Aménagement forestier. Ce projet avait pour but d'analyser les facteurs économiques, entomologiques et les facteurs d'aménagement dont la connaissance est nécessaire à la détermination d'une politique de contrôle de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Plus précisément, il s'agissait:

- a) de définir les alternatives d'arrosage en fonction de l'intervalle de temps entre deux arrosages et du choix des peuplements;
- b) d'évaluer pour chaque alternative les volumes de bois épargnés;
- c) d'évaluer financièrement, pour chaque alternative, les dommages évités par l'arrosage;
- d) de déterminer si oui ou non on doit arroser les forêts contre la tordeuse. Dans l'affirmative, il s'agissait de
 - i) définir dans quelles conditions de peuplement (nature et densité), de fréquence des arrosages, de valeur de bois sur pied, de bénéfices indirects, de coût d'arrosage, etc., les arrosages sont rentables pour l'État en termes de valeur directe, indirecte et totale;
 - ii) déterminer jusqu'où l'État devrait investir dans les arrosages;
 - iii) d'évaluer ce que ces investissements rapportent en termes de divers critères économiques.

Les résultats obtenus de ce projet ont permis au Ministère d'obtenir du Conseil du Trésor les sommes nécessaires à la poursuite du programme d'arrosage aérien contre cette épidémie très grave.

1.7 Recherche sur l'utilisation de la forêt

Dans le domaine de l'utilisation de la forêt, un premier projet a porté sur l'évaluation d'une méthode d'échantillonnage par transects pour estimer le volume de bois non récolté lors des exploitations forestières. Le rapport de ce projet conclut que cette méthode est aussi précise que la méthode par parcelles-échantillons et qu'elle est au moins trois fois plus rapide.

Un autre projet a pour but la construction d'un modèle économique pour la détermination d'objectifs de production de matière ligneuse. Par la suite, à titre d'essai, ce modèle sera appliqué à la région de l'Est-du-Québec. Ce modèle tiendra compte de la superficie disponible pour la production de matière ligneuse, de l'intensité d'utilisation des terrains forestiers, des traitements sylvicoles possibles, de l'influence des prix, etc.

1.8 Recherche sur les forêts privées

Les recherches relatives aux forêts privées ont pour buts de connaître les problèmes et les objectifs des propriétaires des petites forêts privées ainsi que de fournir les données nécessaires à la détermination des objectifs d'aménagement de ces forêts, à l'amélioration de leur production et du revenu de leur propriétaire. A ces fins, le service de la Recherche a conduit une enquête socio-économique auprès des propriétaires forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean et a poursuivi des recherches sur la détermination des objectifs d'aménagement et sur la taxation des forêts privées de cette région. Ces travaux sont maintenant parvenus à l'étape de la rédaction des rapports.

Un autre projet, commandité par la région de l'Est-du-Québec, a pour but d'élaborer un modèle qui permettra d'obtenir d'un ordinateur la possibilité de chaque ferme forestière par période de cinq ans et compte tenu des facteurs humains, forestiers et financiers.

Dans le cadre du groupe de projets multidisciplinaires de recherche et de développement sur le peuplier effectués en collaboration avec la Société SICORES, le service de la recherche a poursuivi l'étude de rentabilité de la populiculture dans l'Est-du-Québec et l'aménagement expérimental de deux fermes populicoles.

2. Laboratoire d'analyse de sols et de tissus végétaux

Le tableau suivant résume les activités du laboratoire de sols et de tissus végétaux pour l'année 1972/73.

	Échantillons analysés	Nombre de déter- minations
Analyses de sols et de tissus végétaux pour les recherches en écologie, en fertilité et en reboisement	2 035	11 963
Analyses de sols pour les pépinières du service de la Restauration forestière	1 114	7 066
Total	3 149	19 029

Le laboratoire a ainsi augmenté sa production de 5 000 déterminations en comparaison avec celles des deux années précédentes.

3. Stations forestières

À Duchesnay, le chargé de recherche en sylviculture attaché à cette station a participé à la mise au point finale du plan d'aménagement, a préparé le plan quinquennal d'exploitation, a organisé un inventaire après la coupe à diamètre limite dans un vieux peuplement feuillu et a participé à la délimitation et à l'inventaire d'une érablière qui doit être aménagée pour fins de démonstration et de recherche. Il a de plus dirigé le scarifiage et la plantation des bûchés effectués dans le cadre du projet de conversion de l'érablière à bouleau jaune dégradée en peuplement productif.

De plus, un écologiste du Service a produit la description écologique des sentiers du Centre écologique.

Dans le domaine de l'amélioration des arbres forestiers, on a fait l'essai en serres de plusieurs modes de plantation de divers types de boutures de peupliers. Quant à la pépinière, elle contenait en mars 1973 environ 730 000 semis, 7 000 pieds mères de peupliers pour fins de production industrielle et de recherche en amélioration des arbres forestiers et 550 clones de peupliers qui produiront des boutures pour des plantations comparatives; on y trouvait aussi des tests précoces de sapin de Douglas, de 3 espèces de mélèzes et de 164 familles de peupliers.

Dans l'arboretum de Duchesnay, 30 acres ont été préparées et on y a planté 10 acres avec 10 espèces feuillues, du sapin de Douglas et 3 espèces d'épinettes dont une appartient au Dr Louis Parrot, professeur à la faculté de Foresterie et de Géodésie de Laval.

Dans l'arboretum de Lotbinière, 74 acres ont été coupées et 10 acres ont été essouchées pour fin d'agrandissement. Le Centre de recherches forestières des Laurentides y a planté 420 familles de bouleau jaune.

À la station de Parke, un écologiste a commencé la description écologique des sentiers du Centre écologique et on a planté dans l'arboretum 4 essences feuillues et 3 essences résineuses (une de ces expériences est dirigée par le Dr Parrot de la faculté de Foresterie et de Géodésie). De plus, le chargé de recherche en sylviculture attaché aux stations de l'Est-du-Québec a participé aux débuts des travaux du plan d'aménagement et a dirigé les premières étapes de deux projets de recherche, l'un portant sur la régénération de peuplements d'épinettes après une coupe par bandes et l'autre, sur les effets de l'éclaircie dans des peuplements mélangés à dominance de feuillus intolérants (ce dernier projet est aussi appliqué à la Station du Bas-Saint-Laurent).

4. Secteurs expérimentaux

Les secteurs expérimentaux sont des superficies de terres publiques inférieures à 1 000 acres et réservées pour des fins particulières de recherche forestière. Dix-neuf nouveaux secteurs ont été créés au cours de l'année 1972/73, ce qui porte le total à 109. Dix-sept ont été créés à la demande du Service de la recherche, un pour le Centre de recherches forestières des Laurentides et un autre pour le Programme biologique international en vue de la création prochaine d'une réserve écologique. Les secteurs expérimentaux du Service de la recherche serviront au projet interprovincial de fertilisation des forêts naturelles, à la création de deux nouveaux arboretums et au groupe de projets de recherche en populiculture.

Aménagement forestier

- Ce Service est responsable de l'aménagement rationnel des forêts commerciales du Québec qui couvrent une superficie de quelque 300 000 milles carrés.

Aménagement des forêts publiques

Dans les forêts affermées, le concessionnaire est chargé d'aménager sa concession selon les règlements des Bois et Forêts; le contrôle et l'acceptation des plans d'aménagement de ces forêts restent cependant reliés à l'autorité du Service des plans d'aménagement. Au cours de 1972/73, aucun plan d'aménagement n'a été présenté. Ceci provient du fait que le programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers (1970-1980) a apporté des changements dans le calendrier de présentation des plans d'aménagement des concessionnaires.

En forêt non affermée, le Service s'est occupé de préparer un plan d'aménagement couvrant la région du Saguenay—Lac Saint-Jean d'une superficie de 9 500 milles carrés, incluant certaines concessions forestières ainsi qu'une partie des forêts domaniales de Roberval et Chibougamau. Le Service a également préparé une carte synthèse du même territoire à l'échelle de 125 000°. Ces travaux permettront au ministère de procéder à l'allocation des bois aux utilisateurs de la région.

Le Service a, de plus, préparé en 1972/73 un plan d'aménagement intensif pour la forêt cantonale de Talon. Un autre est également en préparation pour couvrir la forêt expérimentale de la seigneurie de Lotbinière.

Les plans d'aménagement agro-forestiers des régions du Saguenay—Lac Saint-Jean et du Nord-Ouest du Québec sont en voie de parachèvement. D'autre part, le Service a participé étroitement à la préparation du plan d'aménagement de la forêt expérimentale de Duchesnay.

Documents de connaissance du milieu forestier

1. Le Service s'est occupé en 1972/73 de modifier ou de rédiger sous une autre forme dix (10) documents de connaissance du milieu forestier

préparés en 1971/72 pour les bassins et/ou sous-bassins de la zone des Cantons de l'Est afin d'uniformiser la présentation des documents. Dans le cadre du programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers, les documents de connaissance du milieu forestier seront publiés en 1973/74 pour chacun des seize (16) bassins de cette zone.

Bassins et/ou sous-bassins	Superficies mi²
Rivière Etchemin	605,5
Lac Mégantic	848,3
Rivière Yamaska	1 904,3
Rivière Bécancour	1 203,7
Lac Brompton	818,0
Rivière Châteauguay	884,0
Rivière L'Acadie	1 135,0
Lac Champlain	511,5
Rivière Nicolet	1 423,9
Lac Memphrémagog	1 130,0

2. Comme chaque exemplaire du document de connaissance du milieu forestier doit être accompagné d'une carte synthèse reproduite en plusieurs couleurs, le Service a effectivement réussi à compléter la préparation des seize (16) cartes synthèses des bassins et/ou sous-bassins de la zone des Cantons de l'Est en fonction de la reproduction en couleurs. Ces cartes sont actuellement à l'impression.
3. Le service a également préparé la carte synthèse pour chacun des onze (11) bassins de la zone Charlevoix et effectué certains travaux préliminaires à la préparation des documents de connaissance du milieu forestier des zones Charlevoix et Basse Gatineau. Ces travaux ont consisté à déterminer et à localiser sur cartes à l'échelle de 50 000^e les zones d'aménagement intensif à l'aide des cartes de potentiel forestier ou potentiel intégré de l'Inventaire canadien des terres.

Zone de Charlevoix

Bassins

Nom	No	Superficie (ml ²)
Rivière Jacques-Cartier	319-00	1 460
Île d'Orléans	320-00	70
Rivière Montmorency	321-00	550
Rivière Saint-Anne de Beaupré	322-00	470
Rivière du Gouffre	323-00	480
Île aux Coudres	324-00	15
Rivière Malbaie	325-00	850
Rivière Noire de Saint-Siméon	326-00	340
Rivière Petit Saguenay	327-00	830
Rivière à Mars	328-00	770
Lac Kénogami	329-00	1 620
Total:		7 455
Zone Basse Gatineau		
Lac Mc Gillivray	304-01	840
Basse Coulonge	305-01	1 390
Lac Trente et un Milles	306-01	670
Rivière Kazabazua	306-02	1 250
Rivière Désert	306-03	1 320
Rivière Piscatosin	306-04	1 150
Rivière Kiamika	307-02	1 320
Total:		7 940

Études dendrométriques

1. En 1972/73, des études dendrométriques ont été entreprises dans la zone « BASSE GATINEAU » en vue de l'aménagement des sapinières, des pessières et de certains peuplements mélangés.
2. En même temps, une étude de rendement était conduite en vue d'établir la relation entre la classe de fertilité et le groupement d'essences ainsi que l'accroissement des différents peuplements et l'évolution des peuplements dans le temps.
3. Le service a aussi procédé à la cueillette de données devant permettre d'étudier l'utilisation optimale, la croissance ainsi que la rotation et la révolution du bouleau à papier et du peuplier faux-tremble dans le bassin de la rivière Saint-Maurice.
4. Enfin, le Service a poursuivi des études de régénération des essences feuillues

Études d'utilisation et facteur de conversion

Au cours de l'année 1972/73, le Service a effectué des études d'utilisation du pin blanc dans les coupes de Paradis et Fils Limitée (concession de La Compagnie Internationale de Papier du Canada, rivière des Outaouais) ainsi que dans les concessions forestières de Dent Lumber Limited, réservoir Dozois.

Travaux spéciaux

Au cours de l'année 1972/73, le Service s'est vu confier l'exécution de certains travaux dans la forêt domaniale de la Moyenne et Basse Côte-Nord. Ces travaux sont les suivants:

1. Calcul de la possibilité économique du secteur est d'une superficie de 18 - 000 milles carrés et calcul de la possibilité potentiellement réalisable du bloc nord dont la superficie couvre 20 000 milles carrés.
2. Préparation de la carte synthèse du secteur est à l'échelle de 1:250 000.
3. Études de carte dans le territoire qui sera exploité au cours des quinze (15) prochaines années par Rayonier Québec.

Autres travaux

1. Dessin et planimétrie d'une partie de la zone Matagami du programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers.
2. Préparation de la carte synthèse du bassin N° 329-00, lac Kénogami, d'une superficie de 1 620 milles carrés, à l'échelle de 1:250 000 pour comparaison avec la carte synthèse déjà produite à l'échelle de 1:250 000.

3. Travaux de cartographie forestière, de photo-interprétation, de dessin et de planimétrie devenus nécessaires à la préparation de plans d'exploitation dans les forêts domaniales de Roberval et des Appalaches.
4. Début d'un travail de conception d'un modèle en vue de l'élaboration d'un programme devant permettre de déterminer la possibilité annuelle en matière ligneuse du bassin et/ou sous-bassin (possibilité biophysique) et de la tenure (possibilité économique) en respectant deux options de départ, les données de base et de la carte.
5. Participation active d'un ingénieur forestier du Service à l'intérieur d'un comité d'études qui avait le mandat de déterminer la rentabilité des arrosages aériens contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Aménagement des forêts privées

Le Service a terminé les plans d'aménagement forestier des petites forêts privées des régions de Labelle et de l'Estrie, et a amorcé ceux des régions de Laurentides I, Laurentides II et du groupement forestier de Restigouche.

Le Service a élaboré un système de mise à jour qui permettra d'établir annuellement l'acheminement des bois en fonction des industries de transformation.

Au cours de l'année, le Service a publié une édition révisée de son document sur les statistiques forestières relatives aux propriétés privées et entrepris l'élaboration de plans d'aménagement intégrés des ressources pour les régions du Saguenay—Lac Saint-Jean et de l'Abitibi—Témiscamingue.

En 1972/73, le Service a, de plus, participé aux projets suivants:

- Projet d'aménagement des unités de forêts privées Matane—Matapédia et Rimouski—Témiscouata;
- Étude de la mise en marché des bois coupés par les plans conjoints producteurs de bois;
- Normalisation des unités de gestion par le biais d'un modèle d'allocation de la matière ligneuse tenant compte des coûts de transport.

Contrôle de l'aménagement forestier

Le but premier du contrôle de l'aménagement forestier est d'assurer l'exécution fidèle des prescriptions du plan général d'aménagement et du plan d'exploitation. Il consiste à comptabiliser les aires et les volumes coupés et à enregistrer les dommages causés à la forêt par les insectes, les chablis et les incendies en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés.

Le contrôle s'effectue en deux phases, soit celle de l'étude des programmes de coupe et celle des rapports après-coupe.

Programme de coupe

Les concessionnaires forestiers sont tenus de présenter, chaque année, une demande de permis de coupe en indiquant le volume de bois qu'ils se proposent de couper, l'endroit des coupes, les essences, etc . . . Quant aux exploitants opérant sur les terres publiques non affermées, leur programme de coupe est préparé et soumis par le personnel des régions administratives du ministère.

Sur réception des demandes de permis de coupe, le Service des plans d'aménagement en fait une étude approfondie en fonction des prescriptions du plan d'aménagement forestier.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1972/73, les demandes de permis suivantes ont été étudiées:

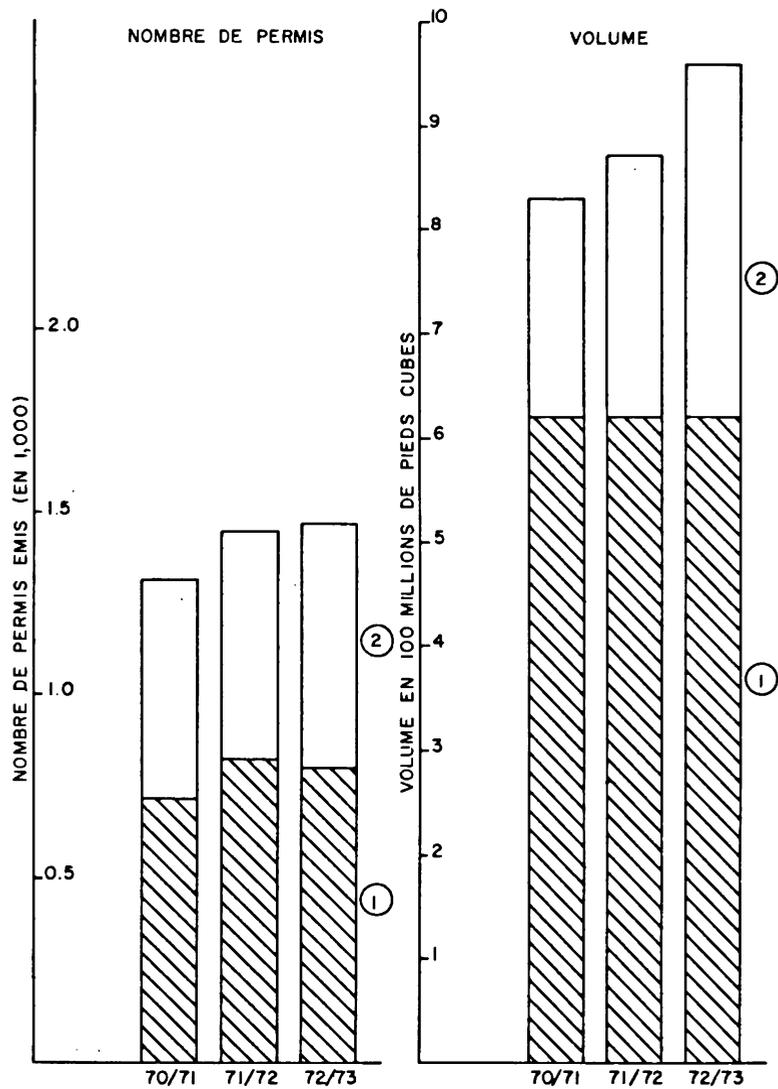
Concessions forestières	832
Forêts domaniales	275
Terrains vacants	365
Réserves spéciales	—
	<hr/>
Total	1 472

Le volume total octroyé se répartit comme suit:

Concessions forestières	620 174 288 pi ³
Forêts non affermées	341 530 667 pi ³
	<hr/>
Total	961 704 955 pi ³

Rapports après-coupe

Le rapport après-coupe soumis doit fournir les renseignements relatifs à la localisation des aires exploitées, au volume récolté et à la superficie couverte par l'exploitation. Au cours de l'année 1972/73, soixante-sept (67) concessionnaires ont soumis 100 rapports après-coupe.



ANNÉES

Histogrammes montrant le Volume ligneux dont la coupe a été autorisée au cours des trois dernières années ainsi que le nombre de permis émis durant la même période.

1 - Concessions forestières



2 - Autres terres publiques



Comptabilité des forêts

La division de la comptabilité des forêts s'est occupée en 1972/73 de remplir le mandat suivant:

Cartographie

1. Préparation des cartes synthèses par bassin primaire et/ou secondaire de la zone des Cantons de l'Est.
2. Travaux préliminaires nécessaires à la préparation de cartes synthèses par bassin primaire et/ou secondaire de la zone d'inventaire et d'aménagement forestiers de la Basse Gatineau.
3. Cartes forestières des concessions de superficie restreinte pour lesquelles aucun plan d'aménagement n'est soumis.
4. Cartes thématiques se rattachant au document de connaissance du milieu.
5. Mise à jour des cartes de tenure à l'échelle de 1:250 000 et 1:500 000.
6. Cartes synthèses des régions administratives.

Statistique

1. Compiler le volume par essence d'un bassin primaire et/ou secondaire.
2. Reviser le cahier des unités d'aménagement.
3. Compiler les entrées du terrier sur formules spéciales en vue de la mécanographie.
4. Rédiger un rapport donnant la superficie totale, productive ainsi que les possibilités par tenure de chaque région administrative.
5. Diviser la Province en unités de gestion d'une superficie de 1 000 milles carrés et plus. Les lignes de bassins primaires et/ou secondaires ont servi de délimitation.

Exploitation

Au cours de l'exercice 1972/73, le service de l'exploitation a travaillé dans quatre champs d'activités différents; le contrôle et l'émission des permis d'usines et d'érablières, le plan de distribution des bois feuillus, le contrôle de l'utilisation et le mesurage.

1.0 Contrôle et émission des permis d'usines et d'érablières

Scleries

Le Service dans l'exercice du contrôle de l'émission des permis d'usines, a renouvelé 1017 permis et accordé 155 nouveaux permis, répartis comme suit: construction 70, modification 12, régularisation 9, déménagement 3, changement de nom 44, réouverture 1, reconstruction 16.

Érablières

Au cours de l'année, le service de l'Exploitation a émis 514 permis d'érablières situées sur les terres publiques. Ces érablières couvrent une superficie de 11,609.6 acres. Quelques 718,804 érables ont été loués à raison d'un dollar (\$1.00) le cent ou fraction de cent avec un minimum de cinq dollars (\$5.00) par permis pour un montant total perçu de \$7,730.00.

La production annuelle, dû à des conditions climatiques défavorables et au manque de main-d'oeuvre, se chiffre à 53,813 livres de sucre et 36,834 gallons de sirop, donnant aux locataires un revenu d'environ \$279,000.00.

2.0 Plan de distribution des bois feuillus

Suite à une visite et à une étude de toutes les usines utilisant le bois feuillu, un plan d'allocation fut préparé et discuté lors de rencontres régionales entre les représentants du ministère, les concessionnaires forestiers et les utilisateurs impliqués.

Comme les volumes alloués tenaient compte des disponibilités en bois feuillus de chacune des régions, il a fallu faire un choix des allocataires.

Durant l'exercice 1972/73, un volume de l'ordre de 180,000,000 p.m.p. (pied mesure de planche) fut distribué entre 60 usines de sciage. D'autre part, environ 38,000,000 p.m.p. ont été répartis en 10 usines de bois de déroulage et de contreplaqué.

3.0 Contrôle de l'utilisation des bois

Le Service a élaboré au cours de l'année une nouvelle méthode d'estimation des bois marchands laissés sur le parterre des coupes. Cette méthode est basée sur l'unité de sondage composée d'une parcelle-échantillon et d'un « transect ».

Des études statistiques ont démontré que cette nouvelle méthode était aussi valable que les autres méthodes conventionnelles par place-échantillon.

Afin de généraliser l'application de ce nouveau procédé par toute la province et d'avoir une interprétation uniforme des normes, le personnel du service a donné une série de cours théoriques et pratiques aux employés régionaux préposés à l'inventaire de la matière ligneuse laissée sur le parterre des coupes.

4.0 Division du mesurage

La division du mesurage du service de l'Exploitation est responsable de l'élaboration et de l'établissement de normes techniques concernant le mesurage qui servent à contrôler le volume des bois coupés dans les forêts publiques; elle est chargée de la facturation des droits de coupe, de l'émission des permis d'expédition et d'exportation ainsi que du contrôle des coupes illégales. C'est aussi à cette division qu'on a créé le bureau des Examineurs des mesureurs de bois qui a la responsabilité auprès du ministre de la qualification de candidats à titre de mesureur et de la surveillance de leur éthique professionnelle.

4.1 Mesurage

Dans le but d'exercer le contrôle du volume des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques, la division du mesurage par l'intermédiaire des régions administratives du ministère a recours au service de quelque 500 assistants mesureurs, mesureurs, vérificateurs et chefs mesureurs. Ces employés travaillent à temps plein ou de façon occasionnelle au mesurage, à la vérification ou à la surveillance des opérations forestières. Pour sa part, l'industrie privée emploie de la même façon et pour des fins semblables environ 800 techniciens.

Le volume total des bois coupés en 1972/73 dans les forêts publiques s'établit à 6,686,894 unités de 100 pi³. Ce volume montre une reprise des activités forestières puisqu'il est supérieur de 473,566 unités de 100 pi³ au volume coupé en 1971/72. Notons que cette augmentation s'est surtout faite sentir au domaine des bois de sciage où on a coupé quelque 3,096,985 unités de 100 pi³, ce qui représente 46.3% du volume total soit une hausse de 424,568 unités de 100 pi³ par rapport à l'an dernier. Pour sa part, l'industrie des pâtes et papiers a prélevé 3,555,519 unités de 100 pi³ soit 53.2% du volume total tandis que la balance soit 34,390 unités de 100 pi³ fut répartie suivant d'autres utilisations tel le bois de chauffage, de clôture, de mine etc...

La méthode de mesurage la plus fréquemment utilisée pour estimer le volume des bois coupés est maintenant celle des bois non-tronçonnés. En effet, 58% du volume total est établi à l'aide de cette méthode soit un volume de 3,875,928 unités de 100 pi³ dont 2,112,981 unités furent destinées à la fabrication de pâtes et 1,762,947 unités à la fabrication de bois d'oeuvre. Les tiges échantillons prélevées lors du mesurage par cette méthode montrent que le volume moyen (7.17 pi³) des tiges destinées au sciage est légèrement supérieur à celui (6.42 pi³) des arbres servant à la fabrication de la pâte.

L'ampleur que prend le mode de mesurage des bois non-tronçonnés doit être considéré bénéfique pour ceux qui s'intéressent à la production forestière puisque la récupération de la matière ligneuse a augmenté en forêt.

Même si quelque 2,647,876 unités de 100 pi³ soit 39.6% du volume total sont encore mesurés à l'aide de méthodes conventionnelles, il est bon de souligner que 163,090 unités de 100 pi³ l'ont été soit à l'aide de système par échantillonnage ou encore à partir du poids spécifique des bois. Ceci représente une augmentation de près du double sur l'an passé.

Les tableaux et histogrammes des pages suivantes permettent de tirer les conclusions suivantes:

La figure I montre le volume total des bois coupés dans les forêts publiques depuis 1963/64. On constate une augmentation sensible de la coupe en 1972/73 produite surtout par l'industrie de sciage laquelle a atteint cette année un sommet jamais réalisé auparavant.

La figure II permet de voir l'évolution rapide depuis 1965/66 de l'utilisation du mode de mesurage des bois en longueur et ce autant dans le domaine des bois de sciage que dans celui des bois à pâte. Cet accroissement constant est principalement dû au fait que cette méthode de mesurage en plus d'être plus économique que les autres ouvre les portes à la mécanisation en forêt et conséquemment contribue à faire diminuer les coûts d'opérations forestières.

On peut constater au tableau I que 70% des bois sont coupés à l'intérieur des concessions forestières tandis que 30% le sont sur des forêts domaniales,

réserves cantonales et terrains vacants là où la gestion est effectuée entièrement par l'État. Dans le même tableau, on remarque que 10% des bois ont fait l'objet de vente sur pied par des concessionnaires à des exploitants forestiers. Les bois coupés sans autorisation représentent un volume à peu près identique à celui de l'an passé tandis qu'on peut voir que les coupes pour fins domestiques consenties par le ministère ont doublé au cours de cette année. On constate aussi dans ce tableau que le gros des opérations forestières est effectué dans les régions d'Amos, de Rimouski, de Hauterive et de Hull.

Le tableau II donne la répartition du volume total coupé à l'intérieur des forêts publiques suivant la nature auxquels ils sont destinés et selon l'unité de mesure utilisée lors du mesurage. On constate une diminution de l'utilisation du pied mesure de planche par rapport à 1971/72 de l'ordre de 40 millions de PMP.

Le tableau III montre que les vérificateurs du ministère ont effectué 4,431 vérifications de mesurage au cours de l'année dans le but de contrôler l'application par les mesureurs à l'emploi des concessionnaires de la réglementation du mesurage des méthodes conventionnelles. Un total de 217,998 unités de 100 pi³ soit 8.23% du volume total mesuré par ces méthodes a été remesuré ce qui représente un volume moyen de près de 50 unités de 100 pi³ par vérification.

Les résultats de la vérification du mesurage de la méthode des bois non-tronçonnés sont montrés au tableau IV. Ce tableau est divisé en 2 parties et chacune d'elles correspond aux 2 phases de la vérification de ce mode de mesurage.

La première phase consiste à vérifier la table de fréquence, c'est-à-dire le nombre de tiges exploitées par catégorie de diamètre. Pour ce faire, on compare la somme des diamètres carrés obtenue par les mesureurs à celle obtenue par les vérificateurs. La seconde phase a trait à la vérification du tarif de cubage donnant le volume par catégorie de diamètre. Dans le but de vérifier ce tarif, on fait la somme des diamètres carrés et celle des volumes de quelques tiges échantillons choisies au hasard et on compare ces résultats avec ceux des vérificateurs. Il est à noter que, pour fin de vérification, les données des vérificateurs sont utilisées comme point de comparaison et que les pourcentages de précision relative sont calculés à partir de ce critère.

Dans certaines régions administratives ou divisions territoriales, les tableaux III et IV montrent un pourcentage assez faible de vérifications. Ceci s'explique par le fait que dans ces régions les vérificateurs du ministère ont effectué du mesurage en compagnie d'officiers d'exploitants forestiers. Ces mesurages conjoints qui correspondent à des vérifications ne sont pas rapportés dans ces 2 tableaux.

Le tableau V donne un aperçu de l'utilisation des nouvelles techniques de mesurage par division territoriale ou région administrative. On constate par exem-

ple que sur 202,195 unités de 100 pi³ de bois coupés dans la division d'Amos 743,862 unités sont mesurées suivant de nouvelles techniques qui comprennent le mesurage des bois non-tronçonnés. La seconde division en importance est celle de Hauterive où 75% des 780,248 unités de 100 pi³ sont mesurées à l'aide des nouvelles techniques de mesurage.

Compte tenu des moyens dont elle dispose, la division du mesurage tente de réduire les coûts de l'opération mesurage. Elle réussit à ralentir leur augmentation mais ce qui est plus important encore c'est que par sa politique de mise en usage continue de nouveaux systèmes elle favorise le développement de la mécanisation en forêt contribuant ainsi à réduire le coût des opérations forestières. Les exploitants forestiers ont maintenant à leur disposition un système de mesurage basé sur le poids spécifique des bois ce qui leur permet d'écourter la période de temps normalement requise entre la coupe et l'usinage. Dans certains cas, on applique des systèmes de mesurage par échantillonnage qui tout en donnant un résultat précis répondent aux objectifs des exploitants et du ministère.

4.2 Expédition et exportation

Dans le but d'appliquer la loi sur l'utilisation des ressources forestières, on exerce un contrôle rigoureux sur l'expédition ou l'exportation des bois hors du Québec ou du Canada.

À cette fin, on exige de tout expéditeur l'obligation de se munir de permis pour tout bois qu'il doit expédier hors de la province. Une entente avec les autorités douanières et les sociétés ferroviaires nous permet d'effectuer ce contrôle avec plus d'efficacité. La division du mesurage émet ces permis après avoir contrôlé auprès des régions administratives la véracité de la demande d'un expéditeur.

Au cours de l'année 1972/73, on a émis 112,210 permis correspondant à un volume de 2,805,274 unités de 100 pi³ ce qui représente une augmentation de 400,000 unités sur l'année précédente. Il faut noter que ces permis sont exigés autant pour des bois coupés sur les terrains privés que pour ceux prélevés des terres publiques.

Le tableau VI monte la répartition des bois dont l'expédition hors du Québec a fait l'objet d'un permis au cours de l'année. On remarque encore cette année que le bois de sciage trouve un marché intéressant en dehors de la province et particulièrement aux États-Unis.

4.3 Bureau d'Examineurs

Le bureau des Examineurs des mesureurs de bois est formé de 3 membres et d'un secrétaire. Il a la responsabilité d'examiner des candidats à la pratique

du mesurage des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques. Pour être admissible aux examens, un élève doit au préalable avoir suivi un cours complet en foresterie dans une école régionale ou un collège d'enseignement général et professionnel de la province. Ce bureau a aussi la charge d'étudier les cas de pratiques irrégulières de la part des mesureurs détenteurs d'un permis et de soumettre les recommandations appropriées au Ministre des terres et forêts. Le bureau a examiné cette année 377 candidats répartis dans 11 écoles à travers la province. De ce nombre 321 ont satisfait aux normes et ont obtenu ainsi leur permis de mesureur.

Les examens ont porté sur la connaissance des systèmes de mesurage suivants: le pied cube, le pied mesure de planche, la corde et les bois non-tronçonnés. De plus, un examen avait trait à la compilation nécessitée par l'application de ces systèmes. Enfin les candidats ont subi un examen sur l'identification des bois commerciaux du Québec.

Au cours de l'année, le bureau a dû étudier le cas de quelques mesureurs ayant manqué à l'éthique professionnelle. Des mesures correctives ont été prises par le Ministre concernant ces mesureurs.

Enfin, de concert avec le comité de la main-d'oeuvre forestière, le bureau des Examineurs a commencé une enquête auprès des détenteurs de permis de mesureur sur leur besoin de recyclage ou de perfectionnement. À cet égard, les deux (2) organismes se sont donné pour but l'analyse des réponses et l'organisation des services pour satisfaire à ces besoins.

FIGURE I

**Volume total des bois mesurés
dans les forêts publiques
depuis 1963-64**

**Volume en million
d'unités de 100 pi³**

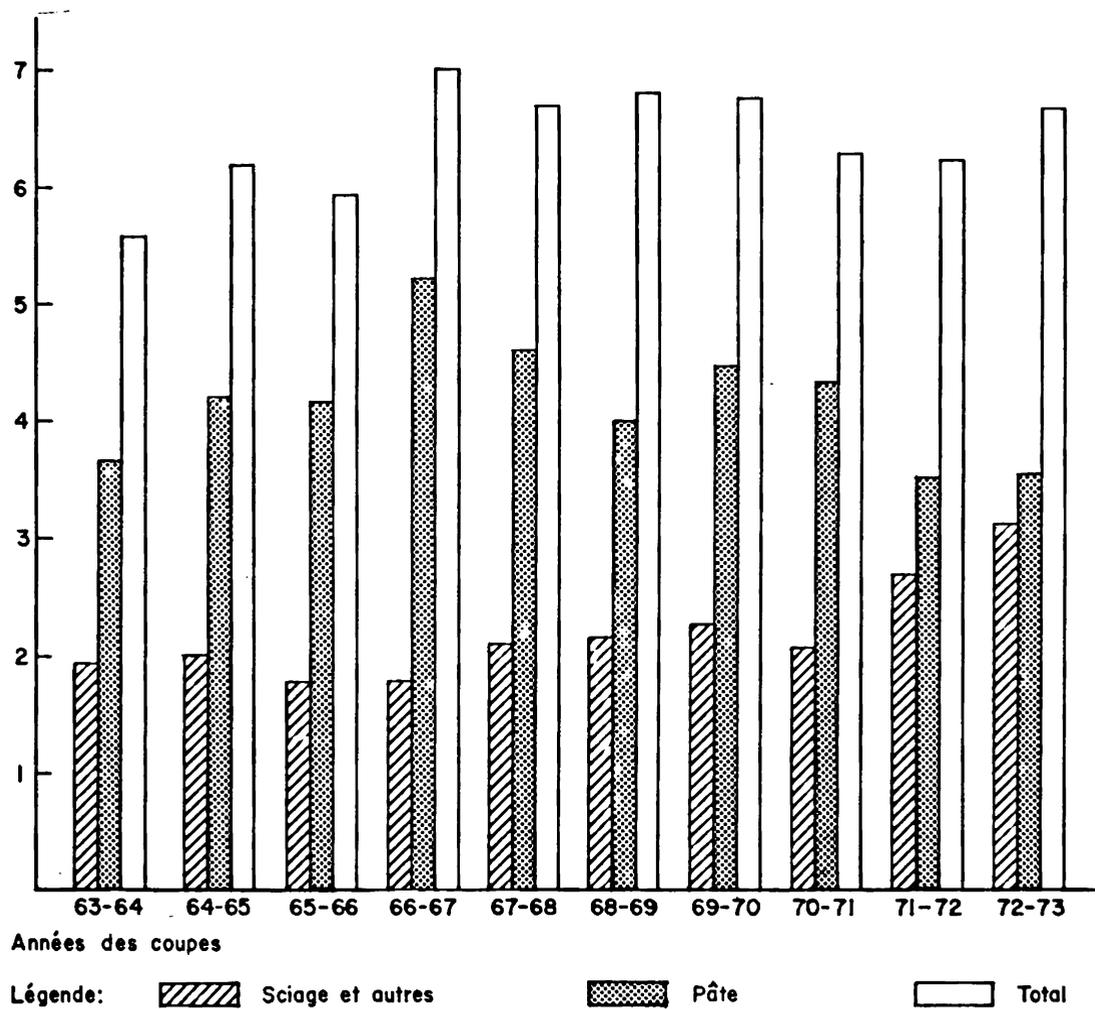


FIGURE II

**Volume des bois mesurés avant tronçonnage
dans les forêts publiques
depuis 1965-66**

Volume en cent mille
unités de 100 pi³

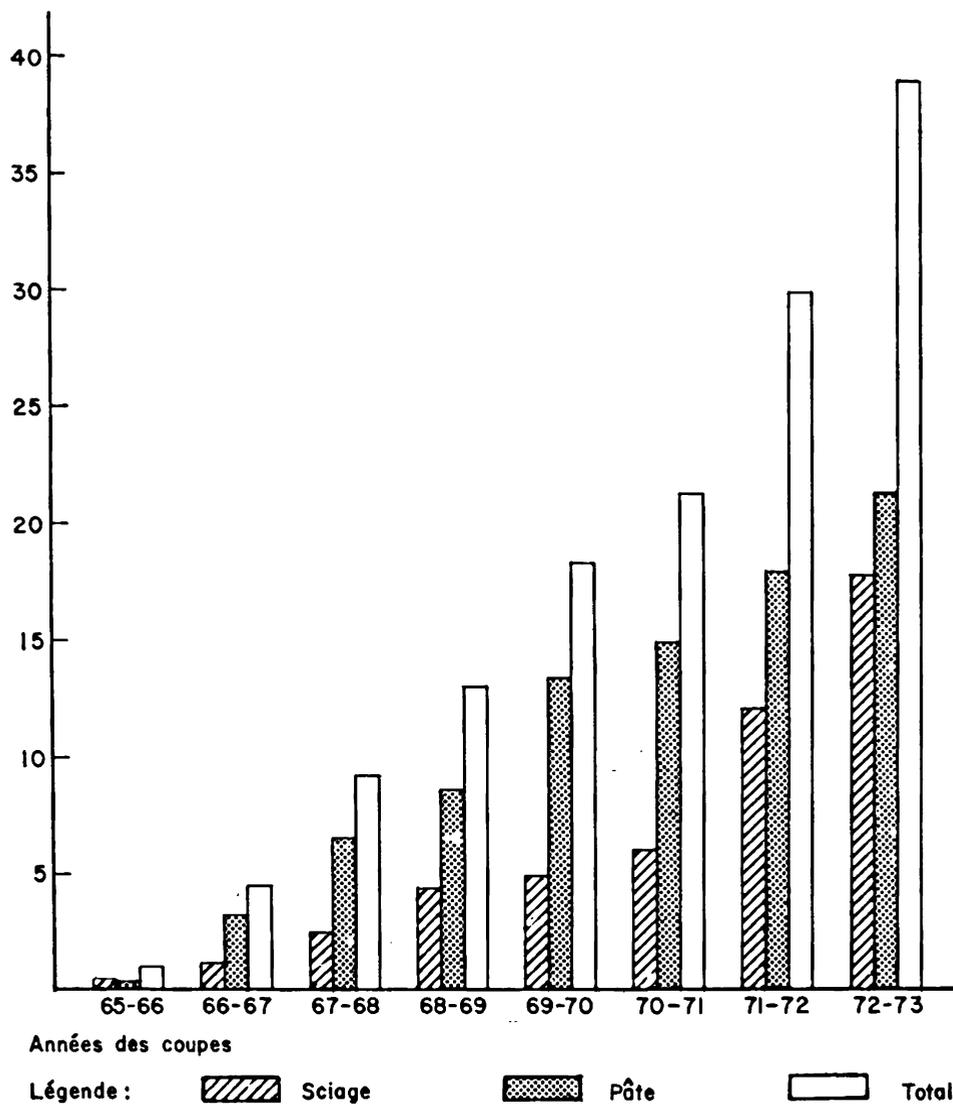


TABLEAU I
Volume des bois coupés dans les forêts publiques, par division territoriale et suivant la tenure — 1972/73

(en pieds cubes)									
Division territoriale	Concessions forestières			Terrains vacants			Réerves cantonales		Total
	Bois coupés par la concessionnaire	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	26,960,303	4,925,840	—	58,263,222	19,875	1,022	—	49,323	90,219,585
Rouyn	6,273,771	3,466,236	—	5,509,613	87,543	6,897	—	34,970	15,379,030
Hull	59,525,994	8,487,149	2,100	1,476,971	2,912	—	—	20,374	69,515,500
Montréal	29,956,006	8,658,012	1,603	846,906	11,953	—	—	—	39,474,480
Shawinigan	56,493,369	7,934,847	28,200	159,826	15,287	5,536	782,167	11,848	65,431,080
Chicoutimi	54,491,291	2,795,683	—	8,864,719	590,579	37,435	—	—	66,779,707
Roberval	20,554,542	8,575,686	914	23,408,098	3,849	521	—	285,613	52,829,223
Québec (R)*	28,394,011	4,711,578	2,607	3,279,882	17,967	30,803	2,734,266	95,151	39,266,265
Rimouski (R)	36,381,192	5,359,265	8,823	38,622,019	194,394	80,988	—	131,054	80,777,735
Hauterive (R)	74,005,869	4,437	—	3,915,231	56,631	10,457	—	32,173	78,024,798
Chibougamau	6,196,955	5,875,101	—	6,868,365	58,116	—	—	—	18,998,537
Val d'Or	3,954,378	2,970,162	—	16,726,148	23,011	—	—	—	23,673,699
La Sarre	5,192,807	—	—	23,095,638	9,244	3,148	—	18,931	28,319,768
Total	408,380,489	63,763,996	44,247	191,036,638	1,091,361	176,807	3,516,433	679,437	668,689,407
Pourcentage	61.07%	9.54%	—	28.57%	0.16%	0.03%	0.53%	0.10%	100.00%

* r = région administrative.

TABLEAU II

Division du Mesurage

Volume des bois coupés en 1972/73, à l'intérieur des forêts publiques, suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés

Utilisation des produits	Volume mesuré en			Total (pi ³)
	pi ³	p.m.p.	cordes	
Bois à pâte	288,752,217	—	785,879	355,551,932
Bois de sciage	177,310,085	654,075,536	18,510	309,698,542
Bois de feu	9,044	—	7,797	671,789
Grand Bois	1,123,912	—	—	1,123,912
Bois à fuseaux	29,385	—	8,458	748,315
Bois de clôtures (piquets ou perches)	93,914	—	—	93,914
Bois de mine	88,855	183,846	—	125,624
Autres	599,717	8,560	870	749,329
Total	468,007,129	654,267,942	821,514	668,689,407

5 p.m.p. = 1 pi³1 corde = 85 pi³

TABEAU III

Volume des bois vérifiés après tronçonnage dans chacune des divisions territoriales

Divisions territoriales	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		cordes	p.m.p.	pi ³	
Amos	177	—	2,221,497	297,793	4.69
Rouyn	79	—	791,447	168,107	2.33
Hull	338	—	6,273,585	1,215,422	5.64
Montréal	177	2,049	3,875,592	118,591	8.03
Shawinigan	329	2,895	4,453,855	410,781	9.84
Chicoutimi	337	5,153	3,478,001	17,382	4.16
Roberval	278	732	4,021,958	276,322	12.95
Québec (R) *	629	23,028	2,628,431	634,360	10.09
Rimouski (R)	1,625	28,987	5,077,422	1,872,074	9.59
Hauterive (R)	292	48,100	35,751	215,179	21.86
Chibougamau	11	—	10,845	12,639	1.99
Val d'Or	128	—	1,214,904	193,036	4.13
La Sarre	31	—	149,103	91,591	3.50
Total 1972/73	4,431	110,944	34,232,391	5,523,277	8.23

* R = Région administrative

TABLEAU IV

Division du Mesurage

Vérification du mesurage des bois non-tronçonnés par division territoriale, année 1972/73

Division territoriale	Vérification des tiges exploitées				Vérification de l'échantillon			
	Nombre	Volume (pi ³)	Volume %	Précision %	Nombre	Volume (pi ³)	Volume %	Précision %
Amos	715,288	5,042,780	3.69	100.16	3,571	35,674,913	27.27	100.00
Rouyn	893	5,849	0.70	100.46	12	140,028	1.31	101.81
Hull	133,894	1,486,233	7.97	100.33	510	6,319,000	7.33	99.64
Montréal	354,481	2,679,876	11.08	100.40	490	4,909,066	18.22	100.33
Shawinigan	639,278	4,021,058	8.09	99.93	2,734	30,045,649	35.15	99.33
Chicoutimi	431,962	2,993,497	7.66	99.84	507	5,069,415	17.72	99.54
Roberval	696,101	4,552,501	10.35	99.42	487	4,036,897	7.51	99.69
Québec (R)**	134,557	746,791	8.94	100.06	99	1,267,159	5.32	100.13
Rimouski (R)	197,135	1,586,937	6.35	100.23	1,097	6,244,135	9.21	100.10
Hauterive (R)	841,894	5,017,688	9.88	100.10	1,375	12,503,538	38.36	100.11
Chibougamau	169,520	1,012,831	6.14	100.06	434	3,532,914	15.73	99.37
Val d'Or	83,048	629,504	4.80	100.42	210	2,004,387	15.07	99.92
La Sarre	198,970	1,154,822	4.65	100.55	1,064	7,522,856	9.27	99.86
Total	4,597,021	30,930,357	7.98	100.15	12,590	119,269,957	20.98	99.99

* Il s'agit de l'occurrence d'une précision relative, c'est-à-dire du rapport exprimé en pourcentage entre le mesurage et la vérification en assumant que la seconde est égale à 100%.

** R = Région administrative

TABEAU V

Volume des bois coupés dans les forêts publiques, par division territoriale et suivant les modes de mesurage: conventionnel et nouvelles techniques.

Division territoriale	En pieds cubes				
	Volume au pi ³	Mesuré suivant conventionnel	Pourcentage * (%)	Mesuré suivant nouvelles techniques	Pourcentage (%)
Amos	90,219,585	15,833,408	17.55	74,386,177	82.45
Rouyn	15,379,030	14,001,980	91.05	1,377,050	8.95
Hull	69,515,500	48,204,448	69.34	21,311,052	30.66
Montréal	39,474,480	13,302,480	33.70	26,172,000	66.30
Shawinigan	65,431,080	15,736,484	24.05	49,694,596	75.95
Chicoutimi	66,779,707	27,696 113	41.47	39,083,594	58.53
Roberval	52,829,223	8,828,811	16.71	44,000,412	83.29
Québec (R)**	39,266,265	30,909,846	78.72	8,356,419	21.28
Rimouski (R)	80,777,735	55,779,730	69.05	24,998,005	30.95
Hauterive (R)	78,024,798	19,718,023	25.27	58,306,775	74.73
Chibougamau	18,998,537	744,488	3.92	18,254,049	96.08
Val d'Or	23,673,699	10,557,612	44.60	13,116,087	55.40
La Sarre	28,319,768	3,474,178	12.27	24,845,590	87.73
Total	668,689,407	264,787,601	39.60	403,901,806	60.40

* Ce pourcentage est établi par rapport au volume total

**R = Région administrative

TABLEAU VI

Répartition des bois et produits forestiers dont l'expédition hors du Québec a fait l'objet d'un permis en 1972/73

Utilisation des produits	Unité de mesure	Destination		Total	Volume total en unités de 100 pi ³
		Canada	Autres pays		
Billes de sicage	1,000 p.m.p.	3,297	2,140	5,437	10,873
Billes de déroulage	1,000 p.m.p.	—	618	618	1,236
Billes pour étais de mines	corde	—	2,500	2,500	2,125
Billes pour fuseaux	corde	—	1,933	1,933	1,643
Billes pour fuseaux	1,000 p.m.p.	—	601	601	1,202
Billes à pâte (écorcées)	corde	283,493	136,190	419,683	356,731
Billes à pâte (non écorcées)	corde	2,500	22,264	24,764	21,050
Arbres de Noël	unité	—	1,127,070	1,127,070	1,127
Branches de sapin	tonne	—	5,994	5,994	2,697
Bois de chauffage	corde	575	225	800	600
Pôteaux	unité	1,800	—	1,800	360
Piquets de clôtures	unité	—	3,797,870	3,797,870	37,979
Traverses de chemins de fer	unité	362,800	150,500	513,300	41,064
Bois d'oeuvre (sciage) raboté	1,000 p.m.p.	307,947	1,063,231	1,371,178	1,851,090
Bois d'oeuvre (sciage) non raboté	1,000 p.m.p.	—	12,107	12,107	16,344
Bardeaux (cèdre)	1,000 unités	23,480	350,130	373,610	37,361
Lattes	1,000 unités	7,950	84,364	92,314	41,541
Barreaux	camion	—	557	557	5,570
Bois à fuseaux et autres carrelets	1,000 p.m.p.	—	1,941	1,941	2,620
Goujons	camion	—	15	15	150
Plants ou semis	unité	—	300	300	—
Contreplaqués	1,000 pi ²	39,520	423,308	462,828	97,194
Bois équarris	1,000 p.m.p.	—	5,906	5,906	7,973
Coussinets	wagon	80	10	90	1,530

Bois de planchers	1,000 p.m.p.	—	6,719	6,719	9,071
Quilles non tournées	wagon	—	10	10	170
Quilles non tournées	camion	—	20	20	100
Bobines	camion	—	132	132	660
Bran de scie	tonne	6,000	—	6,000	4,200
Rabotures	tonne	9,425	4,000	13,425	9,398
Dosses	corde	—	1,250	1,250	813
Copeaux	tonne	174,876	168,970	343,846	240,692
Coeur de bouleaux et de tremble	camion	—	11	11	110
<hr/>					
Total					2,805,274
<hr/>					

Inventaire forestier

Objectifs

Les inventaires d'aménagement extensif réalisés par le programme décennal d'inventaire forestier visent à l'acquisition des *connaissances de base* nécessaires au zonage forestier, aux quantités disponibles annuellement et à l'allocation de la matière ligneuse sur tout le territoire du Québec. Les inventaires d'aménagement intensif et d'exploitation exécutés sur demande pour résoudre des problèmes ou satisfaire des besoins spécifiques permettent l'aménagement intensif des territoires concernés par la détermination et l'application des traitements sylvicoles appropriés.

Moyens

Le service élabore les normes techniques, coordonne et contrôle l'exécution des travaux d'inventaire forestier dont une partie importante est réalisée par les ingénieurs forestiers conseils et les détenteurs de concessions forestières.

Activités

Durant l'année 1972/73, les efforts du service ont porté sur:

1. la poursuite du Programme décennal d'inventaire forestier pour fins d'aménagement extensif;
2. l'élaboration des normes d'inventaire d'exploitation et leur application sur quelques secteurs d'exploitation;
3. la réalisation d'inventaire de restauration forestière;
4. la réalisation d'un inventaire pour groupements forestiers;
5. la terminaison de l'inventaire forestier et la compilation du territoire réservé à Rayonier-Québec;
6. la cartographie de deux projets agro-forestiers;
7. la mise en oeuvre d'une comptabilité forestière;
8. la confection d'une carte synthèse forestière du Québec;

9. la réalisation d'un inventaire forestier par méthodes photodendrométriques;
10. les compilations d'inventaire forestier;
11. la publication de résultats d'inventaire forestier.

1. Programme décennal d'inventaire forestier

Travaux effectués durant l'année budgétaire 1972/73

Zone	Photo-graphie aérienne	Carte de fond	Photo-interprétation	Sondage Cartographie finale
Témiscamingue				X
Matagami				X
Haute-Gatineau			X	
La Tabatière			X*	
Haut St-Maurice	X	X		
Manicouagan	X	X		

* 2/3 du travail a été effectué en 1971/72 (projet Rayonier-Québec)

La contribution des concessionnaires forestiers aux travaux requis par le programme décennal fut considérable et représente les proportions suivantes:

- photo-interprétation: 42%
- dessin et planimétrie: 21%
- sondage temporaire: 43%
- sondage permanent: 71%.

Cet apport, traduit en argent, équivaldrait à environ \$600,000.

*Sommaire des travaux relatifs au
programme décennal d'inventaire forestier
année 1972/73*

ZONE	Cartographie (mi ²)				Sondage Nombre de parcelles			
	Photo- Interprétation		Dessin et planimétrie		Parcelle temporaire		Parcelle permanente	
	Territoires		Territoires		Territoires		Territoires	
	Con- cédés	Autres	Con- cédés	Autres	Con- cédés	Autres	Con- cédés	Autres
Mistassini				*3 000				
Témiscamingue			8 900	700	4 721	639	920	64
Matagami			380	19 500	378	4 164		194
Haute-Gatineau	5 430	1 200						
La Tabatière		**6 350		**15 000		**1 870		**108
	5 430	7 550	9 280	38 200	5 099	6 673	920	366

* Rattrapage des travaux cédulés en 1971/72

** Anticipation due au projet « Rayonier-Québec ».

2. Inventaire d'exploitation

L'inventaire d'exploitation exige que la méthode soit rapide, peu dispendieuse, applicable en toute saison. Les résultats doivent être précis et assez détaillés pour permettre les calculs des coûts en regard de différents modes d'exploitation.

Pour répondre à ces prérequis, le service de l'Inventaire forestier a modifié une méthode d'origine récente et l'a incorporée à un système connu et utilisé au Québec en quelques endroits. Elle consiste en l'échantillonnage oculaire des tiges marchandes, le long de virées continues, avec mesures précises de certaines tiges choisies aléatoirement.

Cette méthode, qui porte le nom de « 3-P », fut d'abord expérimentée dans la Beauce où un même territoire fut inventorié selon trois méthodes, soit:

1. « 3-P Sampling »
2. Point d'échantillonnage (prisme)
3. Sondage conventionnel (parcelle-échantillon temporaire)

À la suite de cette expérience, le service a rédigé ses normes d'inventaire d'exploitation qui, présentement, ont été mises en application dans les forêts domaniales des Appalaches, de Mégiscane et de Roberval.

3. Inventaire pour fins de restauration forestière

Ces inventaires ont pour but la prescription des traitements sylvicoles, par la compartimentation de la forêt en traitements appropriés. Actuellement, ils font l'objet d'une activité conjointe des services de l'Inventaire forestier, de la Restauration forestière et de la Région administrative concernée. Il semble que ces inventaires diminueront graduellement dans les prochaines années et qu'ils se stabiliseront à environ 60 projets par la suite. La cartographie forestière de chacun des projets est à l'échelle de 1/10,000. Le sondage qui, au cours de l'année 1972/73, était basé sur une méthode du point d'échantillonnage au prisme.

Sommaire des travaux effectués en 1972/73

Nombre de projets	86
Cartes de fond au 10,000e	90 cartes
Photo-interprétation	150,000 acres
Cartographie forestière finale	150,000 acres

4. Inventaire pour fins de groupement forestier

Ces inventaires sont réalisés pour le compte du service de l'Aide à la forêt privée, au bénéfice des Groupements forestiers. Ils tendent à l'obtention d'une connaissance de base détaillée nécessaire à l'établissement d'un groupement

forestier ainsi qu'à l'évaluation relative des forêts privées faisant partie du groupement. Actuellement, ces inventaires se font selon des techniques traditionnelles; le service envisage cependant le développement de technique nouvelles mieux adaptées aux besoins spécifiques de ces forêts.

Sommaire des travaux

Carte de fond au 1/10,000:	475mi ²
Carte de fond au 1/20,000:	1 130mi ²
Cartographie forestière à l'échelle de 1/10,000:	475mi ²
Cartographie forestière à l'échelle de 1/20,000:	1 130mi ²
Sondage du secteur cartographié au 1/10,000:	500 parcelles-échantillons

5. Rayonier-Québec

Les travaux amorcés en 1971/72, sur les territoire réservé à Rayonier-Québec furent complétés et les résultats d'inventaire forestier ont été transmis à qui de droit.

Ces travaux consistaient en sondage temporaire et permanent ainsi qu'en finalisation de cartographie forestière. La planimétrie et les compilations suivirent ces opérations. Les compilations se terminèrent à la fin de l'année 1972.

En fonction du temps disponible pour l'exécution de ces travaux, ceux-ci ont nécessité des efforts soutenus de la part d'une grande partie du personnel du service afin que soit respectée l'échéance prescrite par l'entente entre Rayonier-Québec et le Gouvernement du Québec.

6. Projets agro-forestiers

Le service a procédé à la confection de cartes forestières pour deux projets, soit celui du Saguenay-Lac St-Jean, d'une superficie de 4,200 milles carrés, et celui d'Abitibi-Témiscamingue couvrant quelque 7,900 milles carrés.

Ces projets sont réalisés uniquement sur demande et s'échelonnent habituellement sur plusieurs années.

Le projet « Agro-forestier Saguenay-Lac St-Jean » se complètera cette année. Le Plan de Développement Intégré Abitibi-Témiscamingue ne sera complété qu'à la fin de l'an prochain. Ces projets ne comportent que la confection de cartes forestières et de cartes synthèses, leur objectif étant l'orientation générale de l'aménagement de ces territoires et la localisation particulière des territoires où des travaux sylvicoles intensifs pourraient avoir lieu.

7. Comptabilité forestière

La cartographie forestière et les résultats d'inventaire reflètent l'état de la forêt à une époque précise, soit l'année de prise de photographies aériennes. Cette opération comporte donc la comptabilité annuelle des interventions, soit humaines: exploitations, plantations, soit naturelles: feux, épidémies, et autres et, par la suite, la mise à jour permanente de la cartographie forestière et des résultats chiffrés.

Pour la première année, l'opération touchera uniquement les forêts domaniales de Roberval, Chibougamau, Matagami, La Sarre, Mégiscane, Saguenay, Kipawa. Par la suite, elle s'étendra à toutes les zones déjà inventoriées et, au fur et à mesure, à celles qui le seront.

8. Carte synthèse provinciale

Le service a complété une carte forestière synthèse, à l'échelle de 20 milles au pouce, qui devrait être publiée, en couleur, au cours de 1973.

Cette carte montre les massifs boisés, en résineux, mélangés, feuillus, selon qu'ils sont jeunes ou vieux. Elle montre également les forêts à faible rendement, tel que la taïga, ainsi que les forêts affectées par le feu ou qui furent soumises à des coupes totales. Le service procède actuellement à des gravures sur film de cette carte qui sera présentée en deux feuilles (Nord et Sud). Nous prévoyons qu'elle sera disponible vers la fin de l'été 1973. Cette carte sera une première en ce qui concerne la répartition des massifs boisés de l'ensemble du territoire québécois.

9. Photodendrométrie

Les données dendrométriques de quelque 4,000 milles carrés de la zone Mistassini furent mesurées sur des photographies aériennes à grande échelle; les résultats de ce sondage sont actuellement analysés par le service.

Le succès de cette expérience laisse entrevoir un avenir prometteur à l'utilisation de cette méthode qui permet de réduire énormément les coûts des travaux. Au cours des prochaines années, le service étudiera la possibilité d'intégrer cette méthode, sur une base régulière, aux méthodes traditionnelles afin de minimiser les coûts de production.

10. Résultats d'inventaire forestier

Plusieurs résultats d'inventaire forestier furent diffusés aux utilisateurs et aménagistes; ceux-ci sont énumérés plus loin.

11. Publication

Le service a publié des statistiques forestières pour la zone « La Tabatière »; c'est la première d'une série intitulée « LES FORÊTS DU QUÉBEC ». Plusieurs de ces publications paraîtront en 1973/74.

Ces publications sont produites sous la forme d'une fascicule, pour chacune des zones du programme décennal. Lorsqu'une couverture complète de la province aura été réalisée, 20 publications de ce genre seront alors disponibles au grand public.

*Résultats d'inventaire forestier compilés
au cours de l'année budgétaire 1972/73*

Unité de complation	Bassin	Superficie (m²)
Rayonier-Québec: rivière Abbé Huard	353-02	87.1
rivière Piashti	354	647.3
rivière Watshishou	355	572.7
rivière Nabisipi	356	878.2
rivière Aguanus	357	910.8
rivière Natashquan	358	1,561.7
rivière Musquaro	359	2,200.1
rivière Olomane	360	2,205.1
rivière Mécatina	361	1,702.2
rivière ST-Augustin	362	1,727.4
rivière Coxipi	363	966.3
rivière Schécatina	364	121.3
Zone Eastmain: rivière Rupert	405	9,680.0
lac Némiscau	405-01	1,380.0
rivière Pontax	405-02	3,680.0
rivière Némiscau	405-03	1,010.0
lac Mesgouey	405-04	1,910.0
lac Camoustichonane	405-05	1,700.0
rivière Eastmain	406	23,365.0
rivière à l'Eau Froide	406-01	3,160.1
rivière Jolicoeur	406-02	1,300.0
rivière À la Pêche	406-03	810.0
rivière Au Vieux Comptoir	406-04	1,450.0
rivière Peuplier	406-05	1,850.0
rivière Opinaca	406-06	2,230.0
rivière Petite Opinaca	406-07	3,035.0

rivière Kowasfstakau	406-08	3,140.0
rivière Tichegami	406-09	1,500.0
lac Des Voeux	406-10	3,180.0
rivière Haute Eastmain	406-11	1,710.0

Unité de compilation	Superficie (mi ²)
Société forestière Domtar Limitée et Canada Paper Company (Cantons de l'Est)	89.1
Megantic Manufacturing Company et Garthby Manufacturing Company	103.1
Chibougamau Lumber Co. Ltd.	736.0
Comté d'Arthabaska	684.1
Opération Dignité II	205.0
Groupe forestier de Restigouche	182.6
Réserves cantonales de Macpès, Ouimet et Duquesne	50.8

Restauration

Ce Service comprend trois (3) divisions permettant d'effectuer, dans les meilleurs conditions possibles, les travaux nécessaires au maintien et à l'amélioration du potentiel forestier du territoire québécois. Les trois divisions sont: I - Pépinières II - Reboisement - III - Travaux sylvicoles.

I - Pépinières

La division des pépinières pourvoit aux besoins en plants et en semences pour les projets de reboisement, tant sur les terrains privés que sur les terres publiques. Pour ce faire, elle dispose de seize (16) pépinières établies à travers la province. L'exécution des travaux est sous la responsabilité des divisions territoriales, exception faite pour la pépinière de Berthierville qui relève entièrement du service de la Restauration forestière.

Le semis est produit dans sept (7) pépinières, tandis que le repiquage est fait principalement dans les autres pépinières.

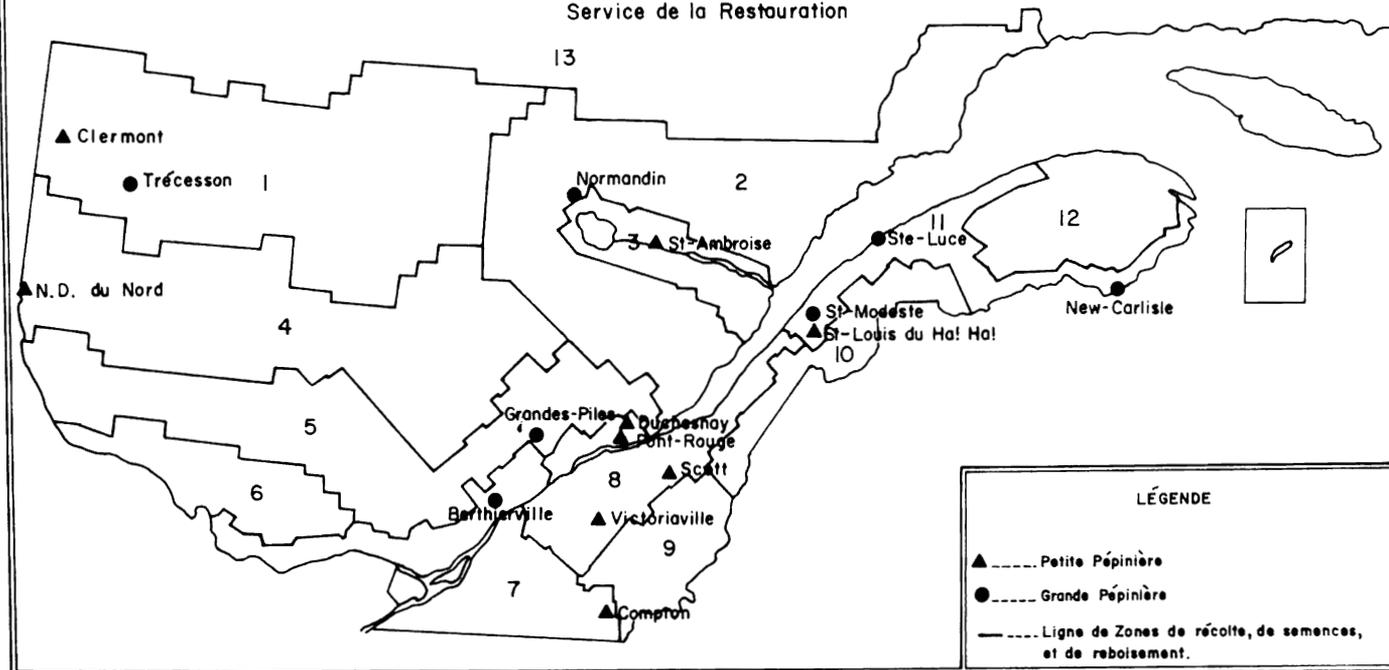
L'inventaire de l'automne 1972 indique qu'il y a en pépinières un total de 154,126,000 plants de toutes catégories parmi lesquels 24 142 000 sont prêts pour extraction et expédition pour le reboisement. On remarquera, en appendice au tableau I-A, que les quantités de plants disponibles pour le reboisement ont été accrues de 6.6 millions. Cet accroissement est le résultat des mesures prises afin de pallier la mortalité excessive des 2 années antérieures.

Afin d'assurer une amélioration qualitative des plantations, le Service coordonne un programme de récolte de cônes provenant de peuplements sélectionnés composés de semenciers de catégorie « plus ». Les cônes récoltés sont classifiés par zone (voir carte) afin que l'utilisation des semences et la distribution des plants ainsi obtenus soient faites conformément aux exigences de la nature.

Il y a eu diminution du programme de récolte de cônes imputable au cycle de fructification des essences forestières. (Voir tableaux I-B et I'C à l'annexe VIII).

Le centre de culture de plants en récipients est maintenant en état d'opération et des études s'y poursuivent afin de déterminer la marche à suivre pour une production pouvant répondre aux besoins.

Ministère des Terres et Forêts du Québec
Service de la Restauration



**Tableau I-A — Stock de plants en pépinières d'après les Inventaires d'automne
(en 1,000 plants)**

Pépinières	Comtés	Exercice 1971/72		Exercice 1972/73	
		Disponible pour reboisement	Stock Total	Disponible pour reboisement	Stock Total
Berthierville	Berthier	2 954	33 751	3 696	26 500
Clermont	Abitibi-Ouest	30	406	337	337
Compton	Sherbrooke	.768	1 741	1 546	2 214
Duchesnay	Portneuf	385	984	615	1 914
Grandes-Piles	Laviolette	1 873	31 344	5 290	36 923
New-Carlisle	Bonaventure	167	8 074	2 123	9 435
Normandin	Roberval	642	2 822	1 497	8 617
N.D.-du-Nord	Témiscamingue	145	1 159	970	970
Pont-Rouge	Portneuf	312	1 237	792	1 457
Saint-Ambroise	Chicoutimi	191	845	—	462
Saint-Louis du Ha! Ha!	Témiscouata	578	2 097	442	1 880
Sainte-Luce	Rimouski	3 171	23 193	1 733	27 144
Saint-Modeste	Riv.-du-Loup	4 729	28 595	2 970	25 045
Scott	Dorchester	443	1 344	813	1 663
Trécesson	Abitibi-Est	810	1 610	586	7 810
Victoriaville	Arthabaska	326	1 110	732	1 755
Sous-Total:		17 524	143 312	24 142	154 126
Ensemencement:			93 032		99 131
Total:		17 524	236 344	24 142	253 257

**Tableau I-B — Quantité de cônes récoltés au cours des années 1968, 1969, 1970, 1971, 1972
par division territoriale**

Division Territoriale	1968	1969	1970	1971	1972
	Boisseau	Boisseau	40 litres *	40 litres *	40 litres *
Berthierville	177	1 769	3 364	619	373.0
Amos	19	392	1 991	426	—
Rouyn	—	340	465	—	998.0
Hull	—	207	1 927	272	717.0
Montréal	2	1 186	1 849	899	14.3
Shawinigan	1 061	1 110	5 229	1 432	187.5
Chicoutimi	—	381	361	58	—
Roberval	76	1 032	955	1 477	2 503.0
Québec	—	114	2 776	1 117	46.0
Riv.-du-Loup	2	38	794	7	—
Rimouski	73	12	620	106	—
Hauterive	—	112	587	657	13.0
Sept-Îles	—	—	—	20	—
New-Carlisle	252	112	1 800	664	—
Duchesnay	—	—	57	68	—
Val d'Or	4	767	935	21	420.0
La Sarre	—	421	337	67	—
Gaspé	217	49	170	110	—
Chibougamau	—	—	—	17	—
Total:	1 883	8 042	24 217	8 037	5 271.8

* 40 litres = 1.0999 boisseau

**Tableau I-C — Quantité de cônes récoltés au cours des années 1968, 1969, 1970, 1971, 1972
par essence**

Essences	1968	1969	1970	1971	1972
	Boisseau	Boisseau	40 litres *	40 litres *	40 litres *
Abies balsamea	92	52	5 095	—	—
Larix decidua	19	3	94	12	46
Larix laricina	1	0	311	23	—
Larix leptolepis	10	1	43	4	9
Larix abies	3	1	1 691	1 395	—
Picea glauca	323	35	4 693	683	—
Picea mariana	205	1 071	1 899	3 043	12
Picea rubens	—	208	830	948	—
Pinus banksiana	1 178	5 001	5 716	1 348	4 429
Pinus resinosa	42	457	2 856	63	69
Pinus strobus	—	918	736	—	288
Pinus sylvestris	4	261	236	509	418
Autres essences	5	—	17	9	—
Total:	1 882	8 008	24 217	8 037	5 271

* 40 litres = 1.0999 boisseau

II - Reboisement

Dans le but de réduire le coût des opérations servant à assurer le renouvellement de la forêt dans les secteurs valables, le Service tend à favoriser l'établissement de nouvelles forêts par la régénération naturelle ou par l'ensemencement artificiel lorsque ces moyens peuvent remplacer convenablement la plantation.

Pour l'année fiscale 1972-73, la quantité de plants utilisés pour le reboisement s'élève à près de 17 millions dont 68% ont servi à revaloriser les terrains privés et 32% les terres publiques.

Des travaux de scarification ont aussi été effectués sur une superficie de 7296 acres dont 4000 acres ont étéensemencés artificiellement en pin gris.

Les tableaux II-A, II-B, II-C, et II-D en annexe donnent un aperçu de la quantité de plants mis en terre dans les différentes régions de la province, ainsi que des essences employées pour la réalisation des divers travaux.

**Tableau II-A — Essences reboisées par régions administratives
(mille plants)**

Régions administratives	ABba	LA1a	LA1e	LA2e	PICab	PICgl	PICma	PICru	PINba	PINre	PINsyl	Autres	Total	%
Bas St-Laurent Gaspésie		22.8		10.7	1069.5	862.0	3.0	496.6	2246.6	137.6	10.0		4858.8	28.85
Saguenay Lac St-Jean		154.5	23.1	57.0	68.3	87.6	1.1	13.3	1041.2	8.9	34.4		1489.4	8.84
Québec	7.0	25.6	2.0		804.1	1052.1	74.4	882.6	999.8	600.5	485.4	18.2	4951.7	29.40
Trois-Rivières			1.0		86.7	21.1		2.5	236.7	74.9	6.0	0.3	429.2	2.54
Cantons de l'Est														
Montréal	52.4	81.5	8.3		139.5	408.5	12.3		214.9	394.2	342.8	8.0	1662.4	9.87
Outaouais		54.0	106.7		30.7	142.0	2.0		834.0		463.1	5.0	1637.5	9.72
Abitibi-Témiscamingue		200.0				281.6			844.8	17.0	1.0		1344.4	7.98
Côte-Nord						8.0			459.0				467.0	2.773
Total	59.4	538.4	141.1	67.7	2198.8	2862.9	92.8	1395.0	6877.0	1233.1	1342.7	31.5	16840.4	
%	.35	3.19	.83	.40	13.05	17.00	.55	8.28	40.83	7.32	7.97	0.18		100

LÉGENDE:

ABba — Sapin baumier
 LA1a — Mélèze laricin
 LA1e — Mélèze japonais
 LA2e — Mélèze européen
 PICab — Épinette de Norvège

PICgl — Épinette blanche
 PICma — Épinette noire
 PICru — Épinette rouge
 PINba — Pin gris
 PINre — Pin rouge
 PINsyl — Pin sylvestre

Tableau II-B — Reboisement sur les terres publiques

Comtés	Modes de plantation		Total
	Mécanique	Manuelle	
Abitibi-Est	390.0	252.0	642.0
Bonaventure	204.2	31.8	236.0
Charlevoix	—	59.0	59.0
Gaspé-Nord	43.1	1095.1	1138.2
Gaspé-Sud	92.0	208.0	300.0
Lac St-Jean	—	125.0	125.0
Matapédia	791.2	184.9	976.0
Pontiac	450.0	—	450.0
Roberval	245.7	485.2	730.9
Rouyn-Noranda	120.1	—	120.1
Saguenay	454.0	—	454.0
Territoire d'Abitibi et de Mistassini	152.4	131.0	288.4
Total (mille plants)	2942.8	2572.0	5514.8

Tableau II-C — Travaux de scarification et d'ensemencement

Comtés	Genre de travaux	Superficie (acres)
Abitibi-Est	Scarification	1806
	Scarification et ensemencement avec Bracke	607
Abitibi-Ouest	Scarification et ensemencement aérien	2884
Bonaventure	Scarification	547
Gatineau	Scarification et ensemencement avec Bracke	340
Lavolette	Scarification	224
Rouyn-Noranda	Scarification	25
St-Maurice	Scarification	684
	Ensemencement à la volée	179
Total:		7296

Tableau II-D—Reboisement sur les terres privées 1972

Comtés	Nombre d'arbres plantés (mille plants)
Abitibi-Est	237.3
Abitibi-Ouest	53.7
Argenteuil	111.1
Arthabaska	289.7
Bagot	79.8
Beauce	456.9
Beauharnois	5.3
Bellechasse	123.0
Berthier	79.6
Bonaventure	184.5
Brôme	150.6
Chambly	5.5
Champlain	99.5
Charlevoix	220.0
Châteauguay	.5
Chauveau	.5
Chicoutimi	2.9
Compton	518.2
Deux-Montagnes	69.1
Dorchester	267.2
Drummond	156.8
Dubuc	85.0
Fabre-Laval	5.0
Frontenac	453.7
Gaspé-Nord	147.0
Gaspé-Sud	252.0
Gatineau	270.2
Huntingdon	4.3
Iberville	18.6
Joliette	102.8
Jonquière	2.8
Kamouraska	101.2
Labelle	354.7
Lac St-Jean	70.7
L'Assomption	.1
Laviolette	98.0
Lévis	7.3
L'Islet	111.2
Lotbinière	164.3
Maskinongé	35.7
Matane	216.6
Matapédia	390.3
Mégantic	249.0
Missisquoi	116.6
Montcalm	72.5
Montmagny	163.8
Montmorency	38.2

Comtés	Nombre d'arbres plantés (mille plants)
Napierville-Laprairie	12.5
Nicolet	441.8
Papineau	624.8
Pontiac	518.0
Portneuf	302.6
Richelieu	13.0
Richmond	186.0
Rimouski	420.0
Rivière-du-Loup	112.2
Roberval	334.6
Rouville	24.8
Rouyn-Noranda	110.4
Saguenay	12.0
Shefford	157.4
Sherbrooke	70.5
Stanstead	277.6
St-Hyacinthe	5.7
St-Jean	.6
St-Maurice	60.2
Témiscamingue	132.2
Témiscouata	280.0
Terrebonne	45.9
Vaudreuil-Soulange	47.0
Verchères	2.5
Wolfe	443.3
Yamaska	56.4

total: 11,325.6

III - Travaux sylvicoles

Les services de cette division sont liés à l'amélioration des peuplements forestiers, établis naturellement ou artificiellement par l'application de traitements sylvicoles adéquats. Ceci a pour effet, d'une part d'accélérer la croissance des tiges en provoquant une hausse de l'accroissement annuel moyen diminuant ainsi la période de révolution, et d'autre part, de tirer le maximum du potentiel du peuplement.

La sylviculture permet en outre de faciliter les exploitations futures et d'en diminuer sensiblement le coût en produisant des billes de meilleure qualité et de plus fortes dimensions.

Les traitements sylvicoles effectués dans les peuplements forestiers se résument comme suit:

1. coupe précommerciale
2. coupe commerciale
3. coupe pour l'établissement de peuplements semenciers

La coupe précommerciale s'effectue dans les forêts au stade de gaulis répondant aux exigences suivantes:

- le diamètre moyen inférieur à 3 pouces
- le nombre de tiges à l'acre entre 2,500 et 6,000
- l'âge entre 15 et 30 ans
- le rapport de cimes vivantes des tiges d'avenir entre 30 et 40%

De tels traitements précommerciaux ont été effectués dans les meilleurs sites de productivité sur une superficie de 33,700 acres. À l'aide de ces coupes réalisées dans des jeunes peuplements de 15 à 30 ans en moyenne, on prévoit d'ici environ quarante (40) ans, soit la fin de la période de révolution, récupérer le double du volume qui aurait été produit sans intervention.

Les travaux de coupe commerciale sont de plusieurs types, suivant la composition, le taux de boisement, la qualité de station et l'âge du peuplement.

Dans les jeunes forêts de sites I et II, la coupe est partielle à 40% du volume. Seules les tiges d'avenir demeurent pour former le peuplement final. Dans les forêts mûres ou surannées, il faut exploiter à blanc par bandes ou par trouées afin de favoriser la régénération tandis que dans les peuplements étagés, on utilise la coupe à diamètre limite par pied d'arbre.

Dans les traitements commerciaux, on a récolté 132,900 cunits sur une superficie de 14,000 acres dont environ 50% en coupes partielles sélectives. La moyenne du bois récupéré dans ces dernières est de neuf cunits à l'acre, soit environ 40% du taux de boisement avant coupe. Une bonne partie de cette superficie pourra subir une nouvelle coupe partielle dans environ 12 ans avant la coupe de régénération finale.

Le programme de travaux sylvicoles comprend aussi l'établissement d'un réseau de peuplements semenciers dans le but d'augmenter la production de semences et d'assurer ainsi un approvisionnement régulier de qualité génétique connue.

Du point de vue socio-économique, ces travaux ont donné de l'emploi durant une moyenne d'environ six mois à 1,800 travailleurs adultes avec un roulement de 3,500 et durant deux mois à 300 étudiants avec un roulement de 600.

Les tableaux 1, 2 et 3 qui suivent montrent les superficies traitées et le volume récolté par division territoriale ou sous-région suivant la tenure et le type de travail. Les tableaux 4 et 5 montrent le nombre d'hommes, la superficie traitée et le volume coupé par comté et par canton. Ces tableaux ont été compilés séparément selon le type de main d'oeuvre soit étudiante ou adulte.

De plus, pour permettre la réalisation de ces projets, il a fallu construire 140 milles de chemins forestiers et en améliorer 80 autres. Ces chemins serviront aussi à l'avenir pour des fins d'aménagement, de protection et de récréation.

TABLEAU 1

**Volume et valeur des bois coupés dans les forêts publiques par division territoriale ou sous-région suivant la tenure
1972/73**

ADULTES

Division territoriale ou sous-région	(En cunits)					Valeur des produits récupérés
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	Total	
01	—	—	5,651	—	5,651	\$ 129,975
02	—	2,900	—	2,136	5,036	119,141
03	—	4,017	—	6,624	10,641	289,509
04	13,317	7,708	—	—	21,025	568,151
05	—	—	—	7,726	7,726	230,332
06	—	—	—	226	226	4,790
07	—	—	—	22,058	22,058	613,923
08	5,143	4,861	—	23,342	33,346	1,159,450
09	—	—	—	1,633	1,633	34,211
10	—	1,722	—	8,193	9,915	181,348
15	—	—	1,995	—	1,995	59,850
16	—	48	—	3,297	3,345	101,565
20	—	1,948	—	—	1,948	34,167
21	—	—	1,377	2,573	3,950	66,654
23	—	—	2,417	1,952	4,369	114,206
Total	18,460	23,204	11,440	79,760	132,864	\$3,707,272
%	13.9	17.5	8.6	60	100%	—

TABLEAU 2

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale ou sous-région suivant la tenure
1972/73**

ADULTES

Division territoriale ou sous-région	(en acres)				Total
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	
01	—	—	400	—	400
02	—	602	—	458	1,060
03	—	1,144	—	550	1,694
04	1,235	872	—	375	2,482
05	860	—	—	1,500	2,360
06	1,096	852	—	75	2,023
07	—	—	—	1,326	1,326
08	487	1,058	—	2,347	3,892
09	1,948	—	4,218	174	6,340
10	3,241	3,103	3,547	2,330	12,221
15	—	—	250	—	250
16	3,172	441	—	380	3,993
20	63	195	766	—	1,024
21	—	—	1,664	218	1,882
23	—	—	2,926	300	3,226
Total	12,102	8,267	13,771	10,033	44,173
%	27.4	18.7	31.2	22.7	100%

TABLAU 2

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale ou sous-région suivant la tenure
1972/73**

ÉTUDIANTS

Division territoriale ou sous-région	(En acres)				Total
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	
01	—	—	—	213	213
04	150	—	—	299	449
05	—	—	—	82	82
06	—	191	—	—	191
07	—	—	664	—	664
08	—	123	—	—	123
11	332	—	—	—	332
13	—	—	792	—	792
20	—	150	—	—	150
21	—	192	—	—	192
23	—	—	442	—	442
Total	482	656	1,898	594	3,630
%	13.3	18	52.3	16.4	100%

TABEAU 3

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale ou sous-région suivant le type de travail
1972/73**

ADULTES

Division territoriale ou sous-région	(En acres)				Total
	Coupe précom- comerciale	Coupe commerciale	Peuplements semenciers	Autres	
01	—	400	—	—	400
02	—	1,060	—	—	1,060
03	744	950	—	—	1,694
04	375	2,107	—	—	2,482
05	860	1,500	—	—	2,360
06	1,948	75	—	—	2,023
07	—	1,326	—	—	1,326
08	315	3,543	34	—	3,892
09	6,166	174	—	—	6,340
10	11,451	716	54	—	12,221
11	—	—	—	—	—
15	—	250	—	—	250
16	3,610	383	—	—	3,993
20	829	195	—	—	1,024
21	1,274	608	—	—	1,882
23	2,526	700	—	—	3,226
Total	30,098	13,987	88	—	44,173
%	68.1	31.7	0.2	—	100%

TABLEAU 3

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale ou sous-région et suivant le type de travail
1972/73**

ÉTUDIANTS

Division territoriale ou sous-région	(En acres)				Total
	Coupe précom- merciale	Coupe commerciale	Peuplements semanciers	Autres	
01	213	—	—	—	213
02	—	—	—	—	—
03	—	—	—	—	—
04	449	—	—	—	449
05	82	—	—	—	82
06	191	—	—	—	191
07	664	—	—	—	664
08	123	—	—	—	123
09	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—
11	332	—	—	—	332
13	792	—	—	—	792
20	150	—	—	—	150
21	192	—	—	—	192
23	442	—	—	—	442
Total	3,630	—	—	—	3,630
%	100				100%

TABLEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ADULTES

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunits)
—		Étude de rentabilité de travaux, sylvicoles	—	—
01	Vassal	C.C.	400	5,651
02	Guérin	C.C.	458	2,136
	La Pause	C.C.	177	1,300
	Laverlochère	Débardage	—	—
	Montbeillard	C.C.	425	1,600
03	Angoumois	C.C.	400	4,017
	Egan	C.P.C.	744	—
	Litchfield	C.CO	—	—
	Sicotte	C.C.	550	6,624
04	Archambault	C.C.	350	4,997
	Chilton-Cartier	C.C.	570	4,552
	Jamet	C.C.	115	2,700
	Montcalm	C.C.	302	3,156
	Nord-Montréal	Piste motoneige	—	—
	Peterborough	C.P.C.	375	—
	Rochon-Boyer	C.C.	770	5,620

TABLEAU 4

Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73

ADULTES

Diver. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunfts)
05	Arcand	Étude de rentabilité de travaux sylvicoles	—	—
	Hunterstown	C.C.	500	2,573
	Langelier	C.C.	500	2,523
	Malhiot	C.C.	500	2,476
	Malhiot	C.CO	—	154
	Mattawin	C.P.C.	282	—
	Normand-Mattawin	C.P.C.	578	—
06	Cimon	C.P.C.	852	—
	Parc des Laurentides	C.P.C.	1,096	—
	Tremblay	C.C.	75	226
07	Bourbon	C.C.	1,156	18,500
	Ross	C.C.	170	3,558
08	Adstock	C.C.	10	55
	Ashburton	C.C.	140	1,375
	Arago	C.C.	200	1,501
	Daaquam	P.S.	—	—
	Daaquam	C.C.	530	4,251
	Colbert	C.C.	105	1,050

TABLEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ADULTES

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunits)
08	De Sales	P.S.	20	124
	Fournier	C.C.	110	1,167
	Fournier	Transport de bois	—	—
	Gosford	C.C.	278	762
	Localités du sud du comté de Dorchester	Groupement forestier Dorchester	—	—
	Région de Québec	Piste de motoneige	—	—
	Linière	P.S.	14	65
	Mailloux	C.C.	278	3,621
	Marlow	C.C.	350	2,623
	Marston	C.C.	302	3,040
	Panet	C.C.	130	1,650
	Patton	C.C.	246	2,088
	Rolette	Débardage	—	—
	Seigneurie Fossambault	C.P.C.	315	—
	Seigneurie Fossambault	C.C.	273	2,406
	Seigneurie Fossambault	C.C.	25	321
	Seigneurie Lotbinière	C.C.	80	1,100
	Seigneurie Lotbinière	C.CO	—	—
	Seigneurie Mont-Murray	C.C.	160	2,500
	Seigneurie de Perthuis	C.C.	66	988
Talon	C.C.	260	2,659	

TABEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ADULTES

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunits)
09	Armand	C.P.C.	506	—
	Asselin	C.P.C.	1,645	—
	Laroche	C.CO	—	—
	Laroche	C.P.C.	1,020	—
	Parke	C.P.C.	852	—
	Seigneurie de Madawaska	C.P.C.	1,096	—
	Seigneurie de Madawaska Viger — Whitworth	C.P.C. C.C.	1,047 174	— 1,633
10	Awantjish	C.C.	124	1,093
	Blais	C.C.	60	1,212
	Boisbuisson	C.P.C.	1,040	—
	Cherbourg	C.C.	55	551
	Concession Price	C.P.C.	1,603	—
	Cuoq	C.P.C.	672	—
	Dalibaire	C.F.C.	1,111	—
	Duquesne	C.C.	70	2,228
	Jetté	C.C.	126	629
	Jetté	C.C.	46	1,006
	Jetté	C.P.C.	1,165	—
	Jetté	C.P.C.	577	—
Joffre	C.P.C.	967	—	

TABEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ADULTES

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunfts)
10	Lavérendrye	C.P.C.	933	—
	Lavérendrye	C.P.C.	877	—
	Leclercq	C.P.C.	868	—
	Macnider	C.C.	110	747
	Milnikek	C.P.C.	652	—
	Ouimet	P.S.	54	536
	Seign. Nicolas Rioux	C.C.	125	1,913
	Varin	C.P.C.	986	—
11	Piste de motoneige (district de Hauterive)		—	—
15	Mingan	C.C.	250	1,995
	Natashquan	C.CO	—	—
	Touzel	C.CO	—	—
	Étude sur le plan de développement forestier de la moyenne Côte-Nord		—	—
16	Angers	C.C.	—	—
	Clarke	C.P.C.	830	—
	Dugal	C.P.C.	438	—
	Dugal-Angers	C.C.	—	48
	Lemieux — Baldwin	C.P.C.	606	—

TABEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ADULTES

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunils)
16	Pellegrin	C.P.C.	1,080	—
	Port-Daniel	C.C.	380	3,297
	Robidoux	C.P.C.	656	—
20	Dubuisson	C.C.	195	1,948
	Haig	C.P.C.	766	—
	Marrias — Villebon	C.P.C.	63	—
21	Cours de photo interprétation		—	—
	Duparquet	C.C.	218	2,573
	Guyenne	C.P.C.	1,274	—
	Lavergne — Vanier	C.C.	390	1,377
23	Baie de Gaspé-Sud	C.C.	300	1,952
	Clordorme	C.P.C.	595	—
	Galt	C.P.C.	663	—
	Larivière	C.P.C.	777	—
	Lefrançois	AM.C.	—	—

TABLEAU 4**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73****ADULTES**

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunfts)
23	Malbaie Sydenham —	C.P.C. Fox C.C.	491 400	— 2,417
Total	112 projets	—	44,173	132,864

- * C.P.C. : coupe précommerciale
C.C. : coupe commerciale
P.S. : peuplement semencier
C.CO : construction de chemin

TABEAU 4
Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73
ÉTUDIANTS

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunfts)
01	Landrienne	C.P.C.	213	—
02	Rémigny	D.L.	—	—
04	Harrington	Opération de cuisine	—	—
	Houde-Provost	C.P.C.	150	—
	Pép. Berthierville	P.	—	—
	Pérodeau	C.P.C.	299	—
05	Langelier	C.P.C.	82	—
	Radnor	P.	—	—
06	Harvey	C.P.C.	191	—
07	Dufferin	C.P.C.	664	—
08	Daaquam	P.S.	—	—
	Gosford	arpentage aménagement	—	—
	Hampden	C.P.C.	123	—
	Forêt Montmorency	arpentage	—	—

TABLEAU 4

**Résumé par division territoriale ou sous-région et par canton
1972/73**

ÉTUDIANTS

Div. ter. ou sous-région	Canton	Nature des travaux *	Superficie (acres)	Volume (cunits)
09	Parke	S.F.	—	—
	Parke	S.F.	—	—
11	Laval	C.P.C.	332	—
13	Daubrée-Lévy	C.P.C.	792	—
20	Malartic	C.P.C.	150	—
21	Duparquet	C.P.C.	192	—
23	Baillargeon	C.P.C.	208	—
	Clordorme	C.P.C.	234	—
Total	22 projets	—	3,630	—

- * C.P.C. : coupe précommerciale
- D.L. : débarras de ligne
- P. : pépinière
- P.S. : peuplement semencier
- S.F. : station forestière

TABLEAU 5**Nombre d'hommes par comté
1972/73****ADULTES**

Comté	Nombre d'hommes	Comté	Nombre d'hommes
Abitibi-Est	184	Lotbinière	15
Abitibi-Ouest	110	Maskinongé	53
Argenteuil	18	Matane	138
Beauce	8	Matapédia	380
Bellechasse	133	Montcalm	115
Berthier	30	Montmagny	113
Berthier, Joliette, Montcalm, Terrebonne, Labelle	71	Pontiac	44
Bonaventure	77	Pontiac-Gatineau	47
Charlevoix	66	Portneuf	121
Dubuc	44	Rimouski	253
Duplessis	68	Rivière-du-Loup	40
Frontenac	103	Roberval	247
Gaspé-Nord	247	Rouyn-Noranda	33
Gaspé-Sud	150	Témiscamingue	23
Gatineau	90	Témiscouata	85
Jonquière	79		
Kamouraska	21	Total	3,524
Labelle	99		
Laviolette	142		
L'Islet	77		

TABLEAU 5
Nombre d'hommes par comté
1972/73

ÉTUDIANTS

Comté	Nombre d'hommes	Comté	Nombre d'hommes
Abitibi-Est	131	Labelle	38
Abitibi-Ouest	30	Laviolette	38
Bellechasse	17	Maskinongé	25
Berthier	15	Montmorency	24
Compton	10	Portneuf	57
Dubuc	67	Roberval	14
Gaspé-Nord	49	Rouyn-Noranda	12
Gaspé-Sud	54	Saguenay	41
Kamouraska	11		
		Total	633

Aide à la forêt privée

Le service de la Forêt rurale oeuvre dans les domaines des coopératives, de la mise en marché des bois produits, de la classification des terres et dans celui de la vulgarisation ou de l'aide technique.

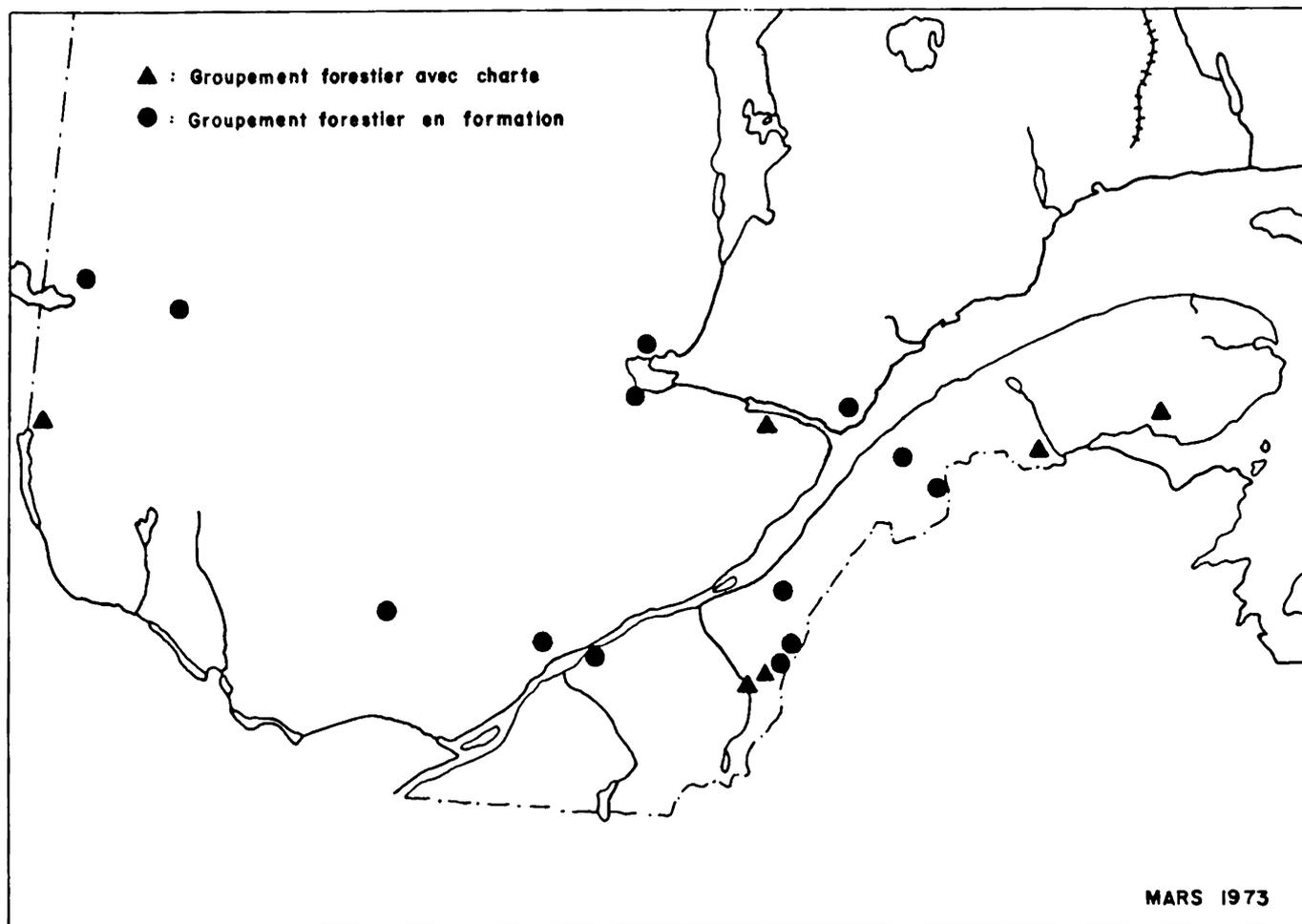
Le personnel du service a effectué au cours de l'année de multiples entrevues et communications avec les représentants de la Régie des marchés agricoles, de l'U.P.A., des coopératives forestières, des offices et syndicats de producteurs de bois en vue de solutionner différents problèmes qui étaient soumis en relation avec la mise en marché des bois des producteurs.

Cette mise en marché a été très encourageante en 1972-73 puisque la totalité des bois a été vendue. En effet, selon les compilations effectuées par le service, il se serait produit un volume total de 2,266,540 unités de 100 pi³ de bois de toute nature dont 1,892,700 produits par les petits propriétaires. De ce dernier volume, environ 1,322,300 unités de 100 pi³ ont été vendues en bois à pâte.

Le service a de plus procédé à l'étude de diverses demandes de formation, de dissolution ou de fusion de coopératives forestières. Il a également amélioré les modalités d'application de la formule des groupements forestiers en vue de l'adapter aux aspirations des propriétaires forestiers. C'est ainsi qu'à la suite de ces améliorations, le ministère a été saisi de plusieurs demandes de formation de groupements forestiers.

Au cours de 1972-73, quatre groupements ont réalisé des travaux sylvicoles sur les terrains faisant partie de leur unité dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, celle du Saguenay-Lac St-Jean et celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans le domaine de la classification des terres, le service avait plus de 17,600 demandes de classification de lots répartis dans 150 cantons et trente-deux comtés provinciaux. Ces demandes provenaient principalement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, de celui des Terres et Forêts, du Comité inter-ministériel de l'utilisation des terres et de certains comités locaux.



LOCALISATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS AU QUEBEC

Le but de ce travail consiste à déterminer la vocation de ces lots, c'est-à-dire évaluer les possibilités d'utilisation soit pour fins d'établissement agricole ou agrandissement de fermes, soit pour consolidation de paroisses, soit pour vilégiature, restauration forestière etc ...

Un total de 2,364 lots ont été classifiés au cours de l'année et 122 milles de levés de lignes d'arpentage et de chemins ont été faits. Ces travaux ont principalement eu lieu dans la région du Lac St-Jean et du Nord-Ouest du Québec.

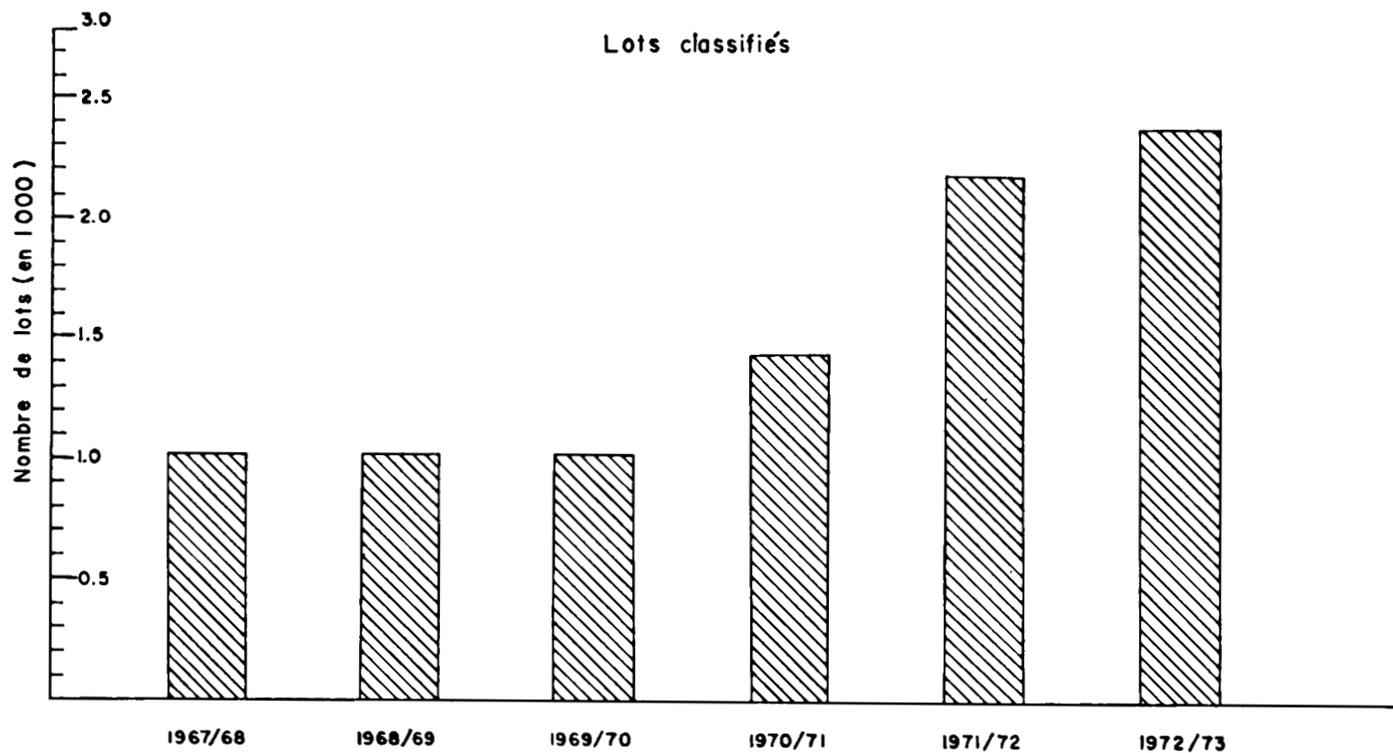
Le service maintient à date les dossiers concernant les lots classifiés depuis trente-six ans. Ces dossiers comprennent les rapports de classification et les cartes montrant leur localisation, les catégories de sol, l'occupation, les améliorations, le drainage, les chemins, la topographie, etc.

Le personnel affecté aux travaux de vulgarisation tant dans les régions qu'au centre a apporté son aide technique à ceux qui en ont fait la demande. Il a de plus contribué à l'impression de diverses publications dans lesquelles le propriétaire forestier peut trouver des renseignements tant sur les diverses opérations à effectuer dans son boisé que sur la culture des arbres de Noël ou sur le maintien de son érablière, etc.

Au cours de l'année, une enquête menée auprès d'un certain nombre d'exploitants d'érablières nous permet de conclure qu'en 1972 on a obtenu en moyenne 1.27 livre de sucre par entaille. Un tel rendement accuse une augmentation de près de 39% sur le rendement de 1971. Deux projets de recherches dans le domaine de l'érablière ont été menés, le premier au Mont-Orford en coopération avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le second sur les terrains de la Station forestière de Duchesnay.

Le service de la Forêt rurale a continué à apporter son aide dans l'établissement de forêts de démonstration, qui sont un des outils du ministère en ce qui concerne la vulgarisation. Les travaux réalisés par le personnel des régions administratives se sont effectués:

- 1) À Parke, où en plus des réalisations prévues lors du programme initial, on a procédé au déblaiement d'aires propices à la culture des arbres de Noël;
- 2) À Ouimet, où l'on a appliqué les traitements sylvicoles proposés sur une partie des aires devant servir de démonstration;
- 3) Sur les réserves de New-Richmond où l'on a délimité approximativement le site de la forêt de démonstration, construit un chemin de pénétration de deux milles et quart de longueur, effectué les traitements sylvicoles prescrits sur une partie des aires devant servir à la démonstration. C'est ainsi qu'on a récupéré tant sur les surfaces traitées que sur l'emprise des chemins à construire, 67,633 pieds cubes solides (2884 ST).

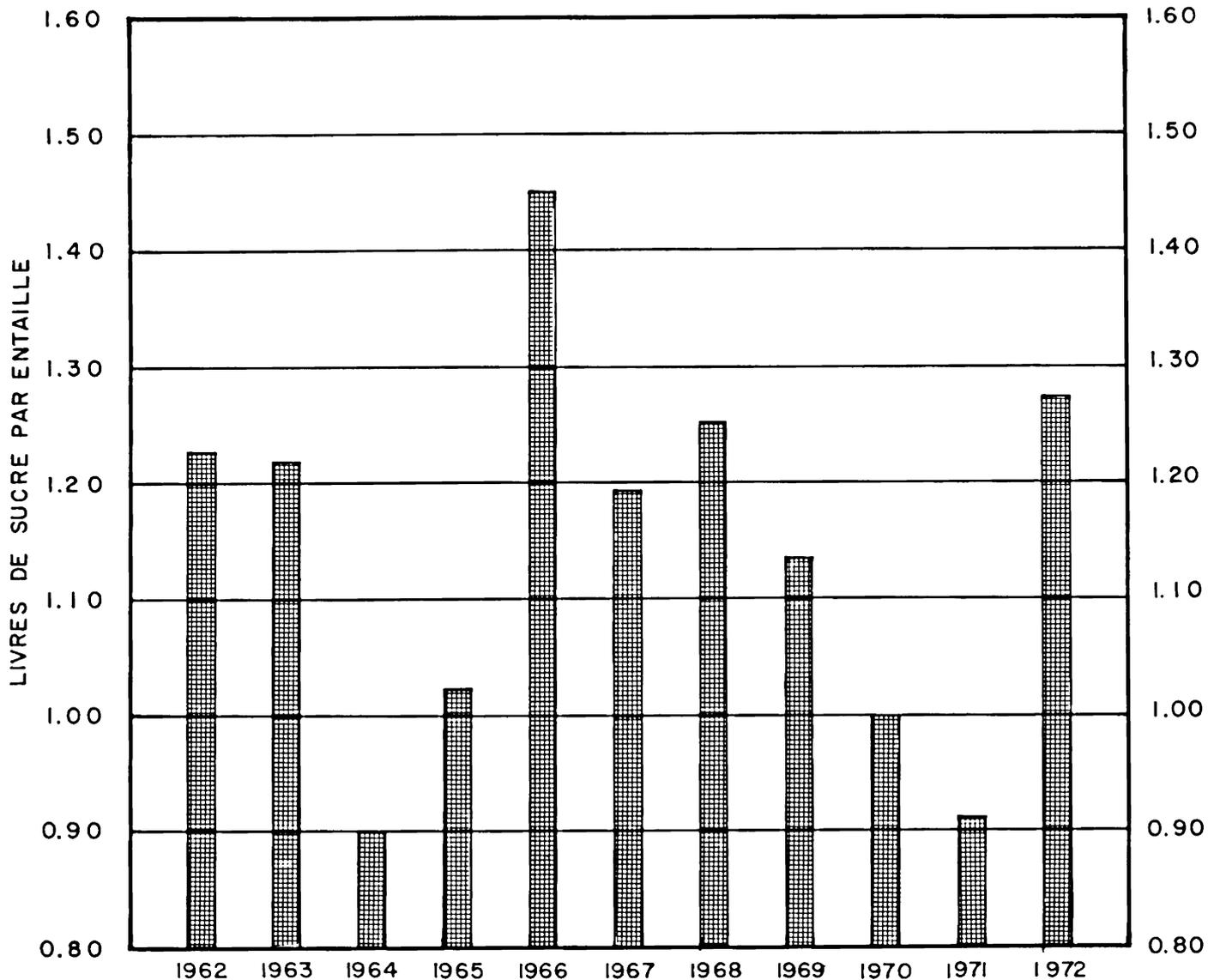


Le personnel du service a assisté soit à titre d'observateur soit à titre de participant aux activités suivantes:

- Séminaire sur la vulgarisation forestière à Mont-Joli
- Assemblée annuelle de l'Association des producteurs d'arbres de Noël
- Assemblée de la Fédération des producteurs de bois du Québec
- Assemblée annuelle de la Société des producteurs du sucre du Québec et assemblées annuelles régionales de la même société
- Salon de l'Agriculture à Montréal
- Visites de boisés en général et de culture des arbres de Noël en particulier au Nouveau-Brunswick
- Concours de l'Ordre du Mérite forestier.

PRODUCTION MOYENNE PAR ENTAILLE DANS LES ÉRABLIÈRES DU QUÉBEC DE 1962 À 1972

172



TABEAU I**Visites**

	District ou Région	Service	Total
1 — Renseignements ou conseils sur mesurage, classification, utilisation, prix ou vente des produits forestiers .	32	—	32
2 — Conseils sur achat, vente ou expropriation d'un fonds boisé; sur achat ou vente d'une coupe	24	—	24
3 — Conseils sur l'aménagement à assigner à la propriété .	136	—	136
4 — Renseignements ou conseils sur la protection contre les insectes, le feu, les maladies, les animaux ou autres agents	94	—	94
5 — Conseils relatifs à des réclamations en dommages-intérêts	16	—	16
6 — Renseignements ou conseils sur le reboisement ou l'ornementation	520	—	520
7 — Examen de l'érablière pour directives sur sa culture ou son exploitation	112	—	112
8 — Examen de la terre à bois pour directives sur sa culture ou pour une question de voirie, d'égouttement, de programme de coupes	325	3	328
9 — Examen combiné de l'érablière et de la terre-à-bois .	51	—	51
10 — Relevés et estimations des dommages causés par des tiers au boisé du propriétaire	9	—	9
11 — Examen du boisé du propriétaire en vue de l'émission d'un certificat de «ferme forestière»	13	—	13
12 — Étude d'un projet de reboisement	2085	—	2085
13 — Inspection de plantations	1515	—	1515
14 — Inspection de plantations avec herbicide	2	—	2
15 — Rapports préparés pour le paiement d'une prime de reboisement	11	—	11
16 — Rapports préparés pour le paiement d'une prime de Sylviculture	463	—	463
17 — Enquêtes chez les utilisateurs du bois pour essence, prix, spécifications	30	—	30
18 — Comptabilités forestières dressées	8	50	58
19 — Étude de projet de drainage de terrains boisés . . .	6	—	6
20 — Étude de projet d'extraction de sauvageons	2	—	2

TABLEAU II**Conférences, journées forestières, cours**

	District ou Région	Service	Total
1 — Causeries présentées devant des organismes intéressés à la forêt	17	—	17
2 — Conférences en salle avec projections de diapositives devant des propriétaires forestiers	10	7	17
3 — Conférences-démonstrations en forêt avec des propriétaires forestiers	2	3	5
4 — Leçons de choses forestières aux 4-H ou autres jeunes .	7	—	7
5 — Participation active aux assemblées annuelles de la Société des Producteurs de Sucre du Québec	3	—	3
6 — Cours de foresterie à des propriétaires forestiers ...	62	15	77

TABLEAU III**Articles de revues et entrevues**

	District ou Région	Service	Total
1 — Articles de revue	8	3	11
2 — Entrevues radiophoniques	7	—	7
3 — Entrevues télévisées	6	1	7

TABLEAU IV**Concours**

	District ou Région	Service	Total
1 — Inscription de concurrents au Concours de l'Ordre du Mérite Forestier	35	2	37
2 — Concurrents visités avec les juges de ce concours .	1	32	33
3 — Inscriptions à autres concours	1	—	1

Forêts domaniales

Au cours de l'exercice 1972/73, les employés rattachés au service des Forêts Domaniales ont travaillé dans trois (3) champs d'activités distincts. Il s'agit en l'occurrence de la gestion des forêts domaniales, de la construction et de l'entretien des chemins et de l'évaluation forestière.

Gestion des forêts domaniales

La participation du Service vis-à-vis cette activité s'est manifestée particulièrement au niveau de l'aménagement, de l'allocation des bois, des modes d'exploitation, du transport des bois, des coûts de revient ainsi que dans plusieurs autres domaines reliés à l'administration des forêts domaniales.

La superficie totale des forêts domaniales s'est accrue de 2,230 milles carrés au cours de l'année. Cet accroissement fut provoqué par la création de la forêt domaniale des Appalaches ainsi que par l'agrandissement de plusieurs autres portant ainsi la superficie totale de ce mode de tenure à 90,398 milles carrés.

Depuis l'existence du Service, le Gouvernement a permis au ministère des Terres et Forêts d'octroyer à quelque cinquante-huit (58) industries, exploitant dans les forêts domaniales, des garanties d'approvisionnement en bois. De ce nombre, cinquante-trois (53) ont conclu avec le ministère un accord à long terme sous forme de convention. Les volumes de bois ainsi engagés représentent plus de 2,700,000 unités de 100 pieds cubes.

En 1972/73, deux cent soixante-deux (262) permis de coupe, représentant un volume global de 244,403,969 pieds cubes, ont été émis dans les forêts domaniales. Le volume exploité en fait, a été de 180,509,618 pieds cubes, ce qui représente une augmentation de 26% par rapport à l'année précédente.

Construction et entretien de chemins

Durant cet exercice, le personnel du Service affecté à cette tâche a collaboré à la réalisation de cent quatre-vingts (180) projets de construction et d'amélioration de chemins et de ponts; ceci incluant les travaux subventionnés par le Gouvernement fédéral.

La participation du Fédéral fut de \$2,589,044 sur un budget total de \$5,493,923 consacré à la construction de chemins.

Le budget d'entretien de chemins pour sa part totalisait une somme de \$500,000 provenant exclusivement du Gouvernement du Québec.

Évaluation forestière

Depuis quelques années, le ministère des Terres et Forêts procède au réaménagement des territoires forestiers. Dans le but de poursuivre cet objectif, la division de l'évaluation du Service des Forêts Domaniales se voit confier certains travaux d'évaluation qui comprennent surtout des échanges et des rachats de droits de concessionnaires ou de territoires privés. Ce réaménagement vise surtout une meilleure utilisation et une répartition plus équitable de la matière ligneuse.

Au cours de la saison 1972/73, plusieurs travaux ont été mis à l'étude et d'autres, commencés antérieurement, ont été complétés. Le tableau ci-dessous illustre le travail exécuté par cette division.

Travaux effectués par la division de l'évaluation forestière au cours de l'année fiscale 1972/73

État des travaux	Concessions forestières				Terrains privés	
	Échanges		Rétrocessions		Achats	
	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²
Transactions complétées	2	485	2	865	2	328
Négociations terminées	1	45	3	545	—	—
Négociations en cours	—	—	12	4,180	5	78
Calcul de l'évaluation en cours	3	880.5	1	1	2	3,112

Construction de chemins 1972/73

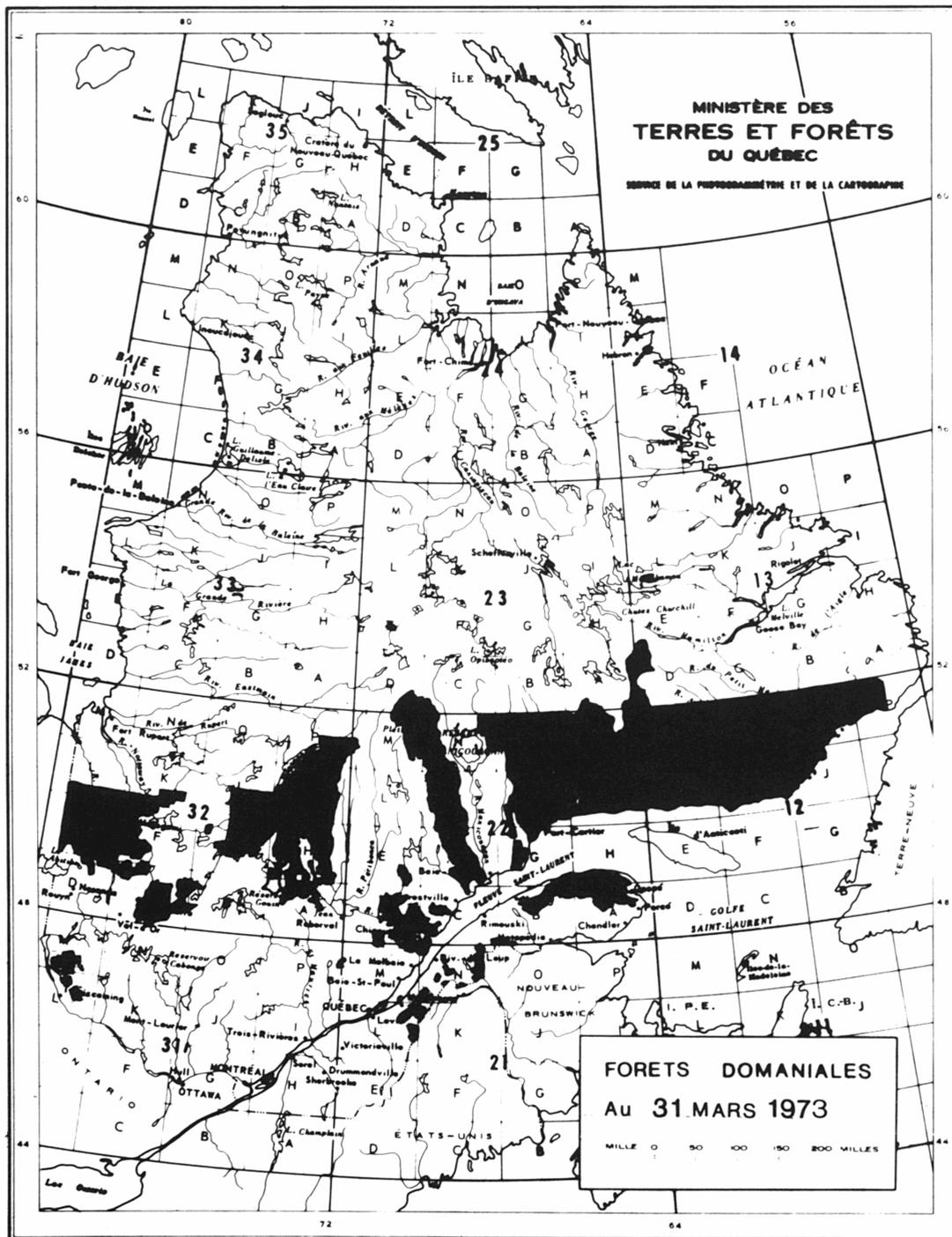
Répartition des coûts pour chaque région administrative

Régions Administratives	Provenances du budget	Nombre projets	Construction							Montant dépensé par région
			Essou-chement (mi)	Mise en forme (mi)	Grave-lage (mi)	Pon-ceaux (Nb)	Ponts (Nb)	Amélioration Ponts (Nb)	Chemins (mi)	
Bas St-Laurent-										
Gaspésie	(01) MTF	19	21	40	5	149	6	16	9	\$ 222,823.
" "	ODEQ	3	15	15	4	111	1	6	7	119,756.
Saguenay—Lac										
St-Jean	(02) MTF	15	56	56	28	103	3	—	9	1,231,978.
" "	ARDA	2	15	17	13	53	1	—	—	429,556.
Québec	(03) MTF	1	5	5	6	19	—	—	—	97,605.*
Sawinigan	(04) Affaires indiennes	1	15	14	8	42	3	—	—	225,000.
Montréal	(06) Affaires indiennes	1	25	25	33	90	3	—	—	240,861.
Hull	(07) Affaires indiennes	1	1	4	4	3	—	—	—	24,135.
Nord-Ouest	(08) MTF	14	14	14	25	52	3	2	37	816,308.
" "	ARDA	3	7	6	13	24	—	—	11	225,416.
Côte Nord	(09) MTF	7	10	7	9	45	1	1	14	160,485.
" "	Zones spéciales	1	42	42	42	168	1	—	—	1,700,000.
Grand total:		68	226	245	190	859	22	25	87	\$5,493,923.

* : Ce montant de \$97,605. comprend les frais d'administration de tous les projets exécutés en 1972/73, c'est-à-dire \$43,572.

ZONES SPÉCIALES : Contribution du fédéral à 100%
ODEQ : Contribution du fédéral à 60%

ARDA : Contribution du fédéral à 50%
AFFAIRES INDIENNES : Contribution du fédéral à 100%



Superficie des forêts domaniales au 31 mars 1973

Forêts domaniales	Superficie totale (mi²)
Appalaches	298
Chibougamau	6,242
Chic-Chocs	1,088
Côte-Nord	51,556
Gaspésienne	1,527
Grand-Portage	1,229
Kipawa	526
Lac Édouard	24
La Sarre	4,208
Matagami	4,433
Matane — Cap-Chat	646
Mégiscane	2,135
Outardes	7,485
Roberval	6,776
Saguenay	2,225
<hr/>	
Total	90,398

Forêts domaniales

Volumes exploités de 1965/73

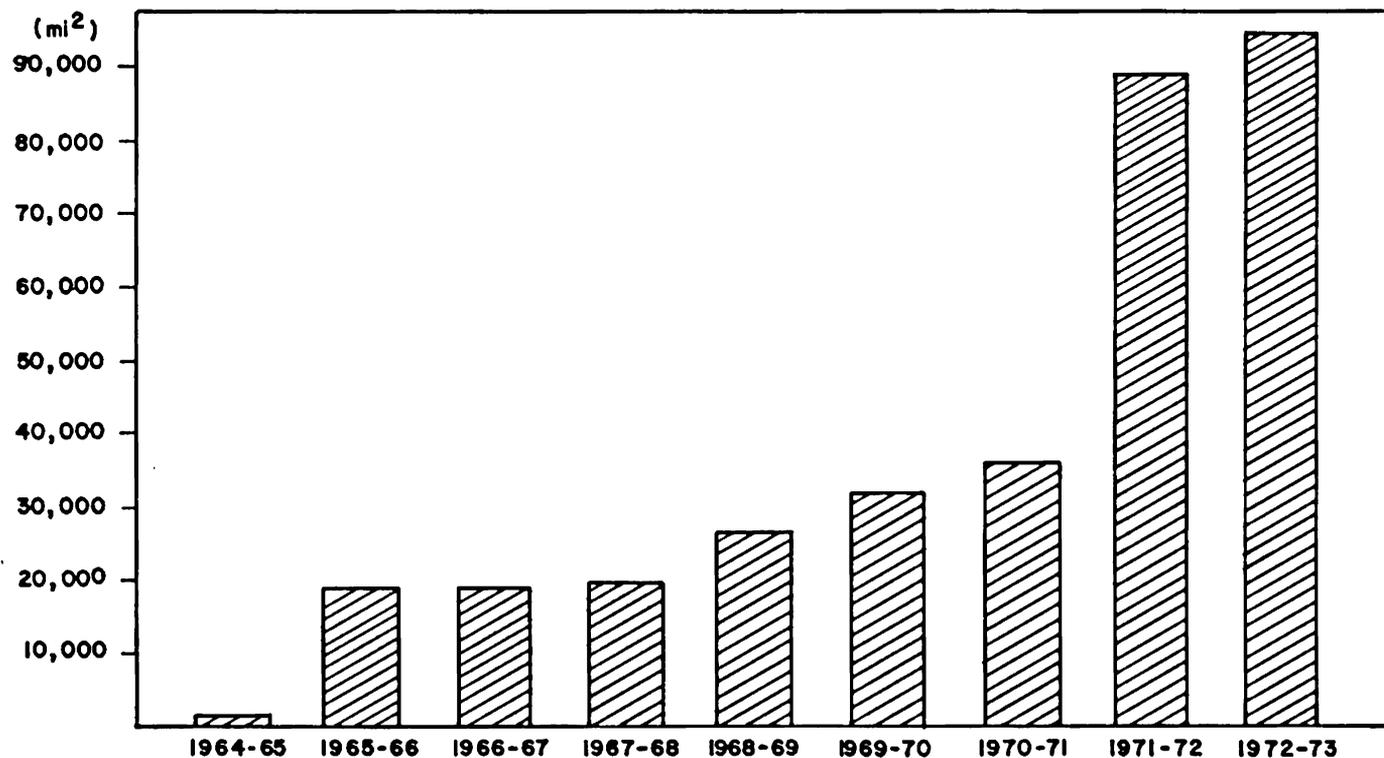
(100 pi³)

Forêts domaniales	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	Total
Appalaches	—	—	—	—	—	—	—	20,630	20,630
Chibougamau	23,275	24,493	10,032	70,280	56,953	15,162	17,343	77,360	294,898
Chic-Choc	—	—	—	55,662	59,623	70,298	44,980	51,360	281,883
Côte-Nord	—	—	—	—	—	—	—	14,651	14,651
Gaspésienne	84,039	76,124	66,563	97,596	99,605	65,297	44,769	99,172	633,105
Grand Portage	—	—	—	—	60,700	75,947	84,965	127,781	349,393
Kipawa	1,442	1,606	3,424	1,853	9,637	234	2,533	5,837	26,566
Lac Édouard	77	—	902	1,124	1,021	518	208	568	4,418
La Sarre	—	—	—	149,076	141,565	135,867	139,191	207,600	773,299
Matagami	—	—	—	243,631	354,636	420,712	487,773	583,245	2,089,997
Matane — Cap-Chat	31,172	30,077	34,156	24,535	40,659	57,532	65,413	57,602	341,146
Mégiscane	—	—	—	—	—	75,245	113,779	150,814	339,838
Outardes	57,348	60,323	—	—	85,930	102,432	76,067	62,674	444,774
Roberval	69,675	99,312	137,741	138,404	142,783	207,096	212,273	239,466	1,246,750
Saguenay	20,093	25,439	21,338	38,836	70,334	99,426	140,665	106,336	522,467
Total:	287,121	317,374	274,156	820,957	1,123,446	1,325,766	1,429,959	1,805,096	7,383,815

FORÊTS DOMANIALES

SUPERFICIE EN MILLES CARRÉS

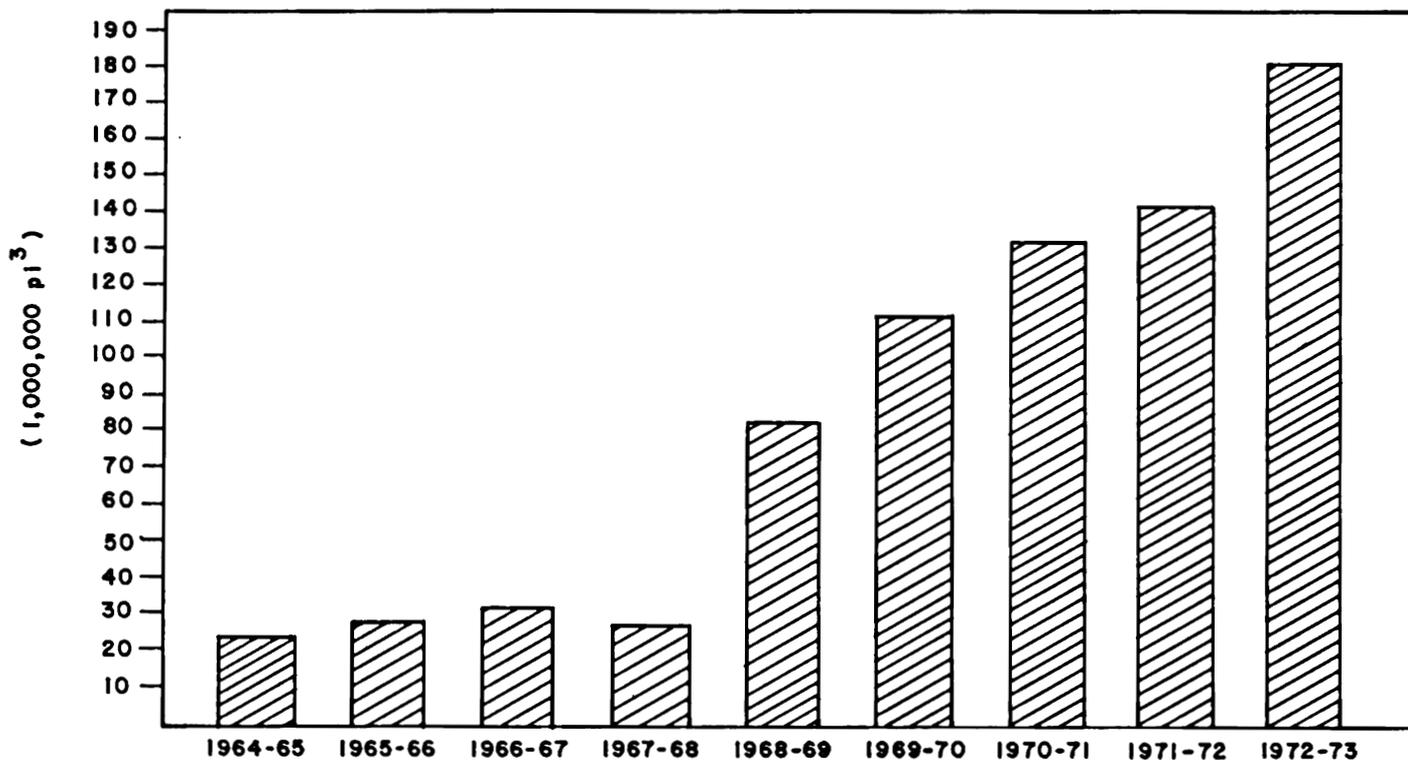
1964 - 73



FORÊTS DOMANIALES

VOLUMES EXPLOITÉS (1964-73)

ENSEMBLE DES FORÊTS DOMANIALES



Protection

L'exercice financier 1972/73 a été marqué d'une étape importante dans le domaine de la protection des forêts contre le feu. Ce sont en effet les sept sociétés de conservation créées par le ministère des Terres et Forêts, qui ont assuré la protection des forêts contre le feu au cours de cet exercice, remplaçant ainsi les six associations de protection, les treize districts du ministère des Terres et Forêts et quatorze concessionnaires et grands propriétaires forestiers non-associés.

Les sept sociétés de conservation sont des organismes sans but lucratif, incorporées en vertu de la troisième partie de la loi des Compagnies, ayant une charte uniforme et des règlements généraux identiques.

Chaque société est le seul et unique responsable de l'exécution des différents travaux reliés à la protection des forêts contre le feu à l'intérieur de ses limites territoriales, et ce, tant sur les terres publiques que privées.

Les frais d'opération d'une société sont assumés par les membres, au prorata de la superficie du territoire de chacun. Le ministère des Terres et Forêts est lui-même membre de chaque société de conservation et doit payer sa quote part en proportion des superficies qu'il détient dans chacune d'elles.

Pour les frais de suppression encourus par une société, le ministère des Terres et Forêts continue de rembourser 50%. Les membres de la société, incluant le ministère des Terres et Forêts pour la superficie qu'il représente comme membre, sont responsables pour l'autre 50% en proportion de leur superficie dans la société.

Parmi les sept sociétés de conservation, trois comprennent une section dite à protection restreinte. Il s'agit des sociétés de conservation suivantes: de la Côte Nord, du Saguenay—Lac St-Jean et du Nord-Ouest. Cette section à protection restreinte est sujette à un programme moins intensif en prévention, en pré-suppression et en détection comparativement à celle située plus au sud et appelée section à protection intensive. Cette distinction est nécessaire à cause du peu de fréquentation de ce territoire, des difficultés d'accès et de la faible densité des peuplements.

Au cours de la saison de protection 1972, ces sociétés de conservation ont eu à combattre 1,100 incendies qui ont dévasté 260,281 acres de végétation. Il est à noter qu'un de ces incendies a détruit à lui seul quelque 140,000 acres de forêt au Lac du Vieux Comptoir, au nord de la Rivière Eastmain, près de la Baie James.

Répartition des superficies protégées par organisme de protection, en 1972

Organisme	Superficie en acres (et en milles carrés)		Total
	Protection Intensive	Protection restreinte	
1 — Société de Conservation de la Gaspésie	11,043,530 (17,255)	—	11,043,530 (17,255)
2 — Société de Conservation du Sud du Québec	9,811,427 (15,330)	—	9,811,427 (15,330)
3 — Société de Conservation de la Région de Québec-Mauricie	17,843,649 (27,881)	—	17,843,649 (27,881)
4 — Société de Conservation de la Côte Nord	15,802,208 (24,691)	41,422,985 (64,723)	57,225,193 (89,414)
5 — Société de Conservation du Saguenay — Lac St-Jean	22,693,072 (35,458)	16,698,960 (26,092)	39,392,032 (61,550)
6 — Société de Conservation de l'Outaouais	19,693,226 (30,770)	—	19,693,226 (30,770)
7 — Société de Conservation du Nord-Ouest	20,087,778 (31,387)	23,654,217 (36,960)	43,741,995 (68,347)
Total	116,974,890 (182,772)	81,776,162 (127,775)	198,751,052 (310,547)
Pourcentage	58.9	41.1	100.0

Les incendies forestiers en 1972

Les sept sociétés de conservation ont combattu cette saison 1,100 incendies qui ont détruit 260,281 acres de végétation. Bien qu'impressionnants, ces chiffres sont sensiblement inférieurs à ceux de la saison 1971 et sont à peu près identiques à la moyenne des cinq années précédentes (1967 à 1971) comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Nombre d'incendies	Superficie Incendrée
1972	1,100	260,281 acres
1971	1,331	647,648 acres
Moyenne 1967 — 1971	1,018	264,331 acres

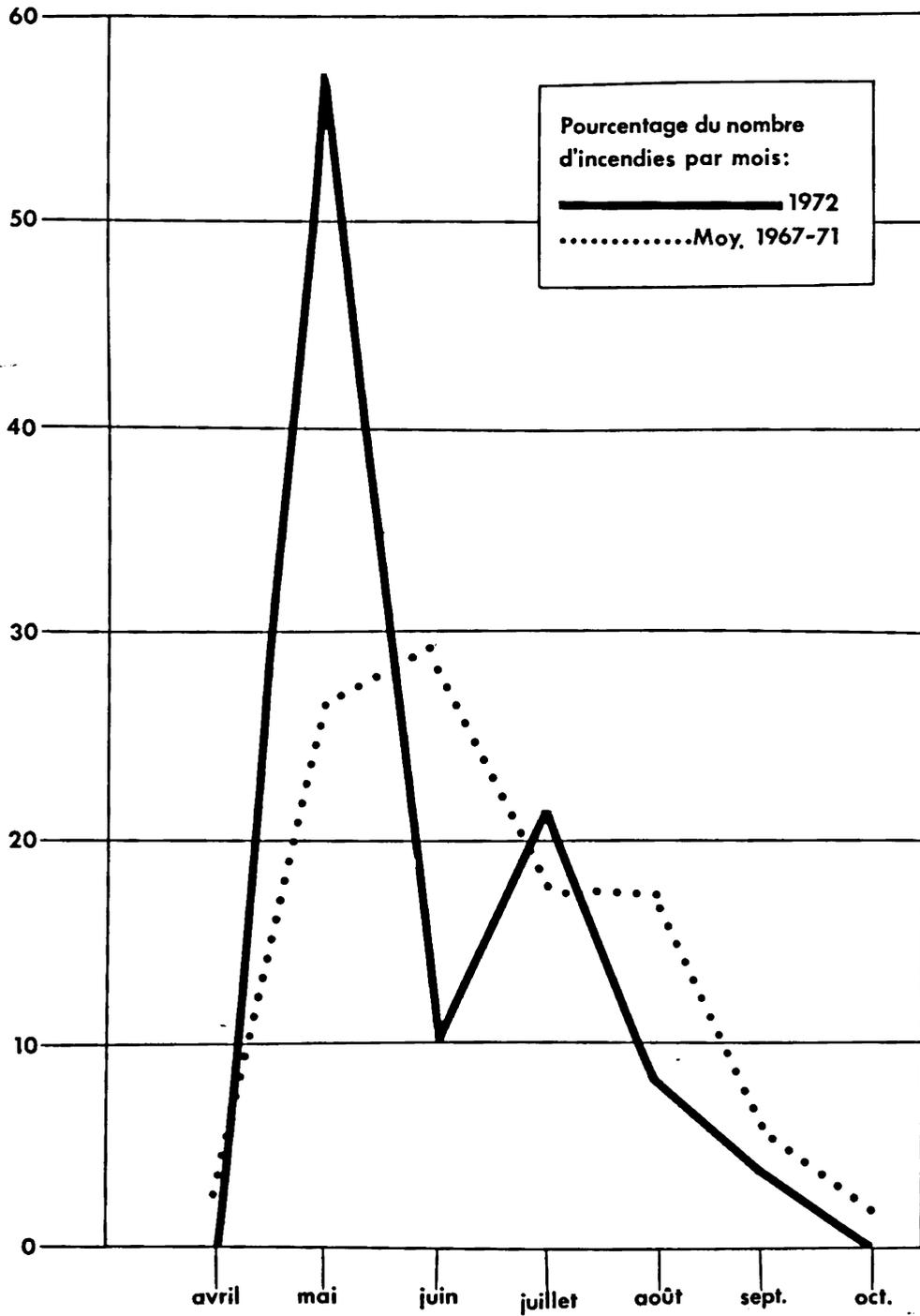
La région de Chibougamau qui avait été le théâtre de nombreux et désastreux incendies forestiers en 1971 a cédé la place à la région du nord-ouest québécois en 1972. En effet, c'est dans cette partie de la province que l'on retrouve les sept plus grands incendies forestiers de la saison, lesquels sont responsables à eux seuls pour quelque 75% de la superficie totale incendiée. La liste en est donnée ci-dessous :

Date d'origine	Endroit	Cause	Superficie Incendrée (acres)
25 juin	Lac du Vieux Comptoir (52° 45' — 77° 30')	Travaux publics	140,000
26 juin	Rivière Jolicoeur (51° 45' — 78° 15')	Foudre	11,600
28 mai	Canton Dollard (Abitibi-Est)	Chemin de fer	10,175
2 juin	Rivière Eastmain (52° 20' — 77° 00')	Travaux publics	8,960
26 juin	Rivière Eastmain (52° 10' — 77° 45')	Foudre	8,960
26 mai	Rivière Eastmain (52° 25' — 77° 15')	Travaux publics	6,700
26 mai	Lac Simard (Témiscamingue)	Incendiaire	6,400

À l'échelle de la province, 22 incendies ont détruit plus de 1,000 acres de terrains forestiers en 1972, la majorité d'entre-eux étant situés dans la section dite à protection restreinte. Seulement trois ont une superficie supérieure à 10,000 acres comparativement à 14 en 1971. L'un d'eux cependant, avec ses 140,000 acres, représente environ 55% de la superficie totale incendiée.

Cet incendie majeur, attribué aux travaux publics en cours dans la région de la Baie James, a été causé par un ouvrier opérant une scie mécanique.

Plus de la moitié (623) des incendies rapportés ont pris naissance au cours du mois de mai, soit 57 pour-cent. Par contre, ces incendies n'ont détruit que 21 pour-cent de la superficie totale brûlée en 1972. En juin cependant, même si on n'a rapporté que 113 incendies (10%), ceux-ci ont été responsables de 70 pour-cent du territoire ravagé. Le graphique qui suit indique le pourcentage du nombre d'incendies par mois, comparativement aux cinq années précédentes.



Le tableau ci-dessous montre les trois principales causes d'incendie en 1972, aussi bien pour le nombre que pour la superficie incendiée.

Cause	Nombre	Pourcentage
1 — Non-classifiées	281	25.5
2 — Récréation	187	17.0
3 — Foudre	174	15.8

Cause	Superficie	Pourcentage
1 — Travaux publics	155,890.50 acres	59.9
2 — Foudre	53,396.25 acres	20.5
3 — Chemins de fer	14,391.25 acres	5.5

Les travaux publics ont nettement dominé dans le domaine de la superficie incendiée en 1972. Habituellement c'est la foudre qui vient au premier rang, avec une moyenne de 57% de la superficie incendiée pour la période de 1967 à 1971. Il aurait été également de même en 1972, n'eut été du feu de 140,000 acres attribué aux travaux publics en cours dans la région de la Baie James.

À partir de la saison 1973, la classification des causes d'incendie, en usage depuis 1924, sera abandonnée et remplacée par une autre mieux adaptée à notre époque et permettant également des comparaisons avec les provinces et états voisins.

Classification 1924 à 1972	Classification 1973
Abattis	Foudre
Ouvriers forestiers	Chemins de fer
Récréation	Opérations forestières
Voyageurs	Opérations industrielles
Chemins de fer	Récréation
Foudre	Résidents
Travaux publics	Incendiaires
Incendiaires	Diverses
Non-classifiées	Inconnues
Inconnues	

Nombre d'incendies, superficie incendiée et dommages causés, par année

Année	Nombre d'incendies	Superficie Incendiée, acres	Dommages causés (*)
1924	636	203,262.75	
1925	607	20,130.01	
1926	799	33,343.16	
1927	514	40,969.34	
1928	295	6,533.25	
1929	426	10,494.00	
1930	591	44,034.00	
1931	1,020	42,485.25	
1932	1,466	1,027,159.00	
1933	1,553	113,358.00	
1934	1,102	287,649.50	
1935	1,277	280,295.50	
1936	556	29,546.50	
1937	1,033	90,286.24	
1938	1,150	126,535.25	
1939	856	80,300.75	
1940	861	39,948.00	
1941	1,710	1,590,234.25	
1942	931	27,613.75	
1943	699	48,305.75	
1944	1,542	599,818.00	
1945	996	43,688.25	
1946	992	55,764.00	
1947	1,111	96,919.25	
1948	1,280	224,749.75	
1949	1,537	137,888.00	
1950	1,304	203,618.00	
1951	869	267,659.75	
1952	604	55,856.75	
1953	2,257	574,481.75	
1954	392	51,958.75	
1955	1,276	549,550.50	
1956	384	30,229.00	
1957	864	71,783.25	
1958	377	6,893.00	
1959	669	94,888.75	\$ 1,171,031.17
1960	874	127,668.00	3,627,273.28
1961	850	67,241.25	1,796,668.68
1962	1,249	493,033.00	5,512,203.07

Nombre d'incendies, superficie incendiée et dommages causés, par année

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres	Dommages causés (*)
1963	1,172	96,219.50	2,336,407.67
1964	1,157	71,118.00	1,570,328.92
1965	746	43,587.25	622,720.77
1966	732	20,450.75	462,977.06
1967	939	269,187.25	7,421,949.58
1968	1,164	324,539.25	4,819,054.71
1969	609	3,310.50	156,211.21
1970	1,046	76,972.00	1,875,833.16
1971	1,331	647,648.00	21,291,722.77
1972	1,100	260,281.00	9,304,456.98
Total	47,505	9,709,586.75	61,968,839.03
Moyenne annuelle	969	198,154.83	4,426,345.65

(*) Depuis 1969, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.

**Nombre d'incendies, superficie incendiée, dommages causés et frais d'extinction par causes
en 1972**

Causes	Nombre d'incendies	Superficie Incendiée (acres)	Dommages causés	Frais d'extinction
Abattis	66	2,027.50	\$ 25,039.20	\$ 23,103.34
Ouvriers forestiers	83	1,000.75	56,733.08	56,499.51
Récréation	187	13,347.75	272,960.71	348,317.66
Voyageurs	148	3,249.25	31,554.13	87,609.45
Chemins de fer	46	14,391.25	370,491.30	88,465.06
Foudre	174	53,396.25	1,888,984.26	292,126.38
Travaux publics	58	155,892.50	5,916,837.21	50,710.55
Incendiaires	33	10,626.25	370,218.40	62,438.77
Non-classifiées	281	5,683.25	253,934.19	41,858.38
Inconnues	24	666.25	117,704.50	14,945.76
Total	1,100	260,281.00	\$9,304,456.98	\$1,066,074.86

Nombre d'incendies par organisme de protection et par causes en 1972

Orga- nisme	Abattis	Ouvriers fores- tiers	Récréa- tion	Voya- geurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incen- diaires	Non- classi- fiées	Incon- nues	Total	%
1	3	12	7	5	3	9	3	—	26	—	68	6.2
2	2	4	4	9	4	—	9	—	11	—	43	3.9
3	—	16	32	20	17	13	18	—	29	—	145	13.2
4	2	27	30	23	—	58	13	6	18	—	177	16.1
5	13	12	19	23	2	41	3	15	1	12	141	12.8
6	—	6	69	34	3	17	5	—	48	6	188	17.1
7	46	6	26	34	17	36	7	12	148	6	338	30.7
Total	66	83	187	148	46	174	58	33	281	24	1,100	
%	6.0	7.5	17.0	13.5	4.2	15.8	5.3	3.0	25.5	2.2		100.0

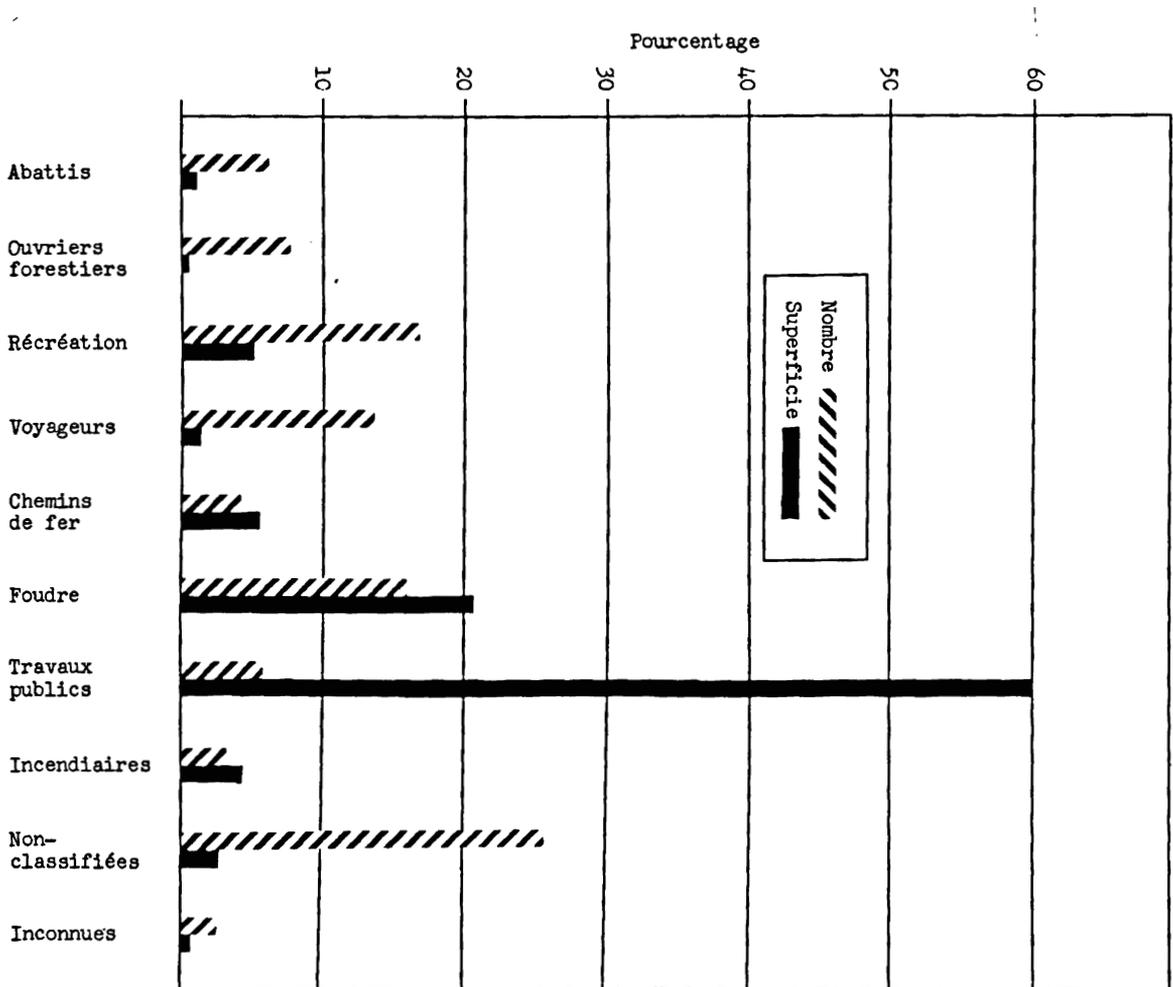
**Superficie incendiée (en acres) par organisme de protection et par cause
en 1972**

Orga- nisme	Abattis	Ouvriers fores- tiers	Récréa- tion	Voya- geurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incen- diaires	Non- classi- fiées	Incon- nues	Total	Pour- centage
1	0.75	174.75	24.25	7.75	484.25	—	5.00	—	350.50	—	1,047.25	0.4
2	2.00	9.75	45.50	13.00	41.50	—	1.75	—	9.25	—	122.75	0.1
3	—	78.75	1,217.00	787.50	48.00	275.75	86.00	—	43.50	—	2,536.50	1.0
4	1.25	75.50	183.00	246.50	—	8,000.50	60.50	0.75	12.00	—	8,580.00	3.3
5	269.25	19.00	2,980.00	269.75	7.00	4,900.75	52.25	546.00	160.00	572.25	9,776.25	3.8
6	—	29.00	3,929.00	382.00	6.00	4.00	23.00	—	277.00	6.00	4,656.00	1.8
7	1,754.25	614.00	4,969.00	1,542.75	13,804.50	40,215.25	155,664.00	10,079.50	4,831.00	88.00	233,562.25	89.6
Total	2,027.50	1,000.75	13,347.75	3,249.25	14,391.25	53,396.25	155,892.50	10,626.25	5,683.25	666.25	260,281.00	
Pourcen- tage	0.7	0.4	5.1	1.3	5.5	20.5	59.9	4.1	2.2	0.3		100.0

Importance relative des causes d'incendie

Cause	Nombre	Pourcentage	Superficie (acres)	Pourcentage
Abattis	66	6.0	2,027.50	0.7
Ouvriers forestiers	83	7.5	1,000.75	0.4
Récréation	187	17.0	13,347.75	5.1
Voyageurs	148	13.5	3,249.25	1.3
Chemins de fer	46	4.2	14,391.25	5.5
Foudre	174	15.8	53,396.25	20.5
Travaux publics	58	5.3	155,892.50	59.9
Incendiaires	33	3.0	10,626.25	4.1
Non-classifiées	281	25.5	5,683.25	2.2
Inconnues	24	2.2	666.25	0.3
Total	1,100	100.0	260,281.00	100.0

POURCENTAGE DU NOMBRE D'INCENDIES
 ET DE LA SUPERFICIE INCENDIEE
 PAR CAUSE, EN 1972



Nombre d'incendies en 1972 par mois et par causes

Causes	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
Abattis	—	48	6	8	3	1	—	66	6.0
Ouvriers forestiers	—	31	12	21	14	4	1	83	7.5
Récréation	—	118	25	22	16	5	1	187	17
Voyageurs	—	103	13	10	20	2	—	148	13.5
Chemins de fer	—	36	5	1	3	1	—	46	4.2
Foudre	—	7	16	146	4	1	—	174	15.8
Travaux publics	—	23	5	14	7	9	—	58	5.3
Incendiaires	—	19	5	6	2	1	—	33	3.0
Non-classifiées	1	219	23	17	13	8	—	281	25.5
Inconnues	—	19	3	1	1	—	—	24	2.2
Total	1	623	113	246	83	32	2	1,100	
Pourcentage	0.1	56.6	10.3	22.4	7.5	2.9	0.2		100.0

Superficie incendiée (en acres) en 1972 par mois et par causes

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
Abattis	—	1,998.75	19.00	7.25	1.50	1.00	—	2,027.50	0.7
Ouvriers forestiers	—	897.25	15.75	82.50	5.25	—	—	1,000.75	0.4
Récréation	—	12,662.00	626.75	56.00	2.00	1.00	—	13,347.75	5.1
Voyageurs	—	2,740.00	284.75	6.50	56.00	162.00	—	3,249.25	1.3
Chemins de fer	—	14,386.75	2.00	1.00	1.50	—	—	14,391.25	5.5
Foudre	—	979.75	30,101.00	22,315.50	—	—	—	53,396.25	20.5
Travaux publics	—	6,880.50	148,961.25	29.75	7.00	14.00	—	155,892.50	59.9
Incendiaires	—	10,616.00	4.25	4.50	1.50	—	—	10,626.25	4.1
Non-classifiées	1.25	5,572.75	72.00	27.00	8.75	1.50	—	5,683.25	2.2
Inconnues	—	650.25	16.00	—	—	—	—	666.25	0.3
Total	1.25	57,384.00	180,102.75	22,530.00	83.50	179.50	—	260,281.00	
Pourcentage	—	22.0	69.2	8.7	—	0.1	—		100.0

Nombre d'incendies en 1972 par mois et par classe d'étendue

Classe d'étendue	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
Moins de 0.1 acre	—	89	43	101	48	21	2	304	27.6
De 0.1 à 1 acre	—	121	29	54	25	6	—	235	21.4
De 1.1 à 5 acres	1	188	20	33	9	3	—	254	23.0
De 5.1 à 10 acres	—	57	3	8	—	1	—	69	6.3
De 10.1 à 50 acres	—	98	3	22	1	—	—	124	11.3
De 51 à 100 acres	—	26	1	5	—	—	—	32	2.9
De 101 à 500 acres	—	30	5	9	—	1	—	45	4.1
De 501 à 1,000 acres	—	7	1	7	—	—	—	15	1.4
De 1,001 à 5,000 acres	—	4	4	7	—	—	—	15	1.4
Plus de 5,000 acres	—	3	4	—	—	—	—	7	0.6
Total	1	623	113	246	83	32	2	1,100	
Pourcentage	0.1	56.6	10.3	22.4	7.5	2.9	0.2		100.0

Nombre d'incendies en 1972 par mois et par classe de durée

Classe de durée	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
De 0 heure à 1 heure	—	17	10	12	5	3	—	47	4.4
De 1 heure à 4 heures	—	107	19	23	20	5	1	175	15.9
De 4 heures à 12 heures	—	135	20	17	8	9	—	189	17.2
De 12 heures à 24 heures	—	105	16	38	23	4	—	186	16.6
De 1 jour à 2 jours	—	103	18	40	15	3	—	179	16.3
De 2 jours à 3 jours	—	39	8	24	6	4	1	82	7.4
De 3 jours à 4 jours	—	32	4	26	4	3	—	69	6.3
De 4 jours et plus	1	85	18	66	2	1	—	173	15.9
Total	1	623	113	246	83	32	2	1,100	
Pourcentage	0.1	56.6	10.3	22.4	7.5	2.9	0.2		100.0

Superficie incendiée (en acres) en 1972 par organisme de protection et par mois

Organisme	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	Pourcentage
1	—	1,031.75	4.50	0.25	10.75	—	1,047.25	0.4
2	—	118.25	—	0.50	1.75	2.25	122.75	0.1
3	1.25	2,056.50	162.00	303.00	6.00	7.75	2,536.50	1.0
4	—	193.75	301.25	8,077.75	0.75	6.50	8,580.00	3.3
5	—	4,216.75	3,566.50	1,824.00	7.00	162.00	9,776.25	3.8
6	—	4,642.00	5.00	8.00	1.00	—	4,656.00	1.8
7	—	45,125.00	176,063.50	12,316.50	56.25	1.00	233,562.25	89.6
Total	1.25	57,384.00	180,102.75	22,530.00	83.50	179.50	260,281.00	
Pourcentage	—	22.0	69.2	8.7	—	0.1		100.0

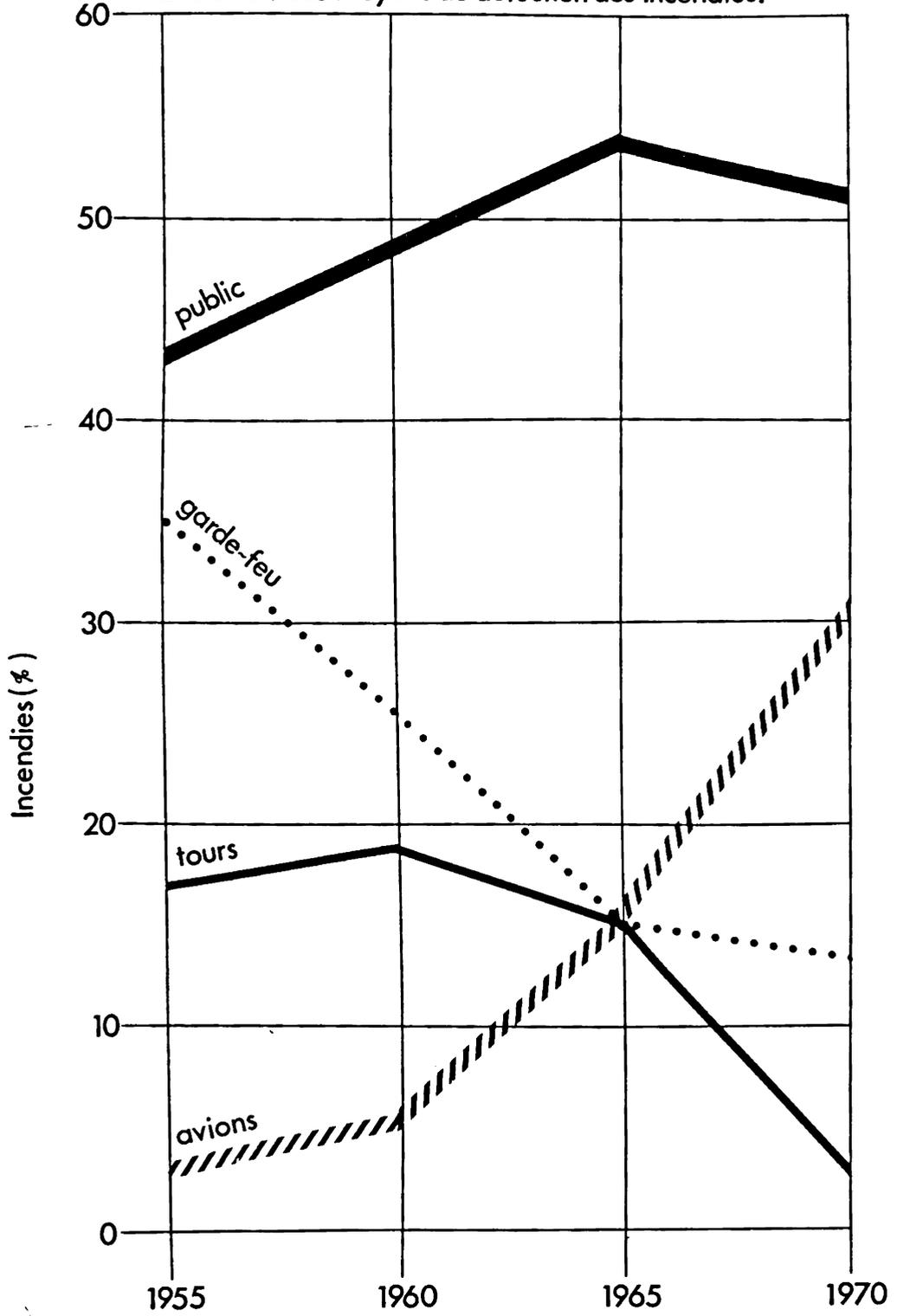
Incendies combattus par les gardes-feu avec ou sans aide en 1972

Organisme	Extinction					
	Avec aide		Sans aide		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1	52	76.5	16	23.5	68	6.2
2	20	46.5	23	53.5	43	3.9
3	112	77.2	33	22.8	145	13.2
4	78	44.1	99	55.9	177	16.1
5	94	66.7	47	33.3	141	12.8
6	128	68.1	60	31.9	188	17.1
7	155	45.9	183	54.1	338	30.7
Total	639	58.0	461	42.0	1,100	100.0

Nombre d'incendies par organisme de protection et par moyen de découverte en 1972

Organisme	Avlons		Tours		Gardes-feu		Public		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1	17	25.0	1	1.5	9	13.2	41	60.3	68	6.2
2	—	—	—	—	15	34.9	28	65.1	43	3.9
3	20	13.8	—	—	13	9.0	112	77.2	145	13.2
4	51	28.8	4	2.3	33	18.6	89	50.3	177	16.1
5	69	48.9	—	—	29	20.6	43	30.5	141	12.8
6	91	48.4	2	1.1	7	3.7	88	46.8	188	17.1
7	242	71.6	—	—	24	7.1	72	21.3	338	30.7
Total	490	44.6	7	0.6	130	11.8	473	43.0	1,100	100.0

Evolution des moyens de détection des incendies.



Personnel affecté à la protection des forêts en 1972

Société	Gardes- feu	Assistants- Inspecteurs	Inspecteurs	Autres officiers	Total
Gaspésie	80	20	20	19	139
Sud du Québec	13	3	4	5	25
Québec — Mauricie	71	18	18	37	144
Côte-Nord	133	16	20	15	184
Saguenay — Lac St-Jean	103	12	12	11	138
Outaouais	66	—	12	16	94
Nord-Ouest	90	8	9	11	118
Total	556	77	95	114	842

Équipement utilisé par les sociétés de conservation en 1972

	Tours d'observation		Stations météorologiques	Motopompes	Boyaux (1,000 pieds)	Réservoirs à eau avec glicleur	Outils manuels	Automobiles	Camions		Camions-citernes	Avions	Hélicoptères	Appareils radio	
	(a)	(b)							*	*					
Gaspésie	11	—	22	212	554	1,811	7,437	7	—	54	15	2	5	—	150
Sud du Québec	—	—	4	58	100	383	1,116	2	16	5	2	—	—	—	—
Québec — Mauricie	26	(1)	22	236	447	2,350	6,449	5	—	85	—	5	12	—	263
Côte Nord	63	(3)	14	264	596	1,314	4,629	2	—	77	—	5	12	2	317
Saguenay — Lac St-Jean	51	—	15	244	489	1,161	3,508	8	46	18	30	3	9	0	120
Outaouais	—	—	23	205	397	2,034	3,348	3	—	24	15	—	14	1	189
Nord-Ouest	47	—	18	196	428	1,995	2,562	1	69	21	19	2	11	2	22
Total	198	4	118	1,415	3,011	11,048	29,049	28	131	284	81	17	63	5	1,061

(a) : Nombre total de tours d'observation.

(b) : Tours d'observation opérées en 1972.

* ; Équipement loué par les sociétés de conservation.

Arrosage aérien des incendies

Les avions-citernes Canso et CL-215 ont été utilisés sur 265 des 1,000 incendies rapportés en 1972. Cependant, la quantité de travail accompli a été moindre en 1972 qu'en 1971 comme l'indique les chiffres ci-dessous:

	Saison 1971	Saison 1972
Heures de vol	1,018:45	1,567:55
Nombre de largages	5,490	7,535
Gallons d'eau déversés	5,769,600	7,578,800

Rappelons que le Canso peut transporter 800 gallons d'eau dans ses réservoirs alors que le CL-215 a une capacité de 1,200 gallons. La flotte est constituée de 21 appareils dont 15 CL-215, avion conçu spécialement pour l'arrosage aérien des incendies forestiers.

Le tableau qui suit donne plus de détails sur le travail accompli au cours de la saison pour chacun des deux types d'avions-citernes.

Arrosage aérien des incendies en 1972

Mois	Heures de vol			Nombre de largages			Gallons d'eau déversés	Incendies combattus
	Canso	CL-215	Total	Canso	CL-215	Total		
Mai	236:10	328:20	564:30	1,294	1,814	3,108	3,212,000	147
Juin	73:15	51:15	124:30	369	262	631	609,600	20
Juillet	67:30	246:15	313:45	320	1,326	1,706	1,895,200	92
Août	01:10	08:25	09:35	3	21	24	27,600	4
Septembre	—	06:25	06:25	—	21	21	25,200	2
Total	378:05	640:40	1,018:45	2,046	3,444	5,490	5,769,600	265

Infractions

Au cours de la saison 1972, 153 infractions ont été rapportées relativement aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu. En 1971 et 1970 on en relevait 195 et 181 respectivement.

Ces 153 infractions sont réparties comme suit:

Brûlage des abattis	67
Brûlage de dépotoir	15
Fumer en circulant ou en travaillant en forêt	36
Absence d'appareils préventifs	32
Feux de camps négligés	3

Les mesures prises à l'égard de ces infractions ont été les suivantes:

Paiement de l'amende	76
Réprimande écrite ou verbale	75
Causes en suspens	2

Coût de la protection

Il en a coûté quelque \$7,768,000.00 pour la protection des forêts contre le feu en 1972, soit \$6,702,000.00 pour la prévention et la détection et \$1,066,000.00 pour l'extinction des incendies.

Au chapitre de la prévention et de la détection, la répartition des dépenses s'est effectuée comme suit:

	Section à protection intensive	Section à protection restreinte	Total
Ministère des Terres et Forêts	\$3,340,000.00	\$385,000.00	\$3,725,000.00
Entreprise privée	\$2,960,000.00	\$ 17,000.00	\$2,977,000.00
Total	\$6,300,000.00	\$402,000.00	\$6,702,000.00
Coût à l'acre	\$0.054	\$0.005	

Quant aux frais d'extinction, le ministère des Terres et Forêts et l'entreprise privée en ont aussi absorbé chacun une partie. Toutefois, en vertu de l'article 131 de la Loi des terres et forêts, le ministère des Terres et Forêts rembourse aux sociétés de conservation 50% des frais réels encourus pour supprimer un incendie forestier. L'autre 50% est réparti au prorata de la superficie de chacun des membres. De plus, dans la section dite à protection restreinte, le ministère des Terres et Forêts paie 100% des frais d'extinction de tout incendie qui prend naissance sur les terres vacantes de la Couronne. C'est ce qui explique que plus de 75% du coût d'extinction des incendies soit absorbé par le ministère des Terres et Forêts, tel qu'indiqué ci-dessous:

— Ministère des Terres et Forêts	\$ 812,000.00
— Entreprise privée	\$ 254,000.00
	<hr/>
Coût d'extinction total	\$1,066,000.00

Les dommages causés par les incendies forestiers ont été relativement élevés en 1972. Ils sont de plus de neuf millions de dollars comparativement à une moyenne de quelque quatre millions depuis 1959, année où a été adoptée la méthode actuelle d'évaluation des dommages. Les chiffres ci-dessous s'appliquent à la saison 1972:

Bois debout:	
— Résineux (1,319,773 cordes)	\$7,918,638.00
— Feuillus (7,356 cordes)	29,424.00
Bois empilés (447 cordes)	9,886.00
Bâtisses et dépôts	157,575.00
Matériel et provisions	38,532.29
Ponts et écluses	150.00
Autres dommages (Sol, jeunes bois, bûchés, etc...)	1,150,251.69
	<hr/>
Total	\$9,304,456.98

Superficie incendiée (en acres) en 1972 par bassin hydrographique et catégorie de terrain

Bassin hydrographique	Bois	Jeunes	Brûlés	Brûlés	Bûchés	Autres	Terrains	Total
Désignation	marchands	bois	anciens	récents	récents	terrains forestiers	non- forestiers	
101 Riv. St-Jean (Lac Frontière)	3.00	1.00	—	—	—	1.00	2.25	7.25
102 Riv. Noire (St-Jean)	1.00	465.75	—	—	—	—	—	466.75
105 Lac Témiscouata	—	—	—	—	171.50	—	—	171.50
107 Riv. Matapédia	—	1.25	—	—	—	—	0.25	1.50
108 Riv. Nouvelle (Escuminac)	—	20.00	—	—	—	4.75	6.00	30.75
110 Riv. Petite Cascapédia	—	—	—	—	1.75	—	—	1.75
111 Riv. Bonaventure	—	310.00	—	—	—	—	3.00	313.00
112 Riv. Port-Daniel	—	4.50	—	—	—	—	2.00	6.50
113 Riv. Grande et Petite Pabos	—	1.50	—	—	—	—	0.75	2.25
114 Riv. Grande Rivière et Malbaie	0.50	0.50	—	—	—	—	2.25	3.25
202 Riv. Richelieu	20.00	—	—	—	—	—	—	20.00
204 Riv. St-François (de l'Estrie)	—	—	—	—	—	—	0.50	0.50
205 Riv. Nicolet	—	—	—	—	—	0.25	—	0.25
206 Riv. Bécancourt	1.75	1.00	0.25	—	—	1.25	—	4.25
207 Riv. Du Chêne	7.00	62.50	—	—	—	7.25	0.25	77.00
208 Riv. Chaudière	—	2.25	—	—	0.50	—	3.00	5.75
209 Riv. Etchemin	—	3.00	—	—	0.25	0.25	—	3.50
210 Riv. du Sud	—	6.50	—	—	1.50	—	—	8.00
214 Riv. Rimouski	0.50	0.25	—	—	—	—	—	0.75
215 Riv. Mitis	—	—	—	—	—	—	1.75	1.75
216 Riv. Matane	1.00	2.75	19.50	—	—	1.75	1.75	26.75
217 Riv. Cap-Chat	—	—	4.00	—	—	—	2.75	6.75
220 Riv. Madeleine	0.25	—	—	—	—	—	2.75	3.00
221 Riv. Dartmouth	—	8.00	—	1.00	0.25	—	9.00	18.25
222 Riv. York	1.00	0.50	—	—	—	—	—	1.50
223 Riv. St-Jean (Douglastown)	—	—	—	—	1.50	—	—	1.50
301 Riv. des Outaouais	7,115.50	8,849.50	75.00	101.00	3,009.00	595.00	1,342.50	21,087.50

302 Riv. Kipawa	6.00	12.25	—	—	—	—	—	—	18.25
303 Riv. Dumoine	4.00	—	—	—	—	—	—	—	4.00
304 Riv. Noire (des Outaouais)	6.00	—	—	—	—	—	—	11.00	17.00
305 Riv. Coulonge	108.00	10.00	—	—	2.00	2.00	—	14.00	136.00
306 Riv. Gatineau	126.00	57.00	3.00	—	145.00	—	—	19.00	350.00
307 Riv. du Lièvre	21.00	13.00	16.00	—	—	—	10.00	56.00	116.00
308 Riv. Petite Nation (Blanche)	—	228.00	—	5.00	—	—	69.00	29.00	331.00
309 Riv. Rouge	10.00	59.00	2.00	3.00	18.00	—	3.00	17.00	112.00
310 Riv. du Nord (Carillon)	—	3.00	—	—	—	—	1.00	—	4.00
313 Riv. Ouareau	—	516.25	—	—	33.75	—	8.75	4.50	563.25
314 Riv. Maskinongé	0.25	16.25	—	—	—	—	—	0.75	17.25
315 Riv. du Loup (Yamachiche)	—	4.00	—	—	3.75	—	—	—	7.75
316 Riv. St-Maurice	3,054.25	119.75	—	115.00	507.25	—	3.00	46.00	3,845.25
317 Riv. Batiscan	11.25	74.75	—	—	—	—	—	9.00	95.00
318 Riv. Ste-Anne de la Pérade	—	500.00	—	—	—	—	—	1.25	501.25
319 Riv. Jacques-Cartier	—	—	—	—	—	—	—	1.50	1.50
320 Îles d'Orléans	—	—	—	—	—	—	—	3.00	3.00
321 Riv. Montmorency	—	10.00	—	—	0.50	—	3.25	9.00	22.75
322 Riv. Ste-Anne de Beaupré	—	—	—	—	—	—	—	0.25	0.25
323 Riv. du Gouffre	—	—	—	—	2.50	—	—	—	2.50
325 Riv. Malbaie	5.50	4.50	—	—	7.00	—	—	6.25	23.25
326 Riv. Noire de St-Siméon	6.75	3.75	3.00	—	—	—	—	40.00	53.50
327 Riv. Petit Saguenay	12.00	5.50	—	—	655.00	—	—	1.75	674.25
328 Riv. à Mars	0.25	6.75	—	3.00	1.50	—	—	8.00	19.50
329 Lac Kénogami	—	7.00	—	—	5.00	—	—	2.25	14.25
331 Riv. Ouiatchouane	—	309.00	—	—	—	—	8.00	156.00	473.00
332 Riv. Chamouchouane	497.00	33.75	11.00	—	6.50	56.00	—	85.00	689.25
333 Riv. Mistassini	89.50	1,168.25	11.00	—	1,700.50	124.25	—	244.00	3,337.50
334 Riv. Péribonka	686.00	229.50	105.00	—	1.00	92.50	—	231.00	1,344.00
335 Riv. Shipshaw	7.00	111.50	—	3.00	6.00	—	—	100.50	228.00
336 Riv. Ste-Marguerite	—	0.50	—	—	—	—	—	—	0.50
337 Riv. des Escoumains	—	30.75	—	—	6.25	—	—	4.50	41.50
338 Riv. Portneuf	160.50	0.75	—	—	—	162.00	—	—	323.25
339 Riv. Sault-au-Cochon	—	4.25	—	—	—	175.00	—	1.25	180.50
340 Riv. Betsiamites	75.00	3.00	—	91.25	75.00	—	—	1.25	245.50
341 Riv. aux Outardes	—	1.25	—	—	—	—	—	8.50	9.75

Superficie incendiée (en acres) en 1972 par bassin hydrographique et catégorie de terrain

Bassin hydrographique	Bois	Jeunes	Brûlés	Brûlés	Bûchés	Autres	Terrains	Total
Désignation	marchands	bois	anciens	récents	récents	terrains forestiers	non- forestiers	
342 Riv. Manicouagan	873.50	56.75	460.25	—	0.25	25.25	45.00	1,461.00
344 Riv. Pentecôte	—	0.25	—	—	—	—	—	0.25
345 Riv. aux Rochers	—	0.50	—	—	—	—	—	0.50
346 Riv. Marguerite	—	120.00	—	—	—	0.75	6.50	127.25
347 Riv. Moisie	1,050.00	115.00	—	—	—	100.00	—	1,265.00
349 Riv. Sheldrake	80.00	—	60.00	—	—	—	—	140.00
353 Riv. Romaine	—	72.00	3.00	—	—	—	—	75.00
357 Riv. Aguanus	—	1,020.00	—	—	—	—	—	1,020.00
358 Riv. Natashquan	—	1,840.00	—	—	—	—	—	1,840.00
362 Riv. St-Augustin	—	—	1,850.00	—	—	—	—	1,850.00
401 Lac Abitibi	15.00	2,630.00	—	22.00	2.00	211.00	100.50	2,980.50
402 Riv. Harricana	10.00	848.00	31.00	—	60.00	1,240.75	252.00	2,441.75
403 Riv. Nottaway	5,526.75	5,116.00	977.00	13.00	326.00	843.00	17.50	12,819.25
404 Riv. Broadback	2,000.00	—	—	—	—	—	—	2,000.00
405 Riv. de Rupert	14,932.00	265.00	—	2.50	2.00	—	1.00	15,202.50
406 Riv. Eastmain	180,981.00	—	—	—	—	—	—	180,981.00
Total	217,506.00	25,367.50	3,631.00	359.75	6,753.00	3,749.00	2,914.75	260,281.00
Pourcentage	83.6	9.7	1.4	0.1	2.6	1.5	1.1	100.0

(*) Voir la carte des «Principaux bassins hydrographiques de la Province de Québec», publiée en 1970 par le Bureau de l'Économie forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Entomologie et Pathologie

a) Section de l'entomologie

Inventaire des insectes forestiers

Le ministère des Terres et Forêts poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu des Sociétés de conservation et la participation de divers autres organismes ou individus. En 1972, il a été prélevé à cette fin dans la province un total de 7,040 échantillons d'insectes, dont 75% sur des essences résineuses et 25% sur des essences feuillues. Ces échantillons étaient adressés au laboratoire d'entomologie forestière pour fin d'identification des 21,986 spécimens d'insectes qu'ils renfermaient. Notons que le Laboratoire d'entomologie forestière, qui était jusqu'ici situé à la Station forestière de Duchesnay, a été transféré en 1972 au Complexe scientifique du Québec, situé à Ste-Foy.

Relevé des dommages causés par les insectes forestiers

Comme complément à l'inventaire précité des insectes forestiers du Québec, les techniciens du Service d'Entomologie et de Pathologie font chaque année un relevé des dommages causés par les insectes. Depuis quelques années, ce relevé n'a toutefois pas été aussi complet et systématique que par les années antérieures, en raison du fait que tout le personnel disponible a été affecté, durant une grande partie de la saison, à des travaux d'inventaire et de répression des épidémies d'insectes.

Ce relevé a néanmoins permis de constater que la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été l'espèce d'insecte qui a menacé le plus gravement les forêts en 1972. Des épidémies de moindre importance ont également été causées par l'arpenteuse de la pruche, la tordeuse du tremble, l'arpenteuse de Bruce, le porte-case du bouleau, le puceron du sapin et la squeletteuse des feuilles du bouleau. D'autres espèces d'insectes ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation. C'est le cas en particulier de la tordeuse du pin gris, la mouche à scie du pin gris de Swaine, la mouche à scie de Leconte, la mouche à scie

du sapin, la spongieuse, l'anisote de l'érable, le nodulier du pin gris, la tordeuse du cerisier, la chenille à tente des forêts, etc.

Un inventaire aérien des forêts infestées ou susceptibles d'être infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été effectué en 1972 sur une superficie de quelque 130,000 milles carrés. Cet inventaire a permis de constater que les forêts attaquées par cet insecte couvraient en 1972 une superficie globale de 25.7 millions d'acres, dont 4.3 millions d'acres légèrement infestées, 3.9 millions d'acres modérément infestées et 15.3 millions d'acres sévèrement infestées. La mortalité du sapin a de plus été observée sur 0.2 million d'acres.

Les territoires ainsi inventoriés ont aussi fait l'objet d'un inventaire terrestre, afin de vérifier les données recueillies lors de l'inventaire aérien et de prévoir la population de l'insecte en 1973 d'après le nombre de masses d'oeufs déposés au cours de l'été 1972.

Lutte contre les insectes forestiers

Des pulvérisations aériennes d'insecticide ont été effectuées en 1972 pour combattre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur une superficie globale de 1,879,342 acres dans l'ouest du Québec, dont 1,560,276 acres à l'aide d'avions TBM Avenger et 319,066 à l'aide d'un avion DC-7B. L'insecticide utilisé a été du fénitrothion à base d'eau dans le cas des avions TEM Avenger et à base d'huile dans le cas de l'avion DC-7B. Le traitement a consisté en deux applications, l'une de 3 onces et l'autre de 2 onces l'acre, à environ sept jours d'intervalle.

Des traitements expérimentaux aux insecticides matacil et zectran ont également été effectués contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur des superficies respectives de 75,341 et 73,193 acres dans l'ouest du Québec. Ces traitements, qui ont été effectués à l'aide de l'avion DC-7B précité, ont consisté dans chaque cas en une application de 3/4 d'once l'acre d'insecticide à base d'huile.

Afin de trouver un substitut aux insecticides chimiques pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, un essai de lutte biologique a de nouveau été tenté en 1972 sur une superficie de 10,152 acres dans la région du Témiscouata. Ce traitement a consisté en la pulvérisation aérienne, à l'aide d'avions TBM Avenger, d'une suspension bactérienne (*Baccillus thuringiensis*) additionnée d'un enzyme (chitinase); à raison de 2 gallons l'acre. Il s'agissait d'une initiative conjointe du ministère des Terres et Forêts et du Centre de recherches forestières des Laurentides.

Des traitements au fénitrothion ont également été effectués dans l'ouest du Québec pour combattre la tordeuse du pin gris sur une superficie de 19,557 acres et la mouche à scie du pin gris de Swaine sur une superficie de 17,585 acres. Ces pulvérisations aériennes ont été réalisées à l'aide d'avions TBM Avenger. Le mode de traitement contre la tordeuse du pin gris a consisté en deux applications de fénitrothion à base d'eau, l'une de 3 onces et l'autre de 2 onces l'acre. Dans le cas de la mouche à scie du pin gris de Swaine, le traitement a consisté en une application de fénitrothion à base d'eau à raison de 4, 2, 1 et 0.5 onces l'acre sur respectivement un quart de la superficie traitée.

Ces traitements au fénitrothion contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la tordeuse du pin gris et la mouche à scie du pin gris de Swaine ont été réalisés à un coût moyen de \$0.709426 l'acre. Les 1,916,484 acres de terrains forestiers qui ont fait l'objet de ces traitements se répartissent comme suit: 1,762,256 acres en concessions forestières et grands terrains privés, 69,349 acres en terrains non concédés du domaine public, 63,813 acres en petits terrains privés et 21,066 acres de terrains de la réserve indienne de Maniwaki. Le ministère des Terres et Forêts a assumé la totalité du coût des arrosages sur les petits terrains privés et les terrains non concédés du domaine public et les deux tiers du coût des arrosages sur les concessions forestières et les grands terrains privés, l'autre tiers étant acquitté par les compagnies forestières concernées. De son côté, le ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien a défrayé au complet le coût des arrosages sur les terrains de la réserve indienne de Maniwaki.

Des pulvérisations aériennes d'insecticides ont aussi été effectuées contre l'arpenteuse de la pruche sur une superficie de 424,391 acres sur l'Île d'Anticosti. Le mode de traitement a consisté en deux applications de 2 onces l'acre d'insecticide fénitrothion à base d'eau. Ce traitement a été réalisé à l'aide d'avions TBM Avenger à un coût moyen de \$0.71171 l'acre, dont les deux tiers ont été assumés par le ministère des Terres et Forêts et l'autre tiers par la compagnie Consolidated-Bathurst Limitée.

Notons que tous ces traitements à l'insecticide ont été réalisés avec l'aide technique du Centre de recherches forestières et l'Institut de recherches sur la répression chimique, du Ministère canadien de l'Environnement.

Le ministère des Terres et Forêts a enfin traité 14 plantations du pin rouge de la vallée de la rivière Rouge, qui étaient infestées par la mouche à scie de Leconte. Le traitement a consisté en la vaporisation, à l'aide de pompes motorisées portatives, d'une suspension virale gracieusement fournie par l'Institut de recherche en pathologie des insectes, du ministère canadien de l'Environnement.

Comme par les années passées, les techniciens de la section de l'Entomologie ont été appelés en 1972 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

b) Section de la pathologie

Un laboratoire de pathologie forestière a été établi en 1972 au Complexe scientifique du Québec pour aider à la solution des problèmes d'ordre pathologique des forêts du Québec. Ce laboratoire a pour buts principaux de réaliser un inventaire annuel des maladies des arbres du Québec, d'étudier les moyens de répression contre ces maladies et de répondre aux demandes du public et des organismes en matière de pathologie forestière. Dès sa première année, ce laboratoire a répondu à 166 demandes provenant des différents services gouvernementaux et du public en général.

Notons que les conditions climatiques de l'année 1972 ont favorisé l'apparition de plusieurs problèmes d'ordre pathologique. En mars, le verglas a causé des dommages dans le sud du Québec, tandis qu'en juin, des gelées tardives ont affecté des essences résineuses et feuillues. L'été humide et frais a permis le développement de nombreuses maladies du feuillage, tel que les rouilles des aiguilles et des feuilles, les cloques et les taches des feuilles et la brûlure des pousses.

De nouveaux foyers d'infection par la rouille-tumeur du pin et la rouille vésiculeuse du pin blanc ont été détectés. La maladie corticale du hêtre a été observée pour la première fois sur la rive nord du St-Laurent à Duchesnay.

Notons enfin que des problèmes de pollution de l'air ont été observés à Baie-Comeau. Le principal polluant serait le fluore provenant de l'usine de la Société Canadienne des Métaux Reynolds Limitée.

Éducation en conservation

- L'émission « Forêt - Météo », version 1972, s'est continuée selon la formule éprouvée l'année précédente et en utilisant d'une façon intensive, les média d'information. Ce programme a permis de sensibiliser la population à la protection des forêts contre le feu tout au long de la saison de protection.

De plus, afin d'appuyer son programme de prévention contre les incendies forestiers, le service d'Éducation en Conservation a proposé plusieurs projets visant à renouveler et à moderniser la documentation qu'il met à la disposition du grand public en matière de conservation forestière.

Dans le domaine de la motoneige où il évolue depuis 1969, le service d'Éducation en Conservation en collaboration avec REXFOR et le service de la Restauration, a entretenu le réseau de chantier de motoneige qu'il avait aménagé dans la région de Charlevoix—Montmorency et dans le Nord de Montréal, soit environ 600 milles. De plus, il a continué sa distribution de panneaux-réclames pour la protection des plantations et des sites de reboisement, participé aux réunions du comité interministériel sur la motoneige et enfin, il a collaboré à la distribution de panneaux de signalisation de sentiers de motoneige et de pistes de ski de fond.

Au cours de l'été et de l'automne 1972, ce Service en collaboration avec les autorités de la Station forestière de Duchesnay, a aménagé sur le terrain de la Station, cinquante milles de pistes de ski de fond et huit milles de pistes de raquette. Cet aménagement a connu une grande popularité et les fervents de ces sports d'hiver ont apprécié les facilités offertes par la Station: cafétéria, salles de fartage, terrains de stationnement, etc...

La direction de la Conservation a continué au cours de l'année écoulée, les travaux visant à établir des centres écologiques au Québec. À cette fin, elle embauché des étudiants pour donner suite à une dizaine de projets destinés à promouvoir l'éducation populaire en conservation forestière. Par les aménagements et les travaux exécutés dans le cadre du programme, la direction de la Conservation poursuit les objectifs suivants:

- faire connaître à la population les fonctions essentielles de la forêt;
- inculquer aux visiteurs les principes fondamentaux de l'équilibre des milieux naturels et de la conservation forestière;
- faire réaliser aux usagers de la forêt les conséquences d'une mauvaise utilisation et leur faire prendre conscience de l'importance de la conservation des ressources.

Enfin, le service d'Éducation en Conservation a participé activement à l'organisation, au contrôle et à l'évaluation des projets à caractère polyvalent réalisés par certains concessionnaires forestiers et subventionnés par le ministère des Terres et Forêts.

Direction générale des Opérations régionales

Services

Régions et districts
Stations forestières

Régions et districts

Au cours de l'exercice financier 1972/73, le ministère des Terres et Forêts a étendu l'opération de régionalisation à toute la province. C'est ainsi que six (6) autres régions administratives, soit celles du Saguenay-Lac Saint-Jean, de Trois-Rivières, de Montréal, de Hull, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord sont venues s'ajouter aux régions administratives du Bas Saint-Laurent-Gaspésie et de Québec (incluant les Cantons de l'Est) créées en 1971/72. Le 22 novembre 1972, la direction générale des Divisions territoriales était officiellement remplacée par la nouvelle direction générale des Opérations régionales.

La direction générale des Opérations régionales est structurée selon les régions administratives de sorte que les dix-huit (18) anciens districts forestiers de l'ex-direction générale des Divisions territoriales ont été regroupés en huit (8) régions administratives, telles que définies par les autorités gouvernementales, afin de coordonner plus efficacement l'activité des ministères dans les régions et de favoriser l'effort de planification socio-économique régionale. L'opération de régionalisation s'inscrit dans le cadre de la réforme administrative laquelle constitue l'un des objectifs majeurs poursuivis par le Gouvernement du Québec.

Chacune des régions administratives du ministère des Terres et Forêts est placée sous la responsabilité d'un administrateur régional et structurée sur la base de services régionaux ayant juridiction sur une ou plusieurs unités de gestion. Les principaux services régionaux s'indentifient comme suit:

- Service régional des pépinières (s'il y a lieu);
- Service régional de la gestion des terres publiques;
- Service régional de la gestion des forêts publiques;
- Service régional de l'aide à la forêt privée;
- Service régional du contrôle de l'application des lois et règlements.

La mise en oeuvre de la réforme régionale vise essentiellement à donner plus d'autonomie et de responsabilités aux régions afin de rapprocher autant que

possible les administrateurs des administrés, de diminuer les facteurs d'inefficacité dus à une trop grande concentration et de préparer l'organisation destinée à faire face aux nouvelles vocations des régions. Bref, par la réforme régionale, le ministère des Terres et Forêts entend augmenter l'efficacité de l'appareil administratif et ce, en tenant compte des diverses contraintes imposées par le Gouvernement du Québec.

A) Répartition du personnel

Au 31 mars 1973, les effectifs de la direction générale des Opérations régionales se répartissaient comme suit:

- 933 employés permanents et réguliers dont:
 - 584 professionnels et fonctionnaires
 - 349 ouvriers

À ces employés permanents et réguliers s'ajoutent plus de 4,500 fonctionnaires et ouvriers, saisonniers, surnuméraires et occasionnels, sans compter les employés de même catégorie engagés par REXFOR dans les régions.

B) Répartition du budget

En 1972/73, les bureaux régionaux et les districts géraient un budget d'administration, sous la responsabilité du directeur général des Divisions territoriales. La répartition de ce budget figure au tableau 1.

En outre, les bureaux régionaux et les districts ont géré des budgets qui lui ont été confiés par différents services du centre pour divers projets dont, notamment, ceux de restauration forestière, de conservation et des chemins d'accès.

Dès 1973/74, les bureaux régionaux seront responsables de la gérance du budget régional, sous l'autorité du directeur général des Opérations régionales.

**Tableau I—Répartition du budget de la direction générale
des Opérations régionales (1972/73)**

<i>Régions et districts</i>	<i>Budget net</i>
Région administrative du Bas Saint-Laurent-Gaspésie	\$3,263,000.
Région administrative de Québec	1,276,300.
Amos	654,200.
Rouyn	558,400.
Hull	375,400.
Montréal	505,000.
Shawinigan	422,700.
Chicoutimi	631,200.
Roberval	719,700.
Hauterive	434,000.
Chibougamau	268,800.
Sept-Îles	183,700.
Val d'Or	362,600.
La Sarre	315,900.
	<hr/>
Total	\$9,970,900.

En rapport avec le tableau qui précède, il est à noter que le budget net ne tient pas compte du budget central de la direction générale des Opérations régionales, ainsi que des sommes virées aux Sociétés régionales de conservation, le tout totalisant \$271,700.

C) La liste des nouvelles régions administratives

<i>Code</i>	<i>Identification</i>
01	Bas Saint-Laurent—Gaspésie
02	Saguenay—Lac Saint-Jean
03	Québec (incluant les Cantons de l'Est)
04	Trois-Rivières
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi—Témiscamingue
09	Côte-Nord

Parmi les principales tâches auxquelles devront faire face les administrations régionales, dès le début de 1973/74, il faut retenir:

- l'établissement d'un plan d'organisation et de fonctionnement de la direction régionale et la nomination des responsables des services régionaux;

- la préparation du plan d'effectifs découlant du plan d'organisation;
- la réévaluation interrégionale des budgets pour l'exercice financier 1973/74.
- la préparation de la programmation budgétaire triennale des activités régionales, telle que demandé par le Conseil québécois du Trésor.

Stations forestières

- Le réseau des stations forestières du ministère des Terres et Forêts devrait s'étendre au cours des prochaines années afin de répondre aux besoins croissants de la population et des services du ministère des Terres et Forêts.

Une station forestière est un complexe constitué de trois (3) parties:

- 1) un territoire forestier aménagé de façon polyvalente pour des fins de recherche, d'expérimentation, d'éducation et de récréation dans les domaines de terres et des forêts;
- 2) un ensemble de bâtisses à vocation éducative, administrative et de recherche;
- 3) un personnel et des équipements affectés à l'ensemble des parties précédentes.

La station forestière est, de par sa vocation, aménagée et gérée de façon à répondre aux objectifs suivants:

- la démonstration et la vulgarisation des connaissances relatives aux ressources naturelles pour le bénéfice de la population;
- la recherche et l'expérimentation dans tous les domaines de la forêt, ainsi que des terres et de la géodésie;
- la formation et le recyclage du personnel technique du ministère des Terres et Forêts;
- l'enseignement pratique de la foresterie à tous les niveaux de scolarité;
- la mise en valeur de la matière ligneuse, de la faune, de l'eau et des possibilités récréatives.

Outre la station forestière de Duchesnay, la plus importante du réseau provincial, la direction générale des Opérations régionales administre les stations forestières de Parke, Bas St-Laurent, Baie des Chaleurs et Lotbinière.

À la station forestière de Duchesnay, les activités suivantes se sont déroulées au cours de l'exercice financier 1972/73.

A) Travaux forestiers

Les activités d'aménagement polyvalent et d'expérimentation dans tous les domaines des terres et des forêts se situent au niveau de la recherche, de la restauration, de la conservation et de l'exploitation, au sens large, de la station forestière et au campus. En 1972/73, 51,233 personnes ont consacré 90,730 jours-hommes à ces activités.

B) Enseignement

Différents cours, dont la plupart se rattachent à la foresterie, ont été dispensés à Duchesnay. 1898 personnes ont contribué 40.130 jours-hommes aux activités d'enseignement au cours de 1972/73.

C) Éducation populaire en conservation

Les activités dans ce domaine comprennent les journées éducatives en forêt, les rallyes-forêt, les camps d'été des Clubs 4-H, des clubs de scouts et autres organismes du genre. Au cours de 1972/73, 124 clubs ou sections regroupant 6,073 personnes ont investi 9,421 jours-hommes dans ces activités.

D) Sessions et journées d'études

De nombreux ministères du Gouvernement du Québec ont tenu, d'avril 1972 à mars 1973, des sessions d'études à Duchesnay. Plusieurs d'entre eux se sont prévalus des facilités de logement de la station. Pour l'année 1972/73, 61 stages auxquels participèrent 1,613 personnes (2,077 jours-hommes) ont été tenus à Duchesnay. D'autres stages, au nombre de 23, ont également été tenus par d'autres organismes n'ayant aucune attache avec la foresterie. 974 personnes ont investi 4,222 jours-hommes dans ces activités.

Information

Information

- Le service de l'Information relève du sous-ministre et comprend la division de la bibliothèque et celle de l'information.

Information

La division « Information » a oeuvré particulièrement dans trois secteurs :

- Documentation
- Renseignements
- Communiqués, expositions, publicité, etc.

Au chapitre de la documentation, le service a publié le premier feuillet, intitulé « ressources » de la série « La forêt du Québec » qui portera également sur les industries du sciage et des pâtes et papiers. Cette série a pour but de fournir une documentation de base sur le secteur forestier au Québec. Des dépliants ont été préparés sur des sujets particuliers (Reboisement - Au service du public - Boisés de ferme) et 18 publications techniques des services ont été éditées. Le service a commencé à se constituer une photothèque et un premier montage audio-visuel décrivant les activités des services du ministère, a été réalisé.

La section « renseignements » a répondu à quelque 2 500 lettres au cours de l'année, reçu quelque 15 000 appels téléphoniques et édité 230 revues de presse.

Le service a par ailleurs mené six campagnes d'information, émis 73 communiqués, participé à 17 expositions. Il a enfin publié six numéros d'un bulletin interne « Intercommuniqué »

Bibliothèque

L'organisation d'une succursale de la bibliothèque générale du ministère au complexe scientifique, le traitement d'environ 7,000 volumes de la collection récupérée à la Station forestière de Duchesnay, la réorganisation de cette dernière, un don-surprise de plus de 1,000 volumes provenant du Musée du Québec

et 2 réarrangements des rayons at la bibliothèque générale (causée par le manque crucial d'espace) ont marqué l'année 1972/73 à la bibliothèque.

Secteur des services au public

Les statistiques tenues quotidiennement à la bibliothèque permettent d'établir, en tenant compte des périodes plus tranquilles de l'été, où beaucoup des usagers se trouvent sur les terrains, qu'on reçoit de 52 à 65 demandes par jour. Les demandes de renseignements se sont élevées à 7,046. À ceci, il faut ajouter 1,225 demandes similaires provenant de la bibliothèque-succursale. On continue d'y répondre dans une proportion de 94% avec parfois un délai pour certaines demandes de 2 à 3 jours. Pour ce qui est du prêt entre bibliothèques à l'extérieur de la région, il faut allouer au moins 10 jours.

Prêts

Les prêts aux usagers se sont élevés au total à 4,709 répartis comme suit: 3,787 à la bibliothèque générale et 922 à la bibliothèque-succursale comparativement à 3,652 l'an dernier.

Les emprunts entre bibliothèques se chiffrent à 954 ouvrages et la bibliothèque du ministère continue à prêter les siens aux autres bibliothèques tant de la région que de l'extérieur. La bibliothèque a fourni de plus, des références par photocopies pour un total de 26,248 copies.

Reproduction sur microfilm

Le fichier collectif de la bibliothèque centrale comprenant alors plus de 18,000 fiches a été reproduit sur microfilm à l'été pour l'usage des chercheurs du complexe scientifique. Une copie de ces bobines a été déposée de plus au catalogue collectif de la Bibliothèque de la Législature à l'Assemblée nationale.

Vers la même période, les numéros de quelque 8 années de la revue *Pulp and Paper Magazine of Canada* ainsi que de l'*American Nurseryman* ont été microfilmés pour permettre de solutionner en partie le problème du manque d'espace. Toutes les thèses requises pour fins de recherches ne sont maintenant acquises que par ce procédé.

Secteur acquisitions

563 volumes achetés pour la bibliothèque centrale et celle du Service de la recherche au complexe scientifique.

4,400 volumes et brochures reçus par don ou échange à la bibliothèque générale (ceci n'inclut pas le don ci-haut mentionné)

600 volumes et brochures reçus par don ou échange à la bibliothèque-succursale

680 abonnements et renouvellements de périodiques payés par la bibliothèque, dont 327 sont répartis entre la bibliothèque-succursale et d'autres services du ministère.

94 abonnements aux journaux payés par la bibliothèque générale

2,400 publications séries reçues par don ou échange à la bibliothèque générale.

Secteur du traitement i.e. catalogage et classification

Près de 4,000 titres ont été catalogués et classifiés cette année. Les quelque 1,000 volumes reçus en don du Musée ont été traités grâce à l'aide étudiante durant les mois de juin, juillet et août. À ceci, il faut ajouter au moins 10 fiches par volume à classer et à intercaler dans 8 fichiers de base différents.

Publications

La Bibliothèque a continué à faire paraître son bulletin mensuel «Le Billet» (nos 29 à 36) tiré maintenant à 110 exemplaires. Un deuxième numéro spécial a paru le 1er mai 1972 sur l'histoire de la bibliothèque à l'occasion de son 3e anniversaire d'ouverture officielle.

Une deuxième édition de l'«Inventaire des périodiques de la Bibliothèque générale» est paru en septembre et une première édition a été publiée de celui de la collection de périodiques de la succursale au complexe scientifique.

Une bibliographie sur la génétique forestière qui comprendra pas moins de 1,000 entrées est en préparation. La compilation a été dressée, sous la direction d'un bibliothécaire professionnel, par deux élèves en bibliotechnique du Cégep de Trois-Rivières comme travail spécial lors de leur stage à la Bibliothèque du Ministère.

Stagiaires

Neuf élèves de l'École de bibliotechnique des Cégeps de Trois-Rivières, Jonquière et Lionel-Groulx ont passé 5 semaines chacun en stage pratique à la bibliothèque du Ministère.

Commission de géographie

Commission de Géographie

La Commission de Géographie fut d'abord instituée par l'arrêté en conseil numéro 1373 du 15 novembre 1912. La loi 10 Geo. V, chap. 24, sanctionnée le 14 février 1920 permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cette Commission, d'en nommer les membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. C'est le 6 avril 1920, sous le numéro 574, que le premier décret ministériel, après la sanction de la loi, fut approuvé à cet effet.

Composition

L'exécutif de la Commission se compose de messieurs Jean-Noël Poulin, président, Jean-Marie Bourbeau, vice-président et Jean Poirier, secrétaire. Les autres membres de la Commission sont les suivants: messieurs Michel Bérard, Directeur du Service de Géographie au ministère des Transports; Robert Bourassa, coordonnateur ministériel au ministère des Richesses naturelles; Bruno Deshaies, responsable des Sciences de l'homme au ministère de l'Éducation; Julien Drapeau, conseiller spécial au ministère des Affaires municipales; madame Thérèse Fissette, chef de la Section du Code géographique au ministère de l'Industrie et du Commerce; messieurs André-A. Gagné, chef de la Documentation publicitaire de la Direction générale des Parcs au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; J.-C. de LaDurantaye, directeur de l'Information au ministère des Terres et Forêts; André Laurin, directeur des Services géologiques au ministère des Richesses naturelles; Gilles Leclerc, agent culturel à l'Office de la langue française du ministère de l'Éducation; Gérard Tanguay, adjoint au directeur du service de l'Arpentage et de la Géodésie du ministère des Terres et Forêts; Joseph-G. Turi, coordonnateur au ministère des Affaires intergouvernementales; Léon Valois, directeur du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie au ministère des Terres et Forêts.

Principales activités

Au cours de l'exercice, la Commission a tenu cinq séances régulières. Diverses questions de nature toponymique lui furent soumises, qu'il s'agisse par exemple de nouveaux noms de municipalités, de localités, de bureaux de postes, de

ponts et de voies et surtout de ceux de lacs, cours d'eau et autres traits géographiques du territoire. Par exemple le nom de la municipalité de Sicotte, dans le comté de Gatineau, a pris le nom de Grand-Remous; celle de Saint-Benoît-Abbé, dans le comté de Témiscouata, a reçu l'appellation de Packington.

Mais ce sont les noms d'entités géographiques naturelles telles que les lacs, cours d'eau, îles, caps et pointes, par exemple, qui ont fait l'objet de nombreuses décisions et ce, afin de satisfaire aux exigences cartographiques dont les documents sont régulièrement réalisés par les gouvernements du Québec et du Canada. C'est que la loi de la Commission stipule à l'article cinq que « Toutes les cartes géographiques préparées par ou sous la direction d'un des ministères de l'administration doivent contenir les noms donnés ou rectifiés par la Commission et approuvés par le ministre . » Le nombre de noms approuvés au cours de l'exercice s'est élevé à 4,764. Parmi ceux-ci, des noms d'anciens arpenteurs furent honorés dont Joseph Rielle, Gabriel Hurtubise, Étienne Pelland, Alfred Léofred, Aususte Parrot, Edmond-François Brégend, Robert Cholmondely, Philius Terriault et Joseph Pennoyer notamment. Ces noms identifient maintenant des lacs du Nouveau-Québec. D'autres personnalités qui se sont distinguées sous les latitudes nordiques ont aussi été honorées dont en particulier des biologistes, des missionnaires et des géologues. Mais plusieurs autres groupes de personnes ont également reçu l'honneur de la toponymie surtout des officiers, soldats et miliciens de la Nouvelle-France, des écrivains, des journalistes, des peintres, des chirurgiens, et aussi des personnes qui rappellent la petite histoire. Notons aussi que la Commission a adopté plusieurs toponymes esquimaux pour identifier des entités géographiques du Nouveau-Québec.

Corrections de cartes

La Commission a vérifié et corrigé 616 cartes géographiques émanant de divers ministères et elle a, sur la plupart d'entre elles, enrichi la nomenclature toponymique conformément à ses décisions. Du ministère, les cartes du service de l'Aménagement forestier, celles du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, de même que celles du service de l'Arpentage lui furent soumises. Les ministères de la Voirie, des Richesses naturelles, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'Agriculture, ainsi que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'Ottawa, ont notamment acheminé leurs documents cartographiques à la Commission conformément aux termes de la loi. Parmi ces divers documents, la Commission a étudié la toponymie de 526 cartes aéromagnétiques. Le service des Parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a mis à jour plusieurs documents cartographiques et vingt-sept cartes furent étudiées par la Commission. Par exemple près de 2,800 nappes d'eau des parcs des Laurentides et du Mont-Tremblant, non identifiés auparavant, portent maintenant des appellations officielles. Pour répondre à la demande de plusieurs services gouvernementaux, et plus particulièrement du service de la

Faune, la Commission a procédé à l'indification de tous les lacs des parcs précités. Ainsi, aux 1,050 déjà officiels, près de 1,750 nouveaux noms de lacs viennent s'ajouter, rendant plus facile l'identification géographique de ces entités.

Enquête toponymique

Deux géographes de la Commission, messieurs Pierre Beaupré et Alain Vallières ont effectué une recherche toponymique exhaustive dans le parc de La Vérendrye en vue de l'identification des principaux plans d'eau jusqu'alors anonymes sur les cartes. Leur enquête a démontré que moins de 500 des quelque 3,000 lacs de ce territoire sont identifiés officiellement sur les cartes. Des rencontres avec la population locale, employés gouvernementaux, travailleurs forestiers, Amérindiens, leur ont permis de recueillir une centaine de nouveaux noms en usage localement. Ainsi, 600 des 3,000 lacs environ peuvent être maintenant identifiés.

Publication

La Commission a réalisé une publication au cours de l'exercice financier. Il s'agit du deuxième supplément au *Répertoire géographique du Québec*, lequel a paru comme Édition spéciale No 33 A de la *Gazette officielle du Québec*. La loi de la Commission stipule que « toutes les décisions de la Commission sont sujettes à l'approbation du ministre et ont force et effet après leur publication dans la *Gazette officielle de Québec*. » (Statuts refondus, 1964 chap. 100, article 4). Le nombre des nouvelles décisions publiées dans cette Édition spéciale qui a paru le 24 août 1972, est d'environ 6,000 et elles ont été prises de juin 1971 à juin 1972. Cette Édition spéciale vient compléter le *Répertoire géographique du Québec*.

Fichier toponymique de la Commission

Les noms géographiques du Québec sont portés sur fiches lesquelles sont classées alphabétiquement. Grâce aux enquêtes toponymiques effectuées sur place et à l'aide de diverses sources documentaires (volumes, cartes, plans de concessions forestières surtout), le fichier de la Commission s'enrichit constamment. Au cours de l'exercice, le fichier global est passé de 55,000 unités à 63,000, compte tenu de quelque 3,000 toponymes consignés pour informations techniques, dont notamment des noms de voies. La fiche toponymique est le document fondamental indispensable pour effectuer les travaux de la Commission. Par exemple, elle permet de vérifier rapidement les documents cartographiques soumis au secrétariat. Bien que le nombre d'unités soit déjà considérable, il faut constater que les informations données sur les fiches ne sont pas encore assez complètes pour un bon nombre d'entre elles. Un effort est fait en ce sens depuis quelques années mais le travail de recherche s'avère assez long. Connaître l'origine, la signification et l'usage actuel de chaque nom géographique,

par exemple, exige de la consultation documentaire et une vérification locale. Conscient de l'importance et de l'urgence de cet outil de travail en tant qu'élément essentiel de notre banque d'information territoriale, le secrétariat ne ménage aucun effort pour que soit mené à bonne fin ce travail lequel toutefois exigera encore plusieurs années de recherche.

État des revenus et des dépenses

Revenus et dépenses

État comparatif des revenus

Privilèges, honoraires et autres

	1971 /72	1972 /73
Permis de coupe	\$15,525,687.39	\$12,568,404.05
Honoraires de mesurage	678,688.32	562,900.71
Rentes foncières	1,750,826.03	1,732,360.00
Loc. de terres de la Couronne	427,843.47	545,525.32
Droits d'exportation	5,190.49	724.00
Permis de sucreries	6,950.00	7,219.00
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	1,388.00	965.81
Honoraires de transfert	390.00	14,625.00
Horaires de baux et contrats	42,736.23	35,548.00
Hon. d'examens de mesureurs	1,692.00	2,148.00
Location d'immeubles	11,091.00	10,482.00
	<hr/>	<hr/>
	18,452,482.93	15,480,901.98
	<hr/>	<hr/>

Ventes et services

Publications officielles et documents divers	159,066.90	140,738.64
Vente de terrains	646,587.82	834,348.21
Vente de bois	619,718.56	145,277.93
Extinction des incendies forestiers	4,115.23	—
Chambre et pension	37,562.11	32,500.61
Matériel et fournitures	31,176.96	17,147.04
Échange sur chèques	2.56	—
	<hr/>	<hr/>
	1,498,230.14	1,170,012.43
	<hr/>	<hr/>

Intérêts

Terres de la Couronne et service des terres	54,754.57	34,465.63
Autres	1,957.96	—
	<hr/>	<hr/>
	56,712.53	34,465.63
	<hr/>	<hr/>

Amendes et confiscations44,173.93184,301.20**Recouvrements**

Dépenses des années antérieures

20,787.62

25,884.49

Indemnités d'assurance

3,612.92

3,598.09

Autres

11,176.78

8,074.92

35,577.3237,557.5020,087,176.8516,907,238.74

État comparatif des dépenses	1971/72	1972/73
Administration		
Services administratifs	1,330,440.16	1,816,573.40
Bureau des procédés et méthodes mécanographiques	428,444.18	426,652.54
Service de l'information	155,086.77	171,041.74
Station forestière de Duchesnay	454,737.45	471,583.08
Direction générale de la planification		
Administration	205,236.36	
Service des études régionales	133,657.42	
Service de la recherche	429,836.26	580,238.33
Service de la programmation	115,755.38	
Inventaire canadien des terres	57.46	1,323.07
Direction générale du domaine territorial		
Administration	31,171.02	77,271.30
Service des terres	358,747.26	450,086.97
Service du cadastre	529,098.49	564,148.50
Service de la photogrammétrie et de la cartographie	2,120,499.10	2,086,952.16
Service de l'arpentage et de la géodésie	1,579,395.89	1,695,201.07
Direction générale des bois et forêts		
Administration	54,359.17	178,939.56
Service de l'aménagement forestier	553,458.15	519,000.73
Service des exploitations forestières	238,621.42	308,520.41
Service de la restauration forestière	2,300,271.97	1,927,593.84
Programme de revalorisation sociale	6,992,453.98	1,525,361.53
Service de la forêt rurale	277,500.94	325,617.57
Service de l'inventaire forestier	1,755,207.61	1,340,917.51
Service des forêts domaniales	466,661.24	602,607.93
Direction générale de la conservation		
Administration	33,799.65	38,115.93
Service de la protection	5,082,924.73	6,686,705.62
Direction générale des divisions territoriales		
Administration	112,567.51	125,132.10
Bureaux régionaux	8,947,358.79	10,760,155.16
Commission de géographie du Québec	48,675.55	62,877.85

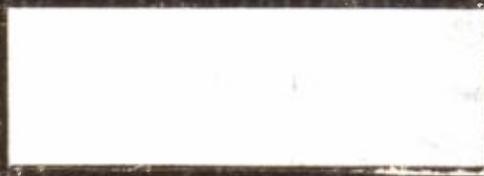
Immobilisations

Achat, construction et transfert d'immeubles — y compris ameublement, équipement, construc- tion des chemins d'accès et d'exploitation fores- tière	2,839,152.38	3,279,860.86
--	--------------	--------------

Intérêt sur solde du prix d'achat

Propriété de Hammemille Paper Co.	15,103.72	
-----------------------------------	-----------	--

RAPPORT ANNUEL 72 / 73 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS



Éditeur officiel du Québec

\$2.00